



**BILAN 2003-2008 DU PLAN DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE LA MRC
BROME-MISSISQUOI.**

RAPPORT RÉALISÉ PAR :
LE SERVICE DE LA GESTION DU TERRITOIRE
MRC BROME-MISSISQUOI
JUN 2009

**RÉGION VITICOLE,
VERTE ET EN SANTÉ**

TABLE DES MATIÈRES

1.	ÉQUIPE DE TRAVAIL	1
1.1.	MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	1
1.2.	PERSONNELS DE LA MRC BROME-MISSISQUOI	1
1.3.	AUTRES COLLABORATEURS	1
2.	REMERCIEMENTS.....	2
3.	INTRODUCTION	3
3.1.	MISE EN CONTEXTE.....	3
3.2.	RAPPEL DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX	3
3.3.	BILAN MI-PARCOURS.....	4
3.4.	BILAN DU PGMR 2003-2008.....	4
4.	DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI	5
4.1.	DESCRIPTION PHYSIQUE.....	5
4.2.	PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	7
4.3.	TYPLOGIE ET CARACTÉRISTIQUES DES MUNICIPALITÉS DE BROME- MISSISQUOI.....	10
5.	MÉTHODOLOGIE.....	12
5.1.	SECTEUR MUNICIPAL.....	12
5.1.1.	Secteur municipal- Matières éliminées.....	13
5.1.2.	Secteur municipal- Matières récupérées et valorisées	13
5.2.	SECTEUR ICI.....	14
5.2.1.	Secteur ICI- Matières éliminées.....	14
5.2.2.	Secteur ICI- Matières récupérées et valorisées.....	15
5.2.3.	Secteur ICI- Matières générées.....	17
5.3.	SECTEUR CRD	17
5.3.1.	Secteur CRD- Matières éliminées.....	17
5.3.2.	Secteur CRD- Matières récupérées ou valorisées.....	18
5.3.3.	Secteur CRD- Matières générées	18
6.	LIMITES DU BILAN.....	19
7.	ÉQUIPEMENTS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE	20
7.1.	ÉQUIPEMENTS ET SERVICES OFFERTS À LA RIEDSBM.....	20
7.1.1.	Services offerts par la RIEDSBM.....	20
7.2.	ÉQUIPEMENTS ET SERVICES OFFERTS PAR CERTAINES MUNICIPALITÉS	21
7.3.	ÉQUIPEMENTS ET SERVICES OFFERTS PAR L'ENTREPRISE RÉCUPÉRATION 2000.....	21
7.4.	SITE DE TRAITEMENT DE BOUES MUNICIPALES ET DE FOSSES SEPTIQUES.....	21
7.5.	DÉPOTOIRS DÉSAFFECTÉS	22
8.	RÉDUCTION À LA SOURCE ET LE RÉEMPLOI.....	23
8.1.	RÉDUCTION À LA SOURCE	23
8.2.	RÉEMPLOI.....	23

9.	BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES- SECTEUR MUNICIPAL	24
9.1.	BILAN DES MATIÈRES ÉLIMINÉES	24
9.1.1.	Portrait de la collecte des matières éliminées	24
9.1.2.	Portrait statistique des matières éliminées	26
9.2.	BILAN DES MATIÈRES RECYCLABLES (COLLECTE SÉLECTIVE)	28
9.2.1.	Portrait de la collecte des matières recyclables.....	28
9.2.2.	Portrait statistique des matières recyclables	30
9.3.	BILAN DES MATIÈRES ORGANIQUES	32
9.3.1.	Collectes spéciales	32
9.3.1.1.	Feuilles mortes	32
9.3.1.2.	Sapins de Noël	33
9.3.1.3.	Autres collectes.....	34
9.3.2.	Compostage domestique	34
9.3.3.	Herbicyclage	35
9.3.4.	Bilan des matières organiques valorisées	35
9.4.	BILAN DES BOUES MUNICIPALES ET DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	36
9.4.1.	Bilan des boues municipales.....	36
9.4.2.	Bilan des boues de fosses septiques.....	37
9.5.	BILAN DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD).....	37
9.5.1.	Remise à RDD de la RIEDSBM.....	38
9.5.2.	Points de collecte municipaux de RDD	39
9.5.3.	Programme de Peintures récupérées du Québec.....	39
9.5.4.	Programme RBRC	40
9.5.5.	Autres points de collecte de RDD.....	40
9.5.6.	Bilan des résidus domestiques dangereux récupérés	41
9.6.	BILAN DES ENCOMBRANTS ET DES TEXTILES.....	42
9.7.	BILAN DES CONTENANTS CONSIGNÉS	42
9.8.	BILAN DES MATIÈRES GÉNÉRÉES	43
9.9.	CALCULS DE PERFORMANCE POUR LE SECTEUR MUNICIPAL	44
9.9.1.	Calculs de rendement.....	44
9.9.2.	Taux de participation	46
9.9.3.	Taux annuel de récupération des matières recyclables	47
9.9.4.	Taux annuel de diversion	47
9.10.	BILAN DE LA PERFORMANCE 2008 DE BROME-MISSISQUOI	48
10.	BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES- SECTEUR INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS (ICI)	50
10.1.	BILAN DES MATIÈRES ÉLIMINÉES	50
10.2.	BILAN DES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES OU VALORISÉES.....	51
10.3.	BILAN DES MATIÈRES GÉNÉRÉES	53
10.4.	BILAN PAR MATIÈRE VERSUS LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX	53

11.	BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES- SECTEUR CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD).....	55
11.1.	BILAN DES MATIÈRES ÉLIMINÉES	55
11.2.	BILAN DES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES ET VALORISÉES	55
11.3.	BILAN DES MATIÈRES GÉNÉRÉES	56
11.4.	BILAN PAR MATIÈRE VERSUS LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX	57
12.	BILAN DE RÉALISATION DES ACTIONS PRÉVUES.....	58
12.1.	ACTIONS PRÉVUES AU PGMR SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA MRC	58
12.2.	ACTIONS PRÉVUES AU PGMR SOUS LA RESPONSABILITÉ DES MUNICIPALITÉS	60
13.	SYNTHÈSE DU BILAN 2003-2008.....	63
13.1.	SECTEUR MUNICIPAL.....	63
13.2.	SECTEUR DES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI).....	64
13.3.	SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)	65
14.	RECOMMANDATIONS	66
14.1.	RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR LA DEUXIÈME GÉNÉRATION DE PGMR	66
14.2.	RECOMMANDATIONS VISANT LE SECTEUR MUNICIPAL	66
14.3.	RECOMMANDATIONS VISANT LE SECTEUR DES ICI ET DE LA CRD	67
15.	CONCLUSION.....	68
16.	TERMINOLOGIE	69
17.	RÉFÉRENCES	72

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Questionnaire	74
Annexe 2	Graphes des tendance pour extrapolations.....	82
Annexe 3	Liste des récupérateurs- ICI.....	86
Annexe 4	Liste des récupérateurs- CRD	89
Annexe 5	Points de collecte pour les RDD	91
Annexe 6	Points de collecte pour les encombrants et les textiles	94
Annexe 7	Grille de calcul de la performance	96

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-	Population permanente et saisonnière en 2008	8
Tableau 2-	Densité de la population au kilomètre carré - 2006.....	10
Tableau 3-	Typologie des municipalités.....	10
Tableau 4-	Synthèse du portrait de la collecte des matières résiduelles municipales destinées à l'enfouissement - 2008.....	25
Tableau 5-	Quantité de matières résiduelles éliminées par le secteur municipal (2001, 2005 et 2008) en tonne métrique.....	26
Tableau 6-	Synthèse du portrait de la collecte des matières résiduelles à récupérer - 2008.....	29
Tableau 7-	Synthèse du tonnage annuel de matières résiduelles récupérées via les collectes municipales (2001, 2005 et 2008).....	30
Tableau 8-	Synthèse des municipalités offrant un service de collecte des feuilles mortes (2008).....	32
Tableau 9-	Synthèse des municipalités offrant un service de collecte des sapins de Noël (2008).....	33
Tableau 10-	Synthèse des quantités de matières organiques valorisées	35
Tableau 11-	Bilan des boues municipales enfouies au site de la RIEDSBM en 2001, 2005 et 2008.....	37
Tableau 12-	Synthèse des quantités de RDD ramassées via le programme RBRC (2008).....	40
Tableau 13-	Synthèse des quantités de RDD récupérées 2001,2005 et 2008	41
Tableau 14-	Évolution de la génération des matières résiduelles 2001, 2005 et 2008	43
Tableau 15-	Portrait de la génération des matières résiduelles 2008.....	44
Tableau 16-	Synthèse des calculs de rendement par catégorie de matière- 2008.....	45
Tableau 17-	Comparaison des calculs de rendement pour certaines catégories de matières par rapport à l'étude de caractérisation de Recyc-Québec 2006-2007.....	45
Tableau 18	Performance 2008 de Brome-Missisquoi par catégorie de matières versus les objectifs de la Politique québécoise	48
Tableau 19	Quantités de matières d'origine ICI éliminées en 2008.....	50
Tableau 20-	Comparaison des quantités de déchets ICI éliminés en 2001, 2005 et 2008.....	51
Tableau 21-	Répartition des matières récupérées dans la collecte sélective - secteur ICI.....	51
Tableau 22-	Quantités de matières d'origine ICI récupérées et valorisées en 2008	52
Tableau 23-	Comparaison théorique des quantités de matières d'origine ICI.....	53
Tableau 24-	Taux de récupération 2008 versus celui de 2001.....	54
Tableau 25-	Bilan 2008 versus les objectifs de la Politique québécoise.....	54
Tableau 26-	Quantités de matières d'origine CRD éliminées en 2008.....	55
Tableau 27-	Quantités de matières d'origine CRD récupérées et valorisées en 2008	56
Tableau 28-	Comparaison théorique des quantités de matières d'origine CRD générées	56
Tableau 29-	Taux de récupération 2008 versus celui de 2001.....	57
Tableau 30-	Performance du secteur CRD en 2008.....	57

LISTE DES FIGURES

Figure 1-	Localisation de la MRC Brome-Missisquoi.....	5
Figure 2-	Milieu biophysique	6
Figure 3-	Évolution de la quantité de matières résiduelles éliminées.....	27
Figure 4-	Évolution de la quantité de matières résiduelles éliminées par municipalité.....	28
Figure 5-	Évolution de la quantité de matières résiduelles récupérées via la collecte sélective municipale.....	31
Figure 6-	Évolution du tonnage par municipalité des matières résiduelles récupérées via la collecte sélective municipale (2001, 2005 et 2008)	31
Figure 7-	Bilan de la quantité de feuilles mortes récupérées via les collectes spéciales municipales	33
Figure 8-	Évolution de la quantité de sapins de Noël récupérés via les collectes spéciales municipales.....	34
Figure 9-	Évolution de la quantité de matières organiques valorisées.....	36
Figure 10-	Évolution de la quantité de RDD récupérée à la RIEDBSM	38
Figure 11-	Évolution de la quantité de RDD récupérée via le programme Peintures récupérées du Québec	39
Figure 12-	Évolution de la quantité de RDD récupérée.....	41
Figure 13-	Évolution de la quantité d'encombrants et de textiles récupérés	42
Figure 14-	Bilan 2008 de récupération de Brome-Missisquoi versus les objectifs de la Politique québécoise	49

1. ÉQUIPE DE TRAVAIL

1.1. MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Monsieur Gilles Chabot, maire de Frelighsburg et président du comité
Monsieur Arthur Fauteux, maire de Cowansville et préfet de la MRC
Monsieur Réal Pelletier, maire de Saint-Armand
Madame Madeleine Chabot, maire d'East Farnham
Monsieur Albert Santerre, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge
Monsieur Josef Hüsler, maire de Farnham

1.2. PERSONNELS DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

Monsieur Robert Desmarais, directeur général
Madame Nathalie Grimard, urbaniste et directrice adjointe du service de la gestion du territoire
Madame Valérie Nantais-Martin, chargée de projets

1.3. AUTRES COLLABORATEURS

Monsieur Mathieu Fournier, directeur de projets, Transfert Environnement
Monsieur Michaël Guillot, agent de recherche, Transfert Environnement

2. REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont su nous fournir les données nécessaires à l'élaboration de ce rapport. Plus particulièrement, Madame Brigitte Nadeau, directrice générale de la Régie Intermunicipale d'Élimination de Déchets Solides de Brome-Missisquoi ainsi que son équipe, Madame Sophie Taillefer, responsable du suivi des PGMR et des matières organiques chez Recyc-Québec, Madame Julie Gagné de Sani-Éco Inc et Madame Colette Tessier de Compo-Haut-Richelieu.

Nous tenons à remercier l'ensemble des municipalités de la MRC et leur personnel :

Municipalité	Maire (esse)	Directeur (rice) général (e)
Abercorn	Jean-Charles Bissonnette	Isabelle Larivière
Bolton Ouest	Donald Badger	Carrol Kralik
Brigham	Steven Neil	Jean-François Grandmont
Brome	Léon Thomas Selby	Carmen Forgues
Canton de Bedford	Gilles Saint-Jean	Linda Payment
Cowansville	Arthur Fauteux	Mario Lafrance
Dunham	Marcel Poirier	Pierre Loïselle
East Farnham	Madeleine Chabot	Madelyn Marcoux
Farnham	Josef Hüsler	Robert Comeau
Frelighsburg	Gilles Chabot	Anne Pouleur
Lac-Brome	Richard Wisdom	Jean Bourret
Notre-Dame-de-Stanbridge	Michel Pelletier	Béatrice Travers
Saint-Armand	Réal Pelletier	Jacqueline Chisholm
Sainte-Sabine	Laurent Phoenix	Johanne Duval
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Albert Santerre	Monique Aubry
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	Pierrette Alarie	Sonia Côté
Stanbridge East	Greg Vaughan	Vera Gendreau
Stanbridge Station	Lucien Messier	Serge Therrien
Ville de Bedford	Claude Dubois	Yvon Labonté
Ville de Sutton	Kenneth Hill	Suzanne Lessard

Il importe également de remercier les intervenants des secteurs ICI (industries, commerces et institutions) et de la CRD (construction, démolition et rénovation) ainsi que tous les organismes qui, de par leur collaboration, ont permis de dresser un bilan de la gestion des matières résiduelles dans Brome-Missisquoi des plus représentatifs possible.

3. INTRODUCTION

3.1. MISE EN CONTEXTE

Le Plan de Gestion des Matières Résiduelles de Brome-Missisquoi (PGMR) est entré en vigueur en août 2003. D'ailleurs, la MRC Brome-Missisquoi a été la première MRC au Québec à adopter un règlement édictant son PGMR. La rédaction du PGMR reposait sur les recommandations du BAPE élaborées dans le *Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008* (MEF, 1998). En adoptant ce plan, les 20 municipalités du territoire y étaient liées et s'engageaient à atteindre ses objectifs et à réaliser ses actions.

Tel que prévu à l'article 53.23 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, une MRC doit réviser son plan tous les cinq ans. En ce sens, le PGMR de Brome-Missisquoi est arrivé à échéance et mérite d'être révisé. Par contre, avant d'en entamer la révision, la MRC Brome-Missisquoi devait réaliser un bilan de son plan pour les années 2003 à 2008. De plus, la révision du PGMR débutera lorsque la nouvelle Politique gouvernementale relative à la gestion des matières résiduelles sera officielle et effective afin d'avoir un deuxième PGMR qui y concorde.

3.2. RAPPEL DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Le *Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008* a été remplacé en 1999 par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Cette dernière, tout comme le plan d'action, proposait une gestion plus respectueuse de l'environnement, tout en contribuant au développement durable et économique du Québec. La *Loi sur la qualité de l'environnement* obligeait les MRC à établir un PGMR dans un délai de deux ans. En plus des organismes municipaux, elle interpellait aussi les entreprises et la population.

La *Politique* indiquait ainsi des mesures visant à mettre en valeur plus de 65 % des matières résiduelles ayant un potentiel de valorisation, tous secteurs confondus. Également, des objectifs de récupération par matière et pour chaque secteur d'activités avaient été fixés :

Secteur Municipal

- 60 % du verre, plastique, métaux, matières putrescibles, encombrants, fibres;
- 75 % des résidus domestiques dangereux (huiles, peintures, pesticides, etc.)
- 50 % du textile;
- 80 % de la consigne (canettes, bouteilles).

Secteur des Industries, commerces et institutions (ICI)

- 85 % des pneus;
- 95 % des métaux et du verre;
- 70 % du plastique et des fibres, y compris le bois;
- 60 % de la matière putrescible.

Secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD)

- 60 % de toutes les matières pouvant être mises en valeur.

3.3. BILAN MI-PARCOURS

Le bilan de mi-parcours, réalisé en 2005 par la firme BPR, avait permis à la MRC et aux municipalités de savoir où elles en étaient rendues par rapport aux objectifs du PGMR et de mesurer la performance des actions mises en place depuis son entrée en vigueur à l'aide de certains calculs de performance. L'analyse de la situation avait permis d'identifier les actions à implanter dans le futur et d'émettre des recommandations au Conseil des maires de la MRC. Dans l'ensemble, le bilan mi-parcours faisait état d'une amélioration de la gestion des matières résiduelles par rapport à 2001, année de référence pour l'élaboration du PGMR.

3.4. BILAN DU PGMR 2003-2008

Le présent bilan a pour principaux objectifs de faire l'état de la situation de la gestion des matières résiduelles dans Brome-Missisquoi en date du 31 décembre 2008 et de savoir si les objectifs fixés, il y a plus de cinq, ont été réalisés. Ce bulletin de performance permettra au conseil des maires et aux municipalités de savoir où la région est rendue dans ce dossier.

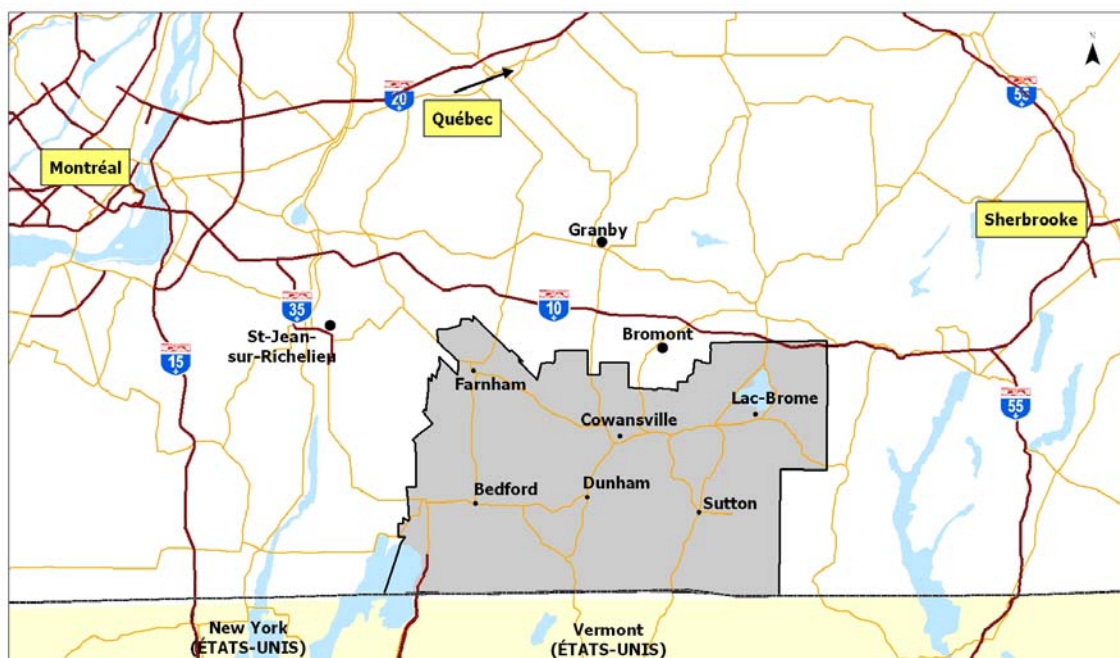
Le bilan du PGMR se présente sous plusieurs sections. Les principales sections concernent le bilan de la gestion des matières résiduelles pour le secteur municipal, des Industries, Commerces et Institutions (ICI) et de la Construction, Rénovation et Démolition (CRD). Une section de recommandations a également été réalisée afin d'alimenter les réflexions pour l'établissement des objectifs et des actions du deuxième PGMR.

4. DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

4.1. DESCRIPTION PHYSIQUE

La MRC s'étend sur un territoire de 1 548 km² et est bordée par les MRC du Haut-Richelieu, de Rouville, de La Haute-Yamaska, de Memphrémagog et au sud, par l'état du Vermont. Composée de 20 municipalités, la MRC fait partie de la région administrative de la Montérégie et, plus particulièrement, de la sous-région « Appalaches - Cantons-de-l'Est » avec les MRC d'Acton et de La Haute-Yamaska.

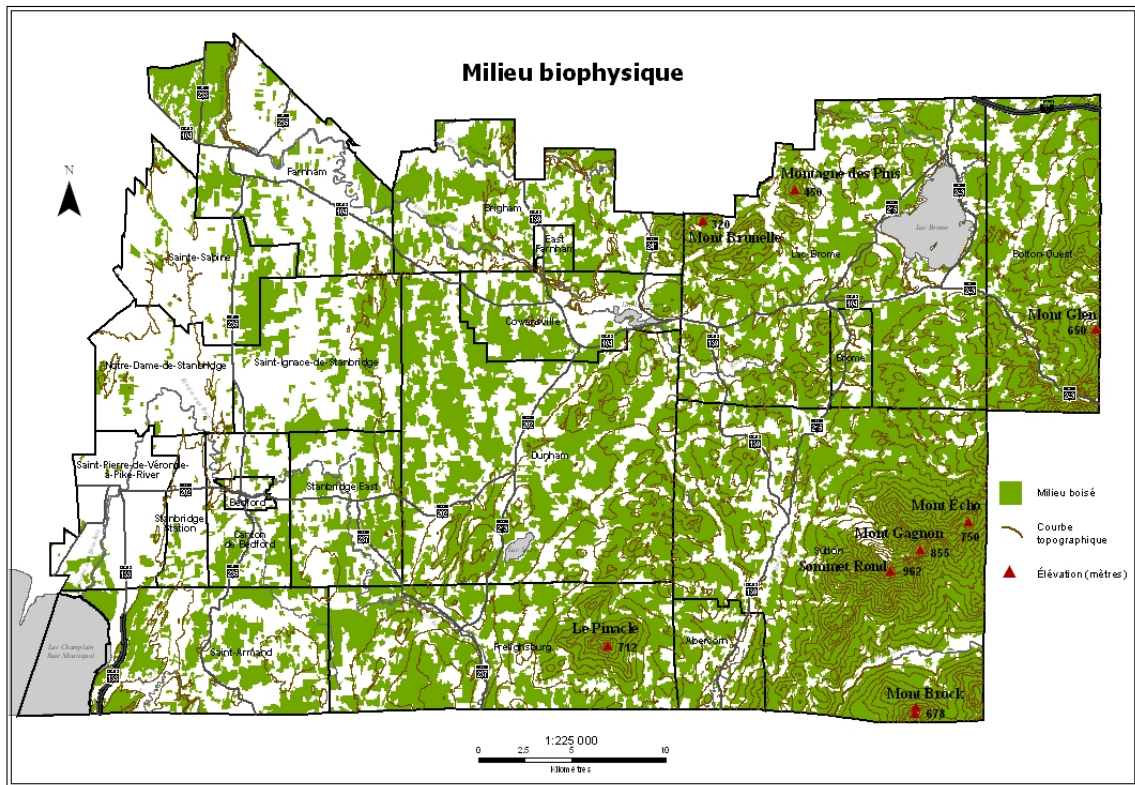
Figure 1- Localisation de la MRC Brome-Missisquoi¹



Sur le plan physiographique, elle se situe à la rencontre de la plaine du Saint-Laurent dans sa partie ouest et des Appalaches dans sa partie est. Ainsi, l'agriculture domine largement dans la plaine à l'ouest et progressivement, vers l'est, le relief s'élève et fait place à une série de collines et de vallons. Le massif montagneux des monts Sutton occupe la partie est de la MRC, dans le prolongement de la chaîne appalachienne. La forêt (feuillue aux trois quarts) et le récréotourisme prévalent dans toute la zone montagneuse.

¹ Service de la gestion du territoire, MRC Brome-Missisquoi, 2009.

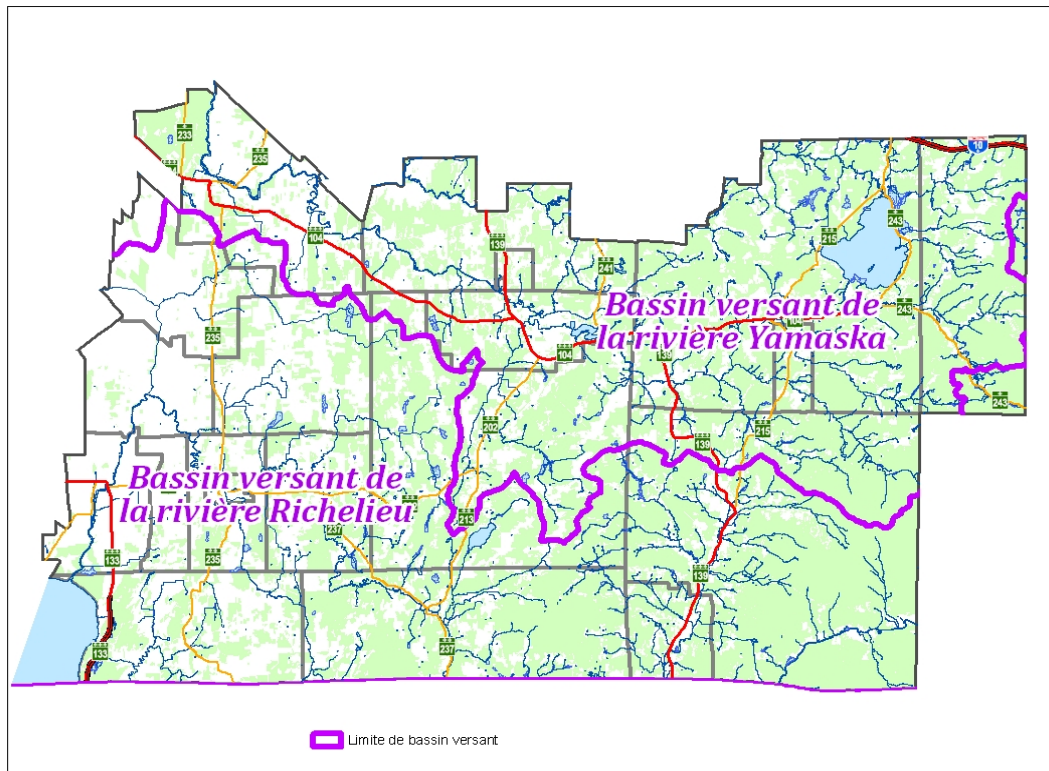
Figure 2- Milieu biophysique²



Le territoire de la MRC comporte trois plans d'eau majeurs, soit le lac Brome, la baie Missisquoi et le lac Selby de même que plusieurs cours d'eau tels que la rivière Yamaska et la rivière aux Brochets. Le territoire est divisé en deux grands bassins hydrographiques soit celui de la rivière Yamaska (au nord) et celui de la rivière Richelieu (au sud).

² Ibid

Figure 3- Réseau hydrographique³



4.2. PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

En 2008, la population permanente de la MRC atteignait 47 127 habitants. En ordre d'importance, Cowansville (12 297 hab.) est la principale agglomération, suivie de Farnham (7 908 hab.), Lac-Brome (5 615 hab.), Sutton (3 818 hab.) et de Bedford (2 648 hab.). À ce nombre, s'ajoutent près de 8 500 résidents saisonniers. Ce phénomène de la villégiature modifie les données statistiques de population et l'analyse statistique du bilan en tiendra compte. Cette population dite saisonnière est principalement concentrée dans les municipalités de l'est de la MRC telles que Lac-Brome, Bolton-Ouest, Abercorn et Sutton (voir tableau 1 ci-bas).

La MRC Brome-Missisquoi est une MRC rurale où la densité d'occupation du territoire est faible (31,1 personnes/km²) par rapport à l'ensemble de la Montérégie (126,3 personnes/km²)⁴.

³ Ibid

⁴ Source : Institut de la Statistique du Québec, 2007

Tableau 1- Population permanente et saisonnière en 2008

Municipalités	Désignation	Population permanente ⁵	Population saisonnière ⁶	Population totale équivalente ⁷	Nombre de logements ⁸
Abercorn	Village	358	214	465	240
Bedford (ct)	Canton	746	97	794	281
Bedford (v)	Ville	2 648	2	2649	1362
Bolton-Ouest	Municipalité	720	688	1064	529
Brigham	Municipalité	2 438	311	2593	1025
Brome	Village	274	136	342	149
Cowansville	Ville	12 297	2	12298	5611
Dunham	Ville	3 434	957	3912	1658
East Farnham	Municipalité	517	48	541	209
Farnham	Ville	7 908	60	7938	3615
Frelighsburg	Municipalité	1 028	439	1248	639
Lac-Brome	Ville	5 615	626	5928	3520
Notre-Dame-de-Stanbridge	Municipalité	733	90	778	301
Saint-Armand	Municipalité	1 186	490	1431	712
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Municipalité	635	99	684	272
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	Municipalité	541	156	619	289
Sainte-Sabine	Municipalité	1 069	101	1120	370
Stanbridge East	Municipalité	853	124	915	388
Stanbridge Station	Municipalité	309	46	332	133
Sutton	Ville	3 818	3809	5722	3568
Total		47 127	8 494	51 374	24 871

⁵ Décret #7-2009 7 janvier 2009

⁶ Population estimée en multipliant le nombre de chalets ou de propriétés résidentielles appartenant à des non-résidents par 2,3 (nombre moyen de personnes par ménage en 2006 dans la MRC Brome-Missisquoi), Statistique Canada, *Recensement 2006*.

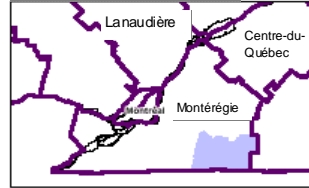
⁷ Population totale équivalente = population permanente + (population saisonnière / 2)

⁸ Sommaire du rôle d'évaluation, 2008

MRC Brome-Missisquoi (460)

Superficie du territoire (km ²) :	1 548
Superficie du Québec ⁽³⁾ (km ²) :	1 312 126,40
MRC / Québec :	0,12%
Nombre de municipalités :	20
Densité de la population ⁽³⁾ (hab. / km ²) :	31,1
Nombre total de logements ⁽¹⁾ :	24 871
Population saisonnière ⁽¹⁾ :	8 494
Taille moyenne des ménages ⁽²⁾ :	2,3 personnes/ ménage

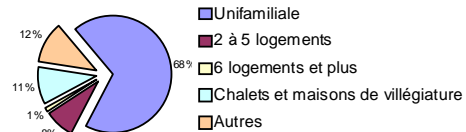
Localisation de la MRC



UNITÉS D'OCCUPATION ⁽¹⁾

Catégorie :	Nombre :
Unifamiliale	12 310
2 à 5 logements	1 484
6 logements et plus	202
Chalets et maisons de villégiature	1 916
Autres	2 093
total:	24 871

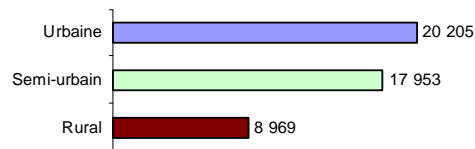
Répartition de l'occupation



POPULATION ⁽⁴⁾

Secteur	Population permanente	Répartition (%)
Rural	8 969	19%
Semi-urbain	17 953	38%
Urbaine	20 205	43%
total :	47 127	
Québec ⁽³⁾ :	7 700 807	

Répartition de la population

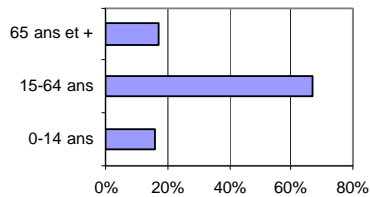


Population totale équivalente : 51 374

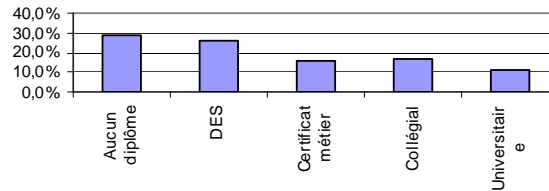
Proportion de la population à l'ensemble de la province : 0,6%

CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ⁽²⁾

Proportion de la population selon le groupe d'âge (2006) :



Proportion de la population totale de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint (2006):



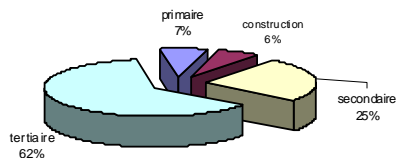
Langue maternelle ⁽²⁾ :

Français :	73,91%
Anglais :	21,66%
Autres :	2,85%

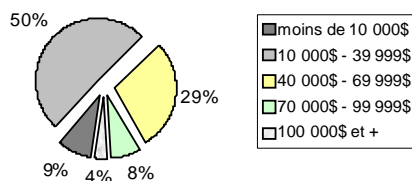
CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

Projections économiques : n/d

Secteur d'emplois ⁽³⁾



Revenus des ménages ⁽⁴⁾



Revenu annuel moyen des ménages privés : 38 853\$

Fiche 1

Sources : (1) Sommaires du rôle d'évaluation, 2008; (2) Statistiques Canada, 2006; (3) Institut de la Statistique du Québec 2006-2007;

(4) Décret # 7-2009, 7 janv. 2009

4.3. TYPOLOGIE ET CARACTÉRISTIQUES DES MUNICIPALITÉS DE BROME-MISSISQUOI

Tableau 2- Densité de la population au kilomètre carré - 2006⁹

Municipalité	Densité population/km ²
Ville de Bedford	622,2
Cowansville	264,3
East Farnham	98,5
Farnham	84,8
Brigham	27,7
Lac-Brome	27,4
Canton de Bedford	23,3
Brome	23,2
Sainte-Sabine	19,1
Dunham	17,4
Stanbridge East	17,0
Stanbridge Station	16,7
Notre-Dame-de-Stanbridge	16,6
Sutton	15,4
Saint-Armand	14,1
Abercorn	13,4
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	13,3
Saint-Ignace-de-Stanbridge	9,1
Frelighsburg	8,3
Bolton-Ouest	7,1

Tableau 3- Typologie des municipalités

Milieu rural	Milieu semi-urbain	Milieu urbain
Abercorn	Brigham	Farnham
Bolton-Ouest	Dunham	Cowansville
Brome	Lac-Brome	
Canton de Bedford	Ville de Bedford	
East-Farnham	Ville de Sutton	
Frelighsburg		
Notre-Dame-de-Stanbridge		
Saint-Armand		
Saint-Ignace-de-Stanbridge		
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River		
Sainte-Sabine		
Stanbridge East		
Stanbridge Station		

⁹ Profils des communautés, recensement 2006, Statistique Canada

Les milieux ruraux, semi-urbains et urbains se définissent selon les principes suivants :

Milieux ruraux : Il s'agit des municipalités d'une population de moins de 2 000 habitants souvent agricoles ou de type village n'ayant pas de rôle régional en matière de services et d'emplois.

Milieux semi-urbains : Ce sont des municipalités de plus de 2 000 habitants. Les villes de Bedford et de Lac-Brome exercent sensiblement les mêmes fonctions régionales que la ville de Farnham. De plus, la ville de Lac-Brome possède une vocation touristique et de villégiature. Les municipalités de Sutton, de Dunham et de Brigham sont des zones périurbaines qui ont connu un accroissement considérable de leur population. La Ville de Sutton est également reconnue comme un pôle touristique régional de par la présence de la montagne qui permet des activités quatre saisons.

Milieux urbains : Les villes de Cowansville et de Farnham sont les plus peuplées et sont considérées comme des milieux urbains. Cowansville est caractérisée comme étant la ville centre de la MRC et qui exerce une fonction supra-régionale notamment de par sa structure commerciale, de la présence d'emplois manufacturiers ainsi que d'emplois gouvernementaux dans le domaine de la santé, de la sécurité publique, de la justice et de l'emploi. La ville de Farnham quant à elle exerce une fonction régionale en terme d'administration publique, de soins de santé et de commerces. Elle compte aussi plusieurs industries.

5. MÉTHODOLOGIE

Cette section présente la méthodologie utilisée pour obtenir les différentes données nécessaires à l'élaboration du bilan 2003-2008 pour les secteurs municipaux, des ICI et de la CRD. Dans la mesure du possible, la méthodologie a été élaborée de façon à permettre la comparaison avec les résultats présentés dans le PGMR (2001) et dans le bilan mi-parcours (2005).

Il est à noter que le bilan a été élaboré en se basant sur des données transmises par différents intervenants qui ne possèdent pas toujours ni les infrastructures ni les ressources pour évaluer de façon précise la provenance et les quantités de matières récupérées, transportées ou éliminées. De plus, la validation de ces données a été réalisée à partir de résultats globaux obtenus pour l'ensemble du Québec et de tendances observées depuis 2000 dans les différents secteurs de génération, le but étant de dresser un portrait global de la situation.

Globalement, toutes les données ont été obtenues par téléphone et courriel. Dans certains cas, plus de six appels de relance ont dû être effectués afin d'obtenir les données souhaitées.

5.1. SECTEUR MUNICIPAL

Le secteur municipal correspond aux matières résiduelles générées par le secteur résidentiel, donc par les citoyens de Brome-Missisquoi.

D'abord, un questionnaire d'une quarantaine de questions a été envoyé à l'ensemble des municipalités du territoire (voir l'annexe 1). Ce questionnaire avait pour but de connaître l'état de la situation dans chacune des municipalités notamment en ce qui a trait aux collectes, aux actions réalisées ou non réalisées et aux frais reliés à la gestion des matières résiduelles.

Ensuite, les divers intervenants et organismes impliqués dans le secteur municipal ont été contactés par téléphone et par courriel (ex : friperies, centres de tri, magasins de meubles usagés, RIEDSBM, quincailleries, etc.) afin d'obtenir le maximum de statistiques d'élimination ou de valorisation.

Le bilan de la performance de la gestion des matières résiduelles 2008 a été réalisé grâce au bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles du Québec effectué par Recyc-Québec et grâce à la grille de calcul pour mesurer la performance des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles conçue par Recyc-Québec en juin 2008.

La comparaison des performances municipales a principalement été effectuée en utilisant les résultats du rapport de la caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec réalisé par Recyc-Québec en 2006 et 2007, le PGMR pour l'année 2001 et le bilan mi-parcours pour l'année 2005.

Selon le Guide d'utilisation relatif à la grille de calcul pour mesurer la performance des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles élaborée par Recyc-Québec (2008), les municipalités sont classifiées selon s'il s'agit d'un milieu urbain ou d'un milieu rural. Ces deux types de milieux sont définis ainsi :

Milieu urbain : correspond à une concentration démographique de 1 000 habitants ou plus et dont la densité est de 400 habitants ou plus au kilomètre carré.

Milieu rural : correspond à tout territoire qui n'est pas urbain.

Selon ces définitions, dans Brome-Missisquoi, seule la Ville de Bedford se qualifierait comme étant une municipalité urbaine. À notre avis, la réalité de la génération des matières résiduelles des municipalités de Brome-Missisquoi ne peut se traduire sur cette base. Lors de l'élaboration du PGMR et du bilan mi-parcours, les 20 municipalités du territoire ont été divisées en trois sous-groupes soit le milieu rural, semi-urbain et urbain (voir tableau 3 section 4.3). Cette classification tient compte de différents facteurs tels la population totale, le nombre de logements, l'offre en services à la population, les activités économiques et la fonction de la municipalité à l'échelle de Brome-Missisquoi.

Afin d'utiliser la grille de calcul et que les données y soient les plus représentatives possible, 50 % des logements situés dans les municipalités semi-urbaines ont été catégorisés comme des logements en territoire urbain. Et 50 % des logements situés dans les municipalités semi-urbaines ont été catégorisés comme des logements en territoire rural. Aux fins d'utilisation de la grille, 14 792 logements ont été classés comme urbains et 10 079 logements comme ruraux.

5.1.1. SECTEUR MUNICIPAL- MATIÈRES ÉLIMINÉES

D'après l'évaluation de l'équipe de *Transfert Environnement* et de Mme Brigitte Nadeau, directrice générale de la RIEDSBM, une part de 10 % des déchets résidentiels peut être attribuée au secteur ICI car plusieurs d'entre eux sont intégrés dans les collectes de déchets municipales. C'est pourquoi, pour 2008, une quantité supplémentaire de 1 476 tonnes, soit l'équivalent de 10 % des 14 760 tonnes de déchets résidentiels a été soustrait au secteur résidentiel pour l'attribuer au secteur des ICI. Une part de 10 % des déchets résidentiels éliminés en 2001 et 2005 a également été calculée et rajoutée aux tonnages ICI éliminés au cours de ces mêmes années afin de permettre les comparaisons.

5.1.2. SECTEUR MUNICIPAL- MATIÈRES RÉCUPÉRÉES ET VALORISÉES

Comme la collecte sélective municipale dessert plus de 1 270 ICI, les matières recyclables récupérées pour ce secteur sont mélangées avec les matières d'origine résidentielle. Dans le but d'avoir une représentativité statistique, la firme *Transfert Environnement* a évalué pour 2008 à 1 831,5 tonnes la part de matières recyclables attribuable au secteur ICI (voir section 5.2.2). Toutefois, cet exercice n'a pas été fait pour les années 2001 et 2005, ce qui limite les comparaisons entre les diverses années.

5.2. SECTEUR ICI¹⁰

La méthodologie de collecte des données pour ce secteur a été la plus ardue du fait du nombre d'intervenants impliqués et du caractère très hétérogène de ceux-ci. Au contraire du secteur municipal, où les quantités et la nature des matières générées sont relativement comparables d'une porte à l'autre, les ICI sont très différents de par leur taille et leur domaine d'activités. Il est à noter que le niveau de détails des données disponibles collectées auprès des fournisseurs de services de gestion des matières résiduelles actifs sur le territoire n'a pas permis de départager les matières provenant de chacune des trois grandes catégories d'ICI, à savoir les commerces, les institutions et les industries. Un bilan global pour le secteur ICI est donc présenté.

De façon générale, l'approche utilisée a été de :

- 1) déterminer, avec le plus de justesse possible, le nombre d'ICI présent sur le territoire de la MRC en 2008;
- 2) déterminer, via les différents fournisseurs de services actifs sur le territoire, les quantités de matières d'origine ICI éliminées en 2008;
- 3) déterminer, via les différents fournisseurs de services actifs sur le territoire et un échantillon limité d'ICI, les quantités de matières d'origine ICI récupérées en 2008 ;
- 4) valider et compléter les résultats obtenus via différentes extrapolations, en tenant compte des données et des tendances québécoises dans ce secteur.

5.2.1. SECTEUR ICI- MATIÈRES ÉLIMINÉES

Afin de déterminer les quantités de matières éliminées en 2008 par le secteur ICI, tous les transporteurs de déchets et les sites d'enfouissement actifs en région ont été contactés. Selon les différents intervenants contactés, tous les déchets ICI en provenance des 20 villes de la MRC Brome-Missisquoi ont été enfouis au site de la RIEDSBM en 2008.

En 2008, les quantités de déchets comptabilisées ont été réparties selon quatre catégories distinctes de pesée pour différencier les résidus ICI en provenance de la MRC, à savoir les catégories « Commercial », « Industriel », « Institutionnel » et « Tapis ». La catégorie « Tapis » concernait essentiellement les résidus ultimes de fabrication de revêtement intérieur (moquette) pour les automobiles générés par l'usine Collins & Aikman de Farnham, usine qui a fermé ses portes le 28 février 2008. Cette fermeture a entraîné à elle seule une diminution des déchets industriels enfouis en 2008 d'un peu plus de 5 500 tonnes par rapport à 2005 (RIEDSBM 2009).

Bien que la RIEDSBM ait grandement raffiné ses catégories de pesée depuis 2001, le système repose néanmoins sur les dires des transporteurs au poste de pesée. Cette façon de faire, commune à la majorité des sites d'enfouissement du Québec, a démontré de nombreuses lacunes par le passé lors de vérifications de contrôle ou de caractérisations spontanées. De fait, il semble clair que certains transporteurs produisent de fausses déclarations sur la provenance et la nature de leurs résidus, la tentation étant très forte « d'équilibrer » certains circuits en collectant des clients

¹⁰ Tiré du bilan 2008 des secteurs ICI et CRD, MRC Brome-Missisquoi, Transfert Environnement, 2009.

supplémentaires pour maximiser la charge de leur camion. De plus, les tarifs préférentiels pour les déchets issus des villes membres de la RIEDSBM contribuent également à drainer une partie de résidus provenant de l'extérieur de la MRC, résidus qui sont faussement attribués aux villes membres par les transporteurs. Évidemment, ces pratiques biaisent la valeur des quantités comptabilisées ce qui implique donc de considérer les données sur la nature et la provenance des résidus éliminés avec beaucoup de précautions.

Par ailleurs, une caractérisation effectuée par l'équipe de *Transfert Environnement* à l'automne 2008 au site d'enfouissement de Cowansville a révélé la présence d'une quantité appréciable de déchets d'origine ICI dans les déchets résidentiels. Cela s'explique par le fait qu'une quantité significative de petits ICI est desservie par une collecte municipalisée des déchets. Comme les transporteurs isolent rarement la collecte résidentielle de la commerciale pour des raisons économiques, des déchets commerciaux se retrouvent dans les camions de collecte résidentielle. Telle que mentionnée à la section 5.1.1, une part de 10 % des déchets résidentiels peut être attribuée au secteur ICI. Une quantité supplémentaire de 1 476 tonnes, soit l'équivalent de 10 % des 14 760 tonnes de déchets récupérés via les collectes municipalisées des 20 villes de la MRC, a donc été ajoutée au tonnage global éliminé par le secteur ICI en 2008. Une part de 10 % des déchets résidentiels éliminés en 2001 et 2005 a également été calculée et rajoutée aux tonnages ICI éliminés au cours de ces mêmes années afin de permettre les comparaisons.

Aux fins de l'élaboration du bilan 2008 pour le secteur ICI, la pierre angulaire du mandat a été d'évaluer avec le plus de précision possible le nombre d'établissements présents sur le territoire de la MRC, une donnée essentielle pour les différents calculs de génération. Des démarches ont donc été entreprises auprès de Cornerstone Group of Companies, une firme canadienne spécialisée dans le recensement d'entreprises et dans l'élaboration de banques de données commerciales. Cette liste, dont la dernière mise à jour remonte au 30 mars 2009, a établi à 1 537 ICI présents sur le territoire de Brome-Missisquoi. La liste fournie par Cornerstone comptait peu d'institutions du type hôtel de ville, parc, églises, cimetières et organismes gouvernementaux, alors c'est pourquoi le nombre de certains types d'institutions a été ajusté à partir de rôles d'évaluation.

5.2.2. SECTEUR ICI- MATIÈRES RÉCUPÉRÉES ET VALORISÉES

L'acquisition des informations nécessaires à la réalisation de cette section du bilan a été complexe. De fait, il existe une multitude de récupérateurs actifs dans la MRC, certains étant pourtant relativement éloignés de celle-ci. Plusieurs petits récupérateurs font également de la récupération en dilettante et ne sont pas en mesure ou ne désirent tout simplement pas évaluer et communiquer leurs tonnages.

De plus, certains récupérateurs se sont récemment lancés dans la récupération de nouvelles matières pour lesquelles ils ne sont pas spécialisés et il devient difficile d'obtenir des données précises. Par exemple, l'entreprise TMR inc. de Saint-Sébastien, qui se spécialise principalement dans la récupération des résidus de CRD, récupère également les matières compostables pour un seul client, soit l'entreprise Bonduelle Amérique du Nord inc. de Bedford, mais n'a pas été en mesure de fournir de quantités récupérées, celles-ci ayant finalement été obtenues via l'entreprise elle-même.

Afin d'évaluer les quantités de matières d'origine ICI récupérées en 2008, une évaluation du nombre d'ICI desservis par la collecte sélective municipale a d'abord été réalisée. À partir d'une liste fournie par la MRC et compilée selon des sondages réalisés auprès des 20 municipalités la composant, il a été établi que 1273 ICI étaient desservis par une collecte sélective municipale en 2008. Ce nombre est pour le moins impressionnant puisqu'il donne un taux de couverture de 83 % d'après les résultats adaptés de la liste de Cornerstone (1273/1537). La majorité de ces établissements est intégrée à la collecte résidentielle des matières recyclables qu'offre leur municipalité, généralement via des bacs de 360 litres ou des conteneurs collectés aux deux semaines.

Comme les matières recyclables d'origine ICI récupérées via la collecte sélective sont mélangées avec les matières d'origine résidentielle, une estimation des quantités acheminées au centre de tri de Sani-Éco, qui reçoit les matières recyclables des 20 municipalités de la MRC Brome-Missisquoi, a dû être effectuée.

Pour ce faire, les quantités de matières recyclables reçues au centre de tri pour l'ensemble de la MRC en 2008 ont été rapportées par habitant (112 kilogrammes/habitant). Pour évaluer la part de matières d'origine ICI, le taux de génération de 69 kilogrammes de matières recyclables calculé par habitant au Québec pour le secteur résidentiel en 2006 a été utilisé (Recyc-Québec, 2007a). Ce taux a cependant dû être indexé pour refléter le taux anticipé pour 2008. Ainsi, l'augmentation des quantités récupérées par le secteur municipal entre 2000 et 2006 a été projetée à l'aide d'une courbe de tendance sur une base de 8 ans (Graphe 1 de l'annexe 2). L'augmentation relative calculée entre les années 2006 et 2008 (10,65 %) a ensuite été appliquée au taux de 69 kilogrammes pour obtenir un taux projeté pour 2008 (RECYC-QUÉBEC 2007b). En faisant la différence entre le taux ainsi obtenu (76,35 kilogrammes par habitant) et celui calculé pour la MRC en 2008, on obtient la part estimée attribuée aux ICI (112,00 - 76,35 = 35,65 kilogrammes de matières ICI par habitant). Appliqué à la population équivalente de la MRC en 2008, il est possible d'évaluer à 1 831,5 tonnes la quantité de matières recyclables d'origine ICI acheminée au centre de tri de Sani-Éco en 2008 (51 374 x 35,65 kg/habitant). En terme de génération par ICI desservis, on obtient donc une quantité de 1,44 tonne par année par établissement (1 831,5 tonnes/1 273 ICI), soit l'équivalent d'environ 40 bacs de 360 litres.

Pour les autres matières récupérées, les données ont été colligées auprès de 35 récupérateurs et transporteurs actifs dans la région. Rappelons que les données collectées auprès de ces derniers n'ont pas permis de départager la provenance commerciale, institutionnelle ou industrielle des différents résidus. Enfin, 34 ICI, dont les bilans respectifs de gestion des matières résiduelles étaient déjà connus pour 2001 ou 2005, ont également été contactés pour une mise à jour ce qui a permis de relever par le fait même les grandes tendances pour 2008.

5.2.3. SECTEUR ICI- MATIÈRES GÉNÉRÉES

Les quantités de matières d'origine ICI générées en 2008 ont été évaluées en additionnant les quantités éliminées et les quantités récupérées. Les résultats de génération ainsi obtenus ont ensuite été validés avec les données québécoises calculées pour 2006 et indexées pour 2008. Bien que ces données soient globales pour l'ensemble du Québec, elles permettent néanmoins de juger de l'ordre de grandeur des données colligées par *Transfert Environnement* pour la MRC Brome-Missisquoi.

La démarche utilisée a été de calculer la courbe de tendance de la hausse de génération des résidus ICI observée pour l'ensemble du Québec entre 2000 et 2006 (Recyc-Québec, 2007b). Grâce à la pente de cette courbe, il a ensuite été possible de projeter une quantité générée de 5 655 000 tonnes pour l'ensemble du secteur ICI en 2008 (Graphe 2 de l'annexe 2). Rapportée sur la population du Québec calculée en 2008 par l'Institut de la statistique du Québec (7 550 504), on obtient un taux de génération par habitant d'environ 73 kilogrammes de matières ICI.

En appliquant finalement ce taux à la population équivalente de la MRC Brome-Missisquoi, on obtient une quantité théorique générée de résidus ICI de 37 484 tonnes en 2008, une donnée qui permet de valider, de façon générale, les données obtenues via les différents fournisseurs de services du territoire.

5.3. SECTEUR CRD¹¹

5.3.1. SECTEUR CRD- MATIÈRES ÉLIMINÉES

À l'instar du secteur ICI, la première étape a été de contacter les fournisseurs de services spécialisés dans le transport et l'élimination des résidus de CRD en région afin de s'assurer d'en retracer toutes les quantités. Au même titre que les résidus ICI, tous les résidus de CRD à enfouir en provenance de la MRC Brome-Missisquoi semblent avoir été éliminés au site d'enfouissement de la RIEDSBM et ce, malgré le fait que le Dépôt de matériaux secs (DMS) Carrière Thibault inc. de Sainte-Cécile-de-Milton était encore en activité en 2008 (Thibault 2009).

En 2008, la Régie a utilisé trois catégories distinctes de pesée pour différencier les résidus de CRD en provenance de la MRC, à savoir « Démolition », « Construction » et « Privé conteneur ». Malgré le fait que cette dernière catégorie de pesée fasse référence à la location d'un conteneur par un citoyen, les matières éliminées sont majoritairement issues de travaux de CRD et ont donc été considérées en ce sens. Cette catégorie de pesée a d'ailleurs été intégrée au secteur CRD dans le PGMR et lors du bilan de mi-parcours réalisé en 2005.

¹¹ Ibid

5.3.2. SECTEUR CRD- MATIÈRES RÉCUPÉRÉES OU VALORISÉES

Les récupérateurs actifs en région ont été contactés afin de quantifier les matières issues du secteur de la CRD récupérées en 2008. Les contacts ont été effectués à partir d'une liste fournie par la MRC en date du 27 mars 2009 et à partir de rajouts jugés pertinents par l'équipe de *Transfert Environnement*. La liste des 21 récupérateurs contactés est disponible à l'annexe 4.

5.3.3. SECTEUR CRD- MATIÈRES GÉNÉRÉES

Les matières générées ont été obtenues en additionnant les matières récupérées et les matières éliminées. Afin de valider les données obtenues, le taux annuel de génération de 574 kilogrammes de résidus de CRD par habitant, calculé dans le plus récent bilan de Recyc-Québec, a été utilisé (Recyc-Québec, 2007b). Ce taux, calculé pour l'année 2006, a cependant dû être indexé afin de tenir compte de l'augmentation annuelle de la génération de ce type de résidus depuis 2000 au Québec. Ainsi, la hausse de génération observée entre 2000 et 2006 a été extrapolée via une courbe de tendance sur une base de 8 ans (Graphe 3 de l'annexe 2). La hausse relative calculée entre la quantité extrapolée pour 2008 et celle mesurée pour 2006 a ensuite été appliquée au taux de 574 kg/habitant pour tenir compte des augmentations anticipées pour les années 2007 et 2008. On obtient ainsi un taux de génération projeté de 624 kg de résidus de CRD par habitant du Québec en 2008. En appliquant ce taux à la population équivalente de la MRC Brome-Missisquoi, on obtient une quantité théorique générée de résidus de CRD de 32 057,4 tonnes en 2008, une donnée qui permet de valider, de façon générale, les données obtenues via les différents fournisseurs de services du territoire.

Enfin, et compte tenu de la grande différence entre les résultats obtenus en 2001 et en 2005 de même que ceux de 2008, les récupérateurs ont été contactés une deuxième fois afin de s'assurer que les données fournies ne concernaient que les 20 villes de la MRC Brome-Missisquoi, ce qui s'est avéré le cas.

6. LIMITES DU BILAN

Dans le cadre de l'élaboration du bilan 2003-2008, plusieurs contraintes ont été rencontrées. Voici les principales limites du bilan à considérer dans l'interprétation des résultats :

- Il est difficile d'effectuer une comparaison entre les données du PGMR (2001), du bilan mi-parcours du PGMR (2005) et du bilan 2003-2008 du PGMR (2008), entre autres, parce que les connaissances sur les matières résiduelles et les calculs statistiques se sont raffinées au fil des ans.
- Certaines validations ont été effectuées à partir des données de génération théoriques établies dans le PGMR (2001). De ce fait, si les données utilisées étaient erronées ou non représentatives à cette époque, les calculs qui en résultent le sont également.
- Le mandat octroyé à *Transfert Environnement* consistait à réaliser un bilan représentatif et non une étude de génération exhaustive. Idéalement, chacun des 1 537 ICI répertoriés du territoire aurait été rencontré afin de déterminer avec précision les types et les quantités de matières générées, récupérées et éliminées en 2008. Évidemment, ce processus aurait été long, fastidieux et particulièrement onéreux.
- Pour plusieurs catégories de matières, les données obtenues dépendaient des estimations d'entrepreneurs, d'entreprises, d'organismes ou autres intervenants. Plusieurs appels téléphoniques (jusqu'à 6) pour un même intervenant ont été nécessaires afin d'obtenir les données souhaitées. Certains intervenants n'ont pas eu le temps ou ont tout simplement refusé de fournir leurs données. Néanmoins, de nombreuses données qualitatives ont été recueillies et permettent de déceler les grandes tendances, mais les données du bilan doivent être considérées avec précaution.
- Le caractère très général de certaines données collectées auprès des récupérateurs n'a pas permis de répartir les quantités récupérées entre les industries, les commerces et les institutions. De plus, le faible échantillon de bilans ICI complets obtenus et la nature très hétérogène des quantités et des types de matières répertoriées n'ont malheureusement pas permis d'établir de taux de répartition et de génération pour l'ensemble du secteur. Un échantillon beaucoup plus grand et représentatif de chacun des secteurs d'activités ICI présents sur le territoire aurait été nécessaire pour y arriver.

7. ÉQUIPEMENTS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE

7.1. ÉQUIPEMENTS ET SERVICES OFFERTS À LA RIEDSBM

On retrouve, sur le territoire de la MRC, un lieu d'enfouissement sanitaire, situé à Cowansville. Il est administré par la Régie Intermunicipale d'Élimination de Déchets Solides de Brome-Missisquoi (RIEDSBM). La Régie a été créée en 1988 et quatre municipalités sont co-proprétaires : Bedford, Cowansville, Dunham et Farnham. Ce site accepte les matières résiduelles de l'ensemble de la MRC Brome-Missisquoi ainsi que les déchets domestiques d'autres municipalités et de quelques autres ICI des MRC environnantes.

7.1.1. SERVICES OFFERTS PAR LA RIEDSBM

a) Déchets solides

La Régie reçoit les déchets solides selon les termes établis dans son décret de mai 1998. Les citoyens peuvent également apporter leurs résidus eux-mêmes, en présentant une preuve de résidence.

b) Écocentre

La RIEDSBM reçoit les résidus des particuliers à ses installations de Cowansville. Un parc à conteneurs et une remise à Résidus domestiques dangereux, spécifiquement conçue à cette fin, sont installés au site et une personne employée de la Régie s'occupe de gérer l'arrivée des matières. Les citoyens ont accès à l'écocentre tous les jours de la semaine ainsi qu'un samedi par mois d'avril à octobre. Le service pour les RDD est gratuit pour les citoyens de la MRC avec preuve de résidence et des frais sont applicables pour les matières apportées au parc à conteneurs.

Mis à part les matières issues des activités de la CRD et des RDD, la RIEDSBM accepte divers objets tels que: électroménagers, climatiseurs, matériel informatique (ex.: ordinateurs et imprimantes), cartouches d'encre, disques compacts, cellulaires, appareils électroniques (ex.: télévision sans meuble).

c) Feuilles mortes

Le site compte une plateforme de compostage pour les feuilles mortes. Les feuilles mortes recueillies à l'automne lors de certaines collectes municipales et les feuilles apportées par des particuliers sont acheminées sur cette plateforme pour ensuite devenir du compost.

d) La plateforme de biotraitement des sols contaminés aux hydrocarbures

Grâce à cette plateforme, la RIEDSBM est en mesure de recevoir et de traiter des sols contaminés aux hydrocarbures au-dessus du critère «C».

e) Plateforme de concassage d'agrégats

Cette plateforme permet d'y recevoir le béton, la brique, la pierre et le bitume pour y être triés, concassés et réutilisés par la suite.

7.2. ÉQUIPEMENTS ET SERVICES OFFERTS PAR CERTAINES MUNICIPALITÉS¹²

Au cours des dernières années, certaines municipalités ont mis à la disposition de leurs citoyens des équipements ou des services dans le but de favoriser les actions de récupération. Le tableau ci-bas fait état de la situation :

Municipalités	Services
Cowansville	<ul style="list-style-type: none">▪ Point de collecte pour les résidus de jardin dans un conteneur au garage municipal.
Farnham	<ul style="list-style-type: none">▪ Conteneur du programme Peintures récupérées du Québec et récupération de certains RDD au garage municipal.
Lac-Brome	<ul style="list-style-type: none">▪ Point de collecte pour les résidus de jardin et sapin de Noël sur la rue Moffat ;▪ Conteneur du programme Peintures récupérées du Québec et récupération de certains RDD à la caserne de pompiers.
Sutton	<ul style="list-style-type: none">▪ Conteneur du programme Peintures récupérées du Québec et récupération de certains RDD ;▪ Conteneur pour les matières recyclables.

7.3. ÉQUIPEMENTS ET SERVICES OFFERTS PAR L'ENTREPRISE RÉCUPÉRATION 2000

L'entreprise Récupération 2000 est située à Cowansville. Cette entreprise offre un service de location de conteneurs et de collecte de déchets ou de matières recyclables. De plus, l'entreprise gère un centre de tri de matières recyclables notamment pour le bois, le béton, les métaux, le carton, le plastique et le verre.

7.4. SITE DE TRAITEMENT DE BOUES MUNICIPALES ET DE FOSSES SEPTIQUES

Sur le territoire de Brome-Missisquoi, il existe quelques sites où les boues municipales ou de fosses septiques peuvent être traitées et valorisées.

L'entreprise Services Sanitaires Campbell inc. possède dans le parc industriel des technologies environnementales de Cowansville le plus important site de traitement des boues de fosses septiques de la région. Après avoir été déshydratées, les boues sont mélangées à de l'écorce de bois pour en faire du compost. La capacité de ce site est de 30 000 mètres cubes et à l'heure actuelle il est utilisé à une capacité d'environ 70 %. Le compost provenant des boues peut être utilisé pour amender des sols agricoles ou encore comme recouvrement pour permettre une meilleure végétalisation de certains terrains.

Les municipalités de Brigham, Dunham, Lac-Brome et la Ville de Bedford possèdent des systèmes d'épuration où les boues municipales et les boues de fosses septiques sont traitées en partie.

¹² Synthèse des questionnaires complétés par les municipalités au printemps 2009.

7.5. DÉPOTOIRS DÉSAFFECTÉS

D'anciens dépotoirs municipaux et un dépôt de matériaux secs maintenant désaffectés continuent d'avoir des impacts sur leur environnement. Le schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement a identifié 14 de ces sites :

Municipalité	Localisation
Abercorn	Lot 301, rang III
Bedford (ct)	Lot P-2121, rang V
Bedford (ct)	Lot 2102, rang V
Brigham (DMS)	Lot 77
Dunham	Lot 732, rang IX
Farnham	Lots 306 et 307
Farnham	Lot 93, rang II
Farnham	Lots 368 et 369
Frelighsburg	Lots 309 et 310
Lac-Brome	Lots 981 et 982, rang VIII
Saint-Armand	Lot 42
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Lots 2344 et 2346, rang IV
Stanbridge East	Lot 2986, rang I
Sutton	Lot 1313, rang X

8. RÉDUCTION À LA SOURCE ET LE RÉEMPLOI

8.1. RÉDUCTION À LA SOURCE

Il s'agit du premier R du principe des 3 RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation). La réduction à la source vise donc à éviter de générer des matières résiduelles. Dans Brome-Missisquoi, les actions de sensibilisation et d'information auprès des citoyens sont un moyen d'inciter la population à revoir ses habitudes de consommation et ainsi, réduire la quantité de matières consommées. Il est toutefois quasi impossible de quantifier les matières qui ne sont pas générées. Certains calculs ont estimé ce que représente la réduction à la source, mais les méthodologies de calculs doivent être raffinées dans le futur pour obtenir davantage de précision et considérer davantage de variables.

8.2. RÉEMPLOI

Le deuxième R du principe des 3 RV vise à donner une seconde vie à des biens de consommation ou encore à des matériaux en retardant l'étape du recyclage, de la valorisation ou de l'enfouissement. Les actions de réemploi les plus fréquentes sont par exemple lorsqu'un citoyen donne un meuble ou des vêtements à un organisme et qui les redistribuent aux gens moins bien nantis. Encore là, il est très difficile d'établir les quantités de matières qui sont réutilisées. Ce sont principalement les organismes sans but lucratif qui effectuent du réemploi et les quantités qu'ils récupèrent sont estimées et il s'avère très difficile d'établir la proportion de matières qui sera vouée au réemploi, à la récupération ou à l'enfouissement.

9. BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES- SECTEUR MUNICIPAL

9.1. BILAN DES MATIÈRES ÉLIMINÉES

9.1.1. PORTRAIT DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ÉLIMINÉES

En 2008, l'ensemble des matières d'origine municipale destinées à l'enfouissement était acheminé au lieu d'enfouissement de la RIEDSBM. Les villes de Dunham, Farnham et Sutton possédaient leur propre service de collecte pour les ordures. La Ville de Dunham desservait également les municipalités d'Abercorn, de Frelighsburg et d'East Farnham. Le reste du territoire de Brome-Missisquoi était desservi par cinq autres entrepreneurs privés. À elle seule, l'entreprise Nopac Environnement effectuait la collecte des ordures de six municipalités situées dans le secteur ouest de la MRC.

Le coût moyen par porte pour la collecte des déchets était de 89,08 \$. Ce prix moyen était légèrement plus élevé qu'en 2001 (84,98 \$) et qu'en 2005 (80,33 \$). En comparant les municipalités entre elles, on constate de grands écarts de prix. À titre d'exemple, la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge avait le coût le plus bas la porte avec 43,16 \$ et la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge avait le coût le plus élevé avec 127,38 \$ la porte.

La collecte des ordures résidentielles se faisait une fois aux deux semaines dans 11 municipalités et une fois par semaine dans 9 municipalités. Fait intéressant, cinq des six municipalités desservies par Nopac Environnement offraient une collecte hebdomadaire. Selon plusieurs de ces municipalités, lors de l'analyse des soumissions, il n'y avait pas davantage financier à offrir aux citoyens une collecte aux deux semaines plutôt qu'à la semaine. Néanmoins, par rapport à 2001 et 2005, c'est respectivement sept municipalités et cinq municipalités de plus qui offraient, en 2008, un service de collecte des ordures aux deux semaines soit à l'année ou une partie de l'année.

Tableau 4- Synthèse du portrait de la collecte des matières résiduelles municipales destinées à l'enfouissement - 2008

Municipalités	Entrepreneurs	Fréquence des collectes	Bacs obligatoires (240L ou 360L)	Portes desservies	ICI inclus dans collectes ordures	Coût collecte par porte (transport + enfouissement inclus)
Abercorn	Ville de Dunham	1 fois/2sem	oui	250	1	53,79 \$
Canton de Bedford	Sani-Éco	1 fois/sem	non	302	17	77,85 \$
Ville de Bedford	Sani-Éco	1 fois/2sem	oui	1362	228	120,82 \$
Bolton-Ouest	Récupération 2000	1 fois/sem	non	508	7	115,52 \$
Brigham	Services sanitaires Brodeur	1 fois/2sem	non	1049	0	125,55 \$
Brome	Graydon Gardner	1 fois/2sem	non	158	0	109,68 \$
Cowansville	Récupération 2000	1 fois/2sem	oui	6019	245	79,39 \$
Dunham	Ville de Dunham	1 fois/2sem	oui	1628	13	55,02 \$
East Farnham	Ville de Dunham	1 fois/2sem	oui	209	2	54,18 \$
Farnham	Ville de Farnham	1 fois/2sem	oui	3607	285	71,85 \$
Frelighsburg	Ville de Dunham	1 fois/2sem	oui	575	5	63,93 \$
Lac-Brome	Services sanitaires Brodeur	1 fois/sem	non	3140	110	81,80 \$
Notre-Dame-de-Stanbridge	Nopac Environnement	1 fois/2sem	non	307	7	43,16 \$
Saint-Armand	Nopac Environnement	1 fois/sem	non	682	25	90,59 \$
Sainte-Sabine	Sani-Éco	1 fois/sem	non	376	10	117,92 \$
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Nopac Environnement	1 fois/sem	non	262	19	127,38 \$
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike River	Nopac Environnement	1 fois/sem	non	294	19	124,36 \$
Stanbridge East	Nopac environnement	1 fois/sem	non	400	8	100,24 \$
Stanbridge Station	Nopac Environnement	1 fois/sem	non	135	17	91,43 \$
Sutton	Ville de Sutton	1 fois/2sem	non	3382	93	77,23 \$
Total				24 645	1 111	89,01 \$

9.1.2. PORTRAIT STATISTIQUE DES MATIÈRES ÉLIMINÉES

Malgré les efforts de récupération et de valorisation des dernières années, la majorité des matières générées par le secteur municipal prennent le chemin de l'enfouissement. En 2008, sur les 23 195,4 tonnes générées par le secteur municipal, 65,6 % se sont retrouvées à l'enfouissement. Toutefois, depuis 2001, l'enfouissement de l'ensemble des municipalités de Brome-Missisquoi diminue année après année. Par rapport à 2001 et 2005, le secteur municipal a réduit, en 2008, ses quantités de matières enfouies de l'ordre de 11,6 % et de 8,8 %. Cette diminution de l'enfouissement peut s'expliquer en partie par le fait qu'en 2001 et 2005 ce n'était pas toutes les 20 municipalités qui offraient à leurs citoyens un service de collecte sélective.

Tel que mentionné dans la section sur la méthodologie, plusieurs ICI sont inclus dans les collectes municipales des ordures (plus de 1 110), c'est pourquoi un 10 % a été soustrait de la catégorie « déchets résidentiels » pour les années 2001, 2005 et 2008 pour l'attribuer au secteur des ICI pour ces mêmes années. À titre d'exemple, en 2008, le total enregistré au site d'enfouissement pour la catégorie « déchets résidentiels » était de 14 760,14 tonnes et en enlevant 10 % cela donne plutôt 13 284,1 tonnes.

En analysant les statistiques relatives à l'enfouissement par municipalité, il importe de garder en tête que pour les petites municipalités, souvent desservies par le même entrepreneur, la quantité de déchets enregistrée au lieu d'enfouissement est souvent une répartition estimée du chauffeur de camion. Cette estimation est due au fait que les déchets d'une petite municipalité ne vont pas remplir au complet un camion ce qui amène le chauffeur à poursuivre sa route dans la municipalité suivante pour remplir son camion et ensuite, se diriger au lieu d'enfouissement. Cette situation fait en sorte que les bilans de génération versus les bilans d'élimination et de valorisation peuvent ne pas correspondre et qu'il est relativement difficile d'évaluer avec précision la performance par municipalité et de les comparer entre elles. C'est pourquoi il est préférable d'analyser le tout de manière régionale afin d'obtenir un portrait plus représentatif.

Tableau 5- Quantité de matières résiduelles éliminées par le secteur municipal (2001, 2005 et 2008) en tonne métrique

Année	Déchets de particuliers (t.m)	Déchets résidentiels (t.m)	Rejets de récupération (t.m)	Total annuel (t.m)	Variation 2001-2008	Variation 2005-2008
2001	170,5	16 081,1	114,5	16 366,1		
2005	805,9	15 064,9	0	15 870,8	- 11,6 %	- 8,8 %
2008	1 189,8	13 284,1	0	14 473,9		

Lors de l'élaboration du PGMR (2001) et du bilan mi-parcours (2005) les statistiques comptabilisées par la RIEDSBM pour la catégorie de déchets « Gros rebuts municipaux » n'avaient pas été considérées comme des quantités de déchets attribuables au secteur municipal. Dans le PGMR, la catégorie de déchets « Gros rebuts municipaux » se retrouvait plutôt pour le secteur des ICI. Les catégories de déchets de la RIEDSBM s'étant précisées au fil des années, en 2008, la catégorie de déchets « Gros rebuts municipaux » correspondait à des déchets d'origine municipal et non pas ICI car il s'agissait d'encombrants recueillis porte-à-porte lors de collecte

particulières municipales. En 2008, c'est 748,6 tonnes de gros rebuts qui ont été acheminées au site d'enfouissement. Toutefois, afin d'être en mesure de faire une certaine analyse comparative avec les années précédentes, la présente section du rapport et le tableau 5 n'incluent pas les quantités comptabilisées pour la catégorie de déchets « Gros rebuts municipaux ». Lors de l'élaboration du deuxième PGMR, il importera de prendre cet élément en considération afin de dresser un portrait de l'enfouissement encore plus représentatif. Il est à noter que les 748,6 tonnes de « Gros rebuts municipaux » ont été intégrées dans les calculs des sections 8.9 et 8.10 relatives aux calculs de performance afin d'avoir un portrait le plus réel possible de la situation en date du 31 décembre 2008.

Figure 3- Évolution de la quantité de matières résiduelles éliminées

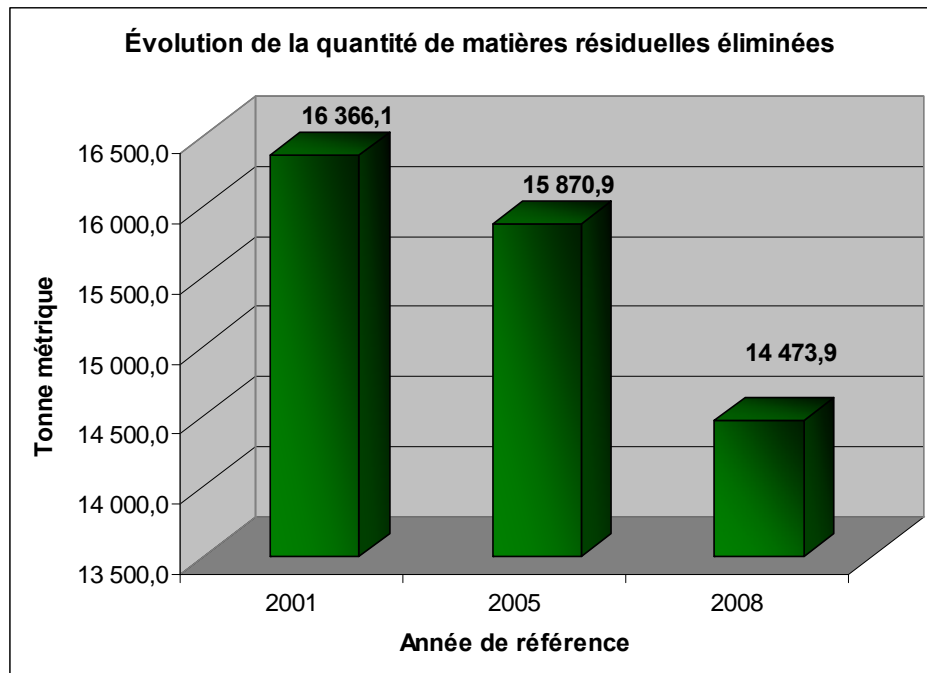
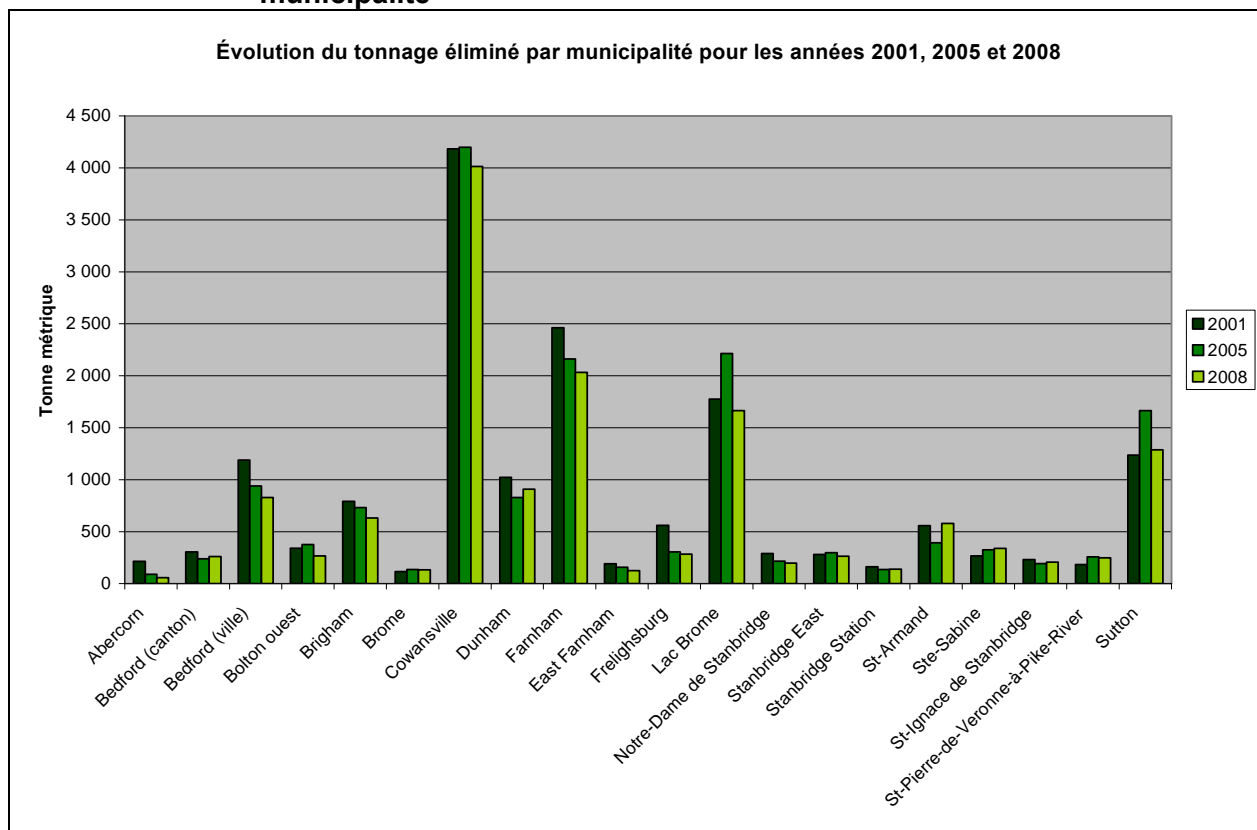


Figure 4- Évolution de la quantité de matières résiduelles éliminées par municipalité



Entre 2001 et 2008, seules 5 municipalités sur 20 ont connu une augmentation de leur quantité de matières acheminées à l'enfouissement soit Brome (14,8 %), Saint-Armand (3,9 %), Sainte-Sabine (27,5 %), Saint-Pierre-Véronne-à-Pike-River (35,3 %) et Sutton (4,2 %). Lors de l'analyse des données, on remarque que les municipalités qui ont atteint les plus hauts taux de réduction de l'enfouissement sont celles qui offraient le service de collecte des ordures ménagères aux deux semaines, soit toute l'année ou durant une partie de l'année.

9.2. BILAN DES MATIÈRES RECYCLABLES (COLLECTE SÉLECTIVE)

9.2.1. PORTRAIT DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Les matières recyclables comprennent le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal ramassées via la collecte sélective municipale (bac bleu). En 2008, l'ensemble des citoyens de Brome-Missisquoi avait accès à un service porte-à-porte aux deux semaines à l'exception des citoyens de la municipalité de Bolton-Ouest, qui elle, offrait une collecte une fois par mois. Seules les municipalités de Bolton-Ouest, Brome et Lac-Brome n'exigeaient pas à leurs citoyens d'utiliser un bac roulant pour disposer de leurs matières recyclables. À la fin de l'année 2008, tous les citoyens de Brome-Missisquoi étaient desservis par un service de collecte municipal complet et efficace. En comparaison, en 2001, 11 municipalités offraient un service porte-à-porte ou par apport volontaire et en 2005, l'ensemble des municipalités offrait un service de collecte des matières soit porte-à-porte ou par apport volontaire.

Les municipalités avaient des contrats de collecte avec neuf entrepreneurs différents. Les villes de Dunham, Farnham et Sutton possédaient leur propre service de collecte pour les matières recyclables. La Ville de Dunham desservait également les municipalités d'Abercorn, de Frelighsburg et d'East Farnham. Les matières recyclables de 18 municipalités étaient acheminées chez Sani-Éco inc. à Granby. La municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge acheminait ses matières recyclables chez Compo-Haut-Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu et la municipalité de Bolton-Ouest chez Récupération 2000 à Cowansville.

En 2008, le coût moyen par porte pour la collecte des matières recyclables était de 45,94\$. Ce prix moyen était plus élevé en comparaison avec 2001 (25,64\$) et en 2005 (32,23\$). La municipalité du Canton de Bedford était la municipalité qui payait le plus cher la porte avec 75,40\$ et la municipalité de Lac-Brome avait le coût le plus bas la porte avec 30,33\$.

Tableau 6- Synthèse du portrait de la collecte des matières résiduelles à récupérer - 2008

Municipalités	Entrepreneur	Fréquence des collectes	Bacs obligatoires (240L ou 360L)	Portes desservies	ICI inclus dans collecte sélective	Destination	Coût collecte par porte (traitement +transport inclus)
Abercorn	Ville de Dunham	1fois/2sem	360L	250	1	Sani-Éco	53,79 \$
Canton de Bedford	Sani-Éco	1fois/2sem	360 L	302	14	Sani-Éco	75,40 \$
Ville de Bedford	Sani-Éco	1fois/2sem	360 L	1362	206	Sani-Éco	45,45 \$
Bolton-Ouest	Récupération 2000	1fois/sem	non	508	7	Récupération 2000	32,49 \$
Brigham	Sani-Éco	1fois/2sem	360 L	1047	0	Sani-Éco	35,51 \$
Brome	Graydon Gardner	1fois/2sem	non	158	0	Sani-Éco	54,84 \$
Cowansville	Récupération 2000	1fois/2sem	360L	6085	405	Sani-Éco	36,06 \$
Dunham	Ville de Dunham	1fois/2sem	360L	1628	24	Sani-Éco	39,19 \$
East-Farnham	Ville de Dunham	1fois/2sem	360L	209	2	Sani-Éco	53,39 \$
Farnham	Ville de Farnham	1fois/2sem	360L	3607	285	Sani-Éco	43,25 \$
Frelighsburg	Ville de Dunham	1fois/2sem	360L	575	10	Sani-Éco	46,53 \$
Lac-Brome	Service sanitaire Brodeur	1fois/2sem	au choix	3140	110	Sani-Éco	30,33 \$
Notre-Dame-de-Stanbridge	Nopac Environnement	1fois/2sem	360L	307	7	Sani-Éco	43,16 \$
Saint-Armand	Nopac Environnement	1fois/2sem	360 L	682	25	Sani-Éco	39,18 \$
Sainte-Sabine	Sani-Éco	1fois/2sem	360L	376	11	Sani-Éco	41,44 \$
Saint-Ignace-de-Stanbridge	MRC du Haut-Richelieu	1fois/2sem	360L	262	19	Compo-Haut-Richelieu	41,92 \$
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike River	Nopac inc	1fois/2sem	360L	268	19	Sani-Éco	46,27 \$
Stanbridge East	Nopac Environnement	1fois/2sem	360L	400	8	Sani-Éco	41,89 \$
Stanbridge Station	Nopac Environnement	1fois/2sem	360L	135	17	Sani-Éco	62,27 \$
Sutton	Ville de Sutton	1fois/2sem	360 L	3382	103	Sani-Éco	56,37 \$
Total				24 683	1 273		45,94\$

9.2.2. PORTRAIT STATISTIQUE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Depuis 2001, les quantités de matières recyclables récupérées par les collectes municipales ne cessent d'augmenter principalement dû au fait que le service municipal de collecte porte-à-porte s'est bonifié au fil des ans. Ainsi, entre 2001 et 2008 des augmentations de près de 390 % et de plus de 40 % entre 2005 et 2008 ont été observées. Le taux de rejets par centre de tri est évalué à 12 %¹³ pour Sani-Éco inc. et à 6 %¹⁴ pour Compo-Haut-Richelieu.

Étant donné que plus de 1 270 ICI (surtout ceux ayant pignon sur rue) sont inclus à même la collecte résidentielle, il importe d'attribuer une partie du tonnage ramassée en 2008 par le bac bleu au secteur des ICI afin d'obtenir un portrait réaliste de la collecte sélective municipale. La section sur la méthodologie au point 5.2.2 explique comment la firme *Transfert Environnement* est arrivée à établir un tonnage de matières recyclables pour le secteur des ICI. Sur les 5 754,1 tonnes ramassées en 2008 via la collecte sélective municipale, 1 831,5 tonnes ont été attribuées au secteur des ICI. Ainsi, le tonnage réel de matières ramassées via le bac bleu pour le secteur municipal en 2008 était de 3 922,6 tonnes. Ce tonnage plus représentatif de la réalité a été pris en considération aux sections 8.9 et 8.10 relatives aux calculs de performance.

Le tableau 7 et les figures 5 et 6 de la présente section, illustre l'évolution de la quantité de matières récupérées via les collectes municipales en incluant la part des ICI car cet exercice n'avait pas été fait pour les années 2001 et 2005.

Tableau 7- Synthèse du tonnage annuel de matières résiduelles récupérées via les collectes municipales (2001, 2005 et 2008)¹⁵

Année	Total annuel (t.m)	Variation 2001-2008	Variation 2005-2008
2001	1 182,8	386,5 %	40,1 %
2005	4 108,3		
2008	5 754,1		

¹³ Communications Julie Gagné, 2009

¹⁴ Bilan mi-parcours 2005.

¹⁵ Données fournies en 2009 par Sani-Éco inc., Compo-Haut-Richelieu et Récupération 2000.

Figure 5- Évolution de la quantité de matières résiduelles récupérées via la collecte sélective municipale

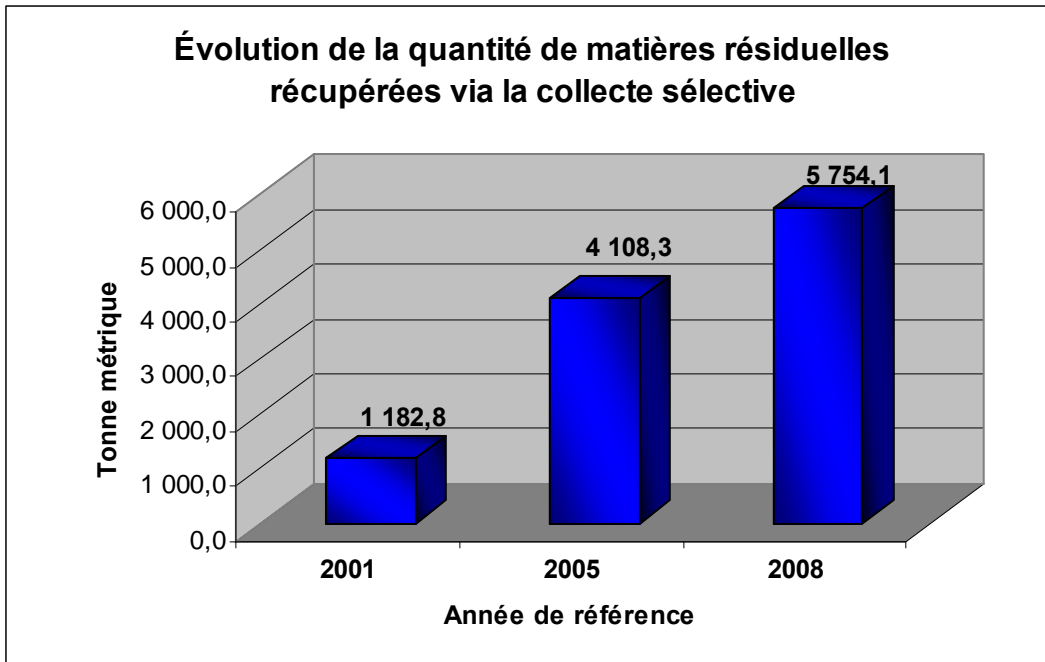
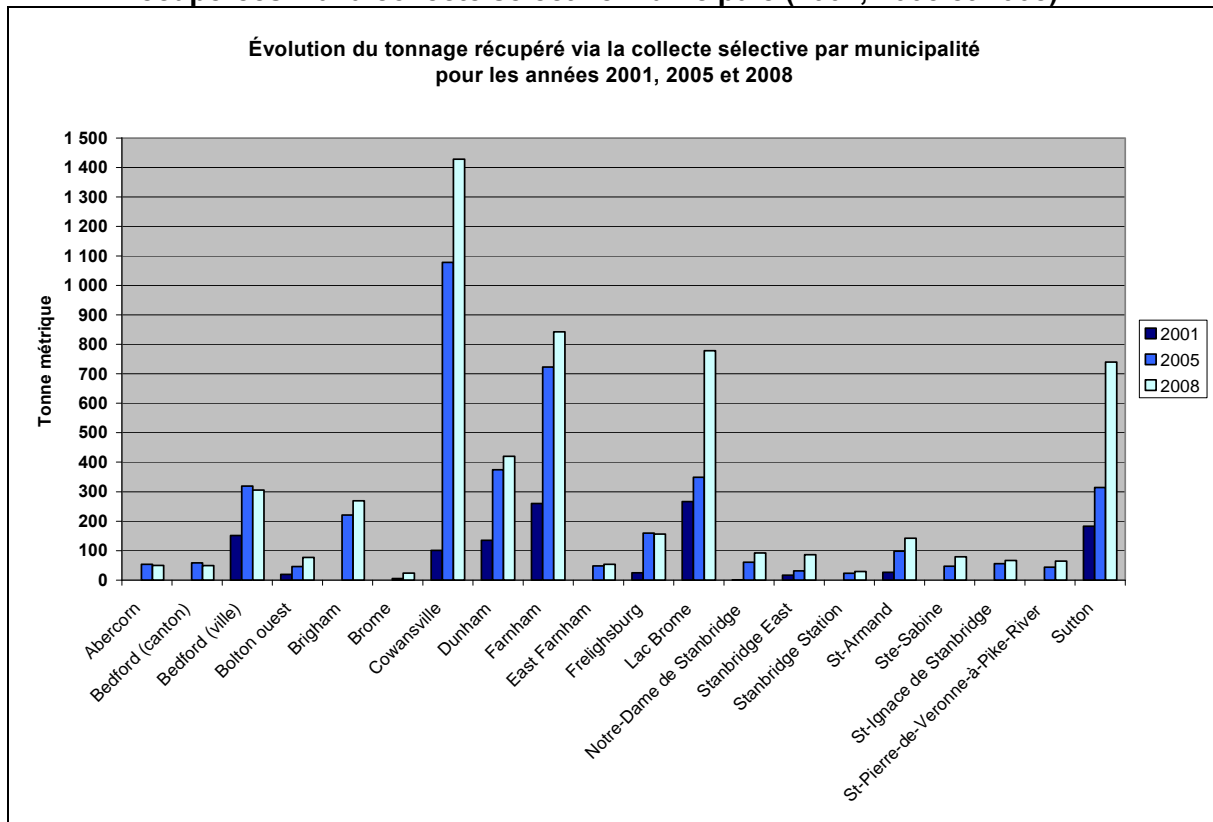


Figure 6- Évolution du tonnage par municipalité des matières résiduelles récupérées via la collecte sélective municipale (2001, 2005 et 2008)



Entre 2005 et 2008, seules 4 municipalités sur 20 ont connu une diminution de leur quantité de matières recyclables récupérées. Il s'agit d'Abercorn (-6,8 %), du Canton de Bedford (-15,7 %), de la ville de Bedford (-4,3 %) et de Frelighsburg (-1,8 %). Toutefois puisque les municipalités d'Abercorn et de Frelighsburg sont desservies par le service de collecte de la ville de Dunham et que les quantités attribuées par municipalité sont estimées par les chauffeurs de camion, il est plus réaliste d'analyser l'ensemble du tonnage ramassé pour les quatre municipalités sous contrat avec Dunham. En ce sens, les municipalités d'Abercorn, de Dunham, d'East Farnham et de Frelighsburg ont connu ensemble une augmentation de plus de 7 % de la quantité de matières recyclables récupérées entre 2005 et 2008.

9.3. BILAN DES MATIÈRES ORGANIQUES

Les matières organiques ou compostables comprennent tous les résidus de table (pelures de fruits et légumes) et les résidus de jardin (ex : gazon, feuilles, branches et sapins de Noël). Sur le territoire de Brome-Missisquoi, mis à part des collectes spéciales ponctuelles de certaines matières organiques (feuilles mortes, arbres de Noël et résidus de jardin), aucune collecte porte-à-porte régulière n'a été implantée.

9.3.1. COLLECTES SPÉCIALES

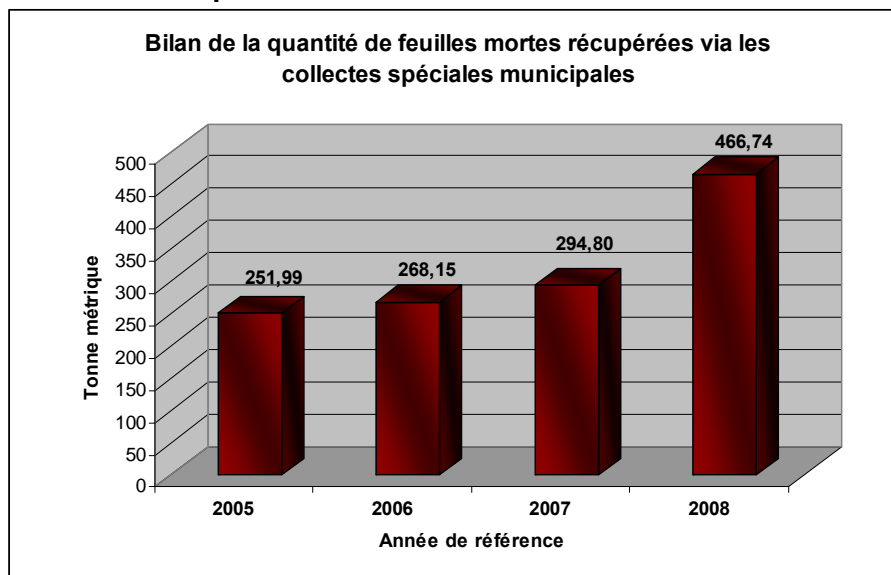
9.3.1.1. FEUILLES MORTES

Depuis 2005, certaines municipalités de Brome-Missisquoi ont mis en place un service de collecte des feuilles mortes, soit de porte-à-porte ou par un point de dépôt pour apport volontaire. En 2008, 15 municipalités sur 20 offraient ce type de service à leurs citoyens comparativement à aucune en 2001 et à 9 en 2005. Grâce à l'implantation de ce service, c'est près de 467 tonnes de feuilles mortes qui ont été détournées de l'enfouissement en 2008 soit une augmentation de plus de 85 % par rapport à 2005.

Tableau 8- Synthèse des municipalités offrant un service de collecte des feuilles mortes (2008)

Municipalité	Type de service
Bedford (Canton)	Collecte porte-à-porte
Bedford (Ville)	Collecte porte-à-porte
Brigham	Dépôt pour apport volontaire
Brome	Dépôt pour apport volontaire
Cowansville	Collecte porte-à-porte
Dunham	Collecte porte-à-porte
East Farnham	Collecte porte-à-porte
Farnham	Collecte porte-à-porte
Frelighsburg	Collecte porte-à-porte
Lac-Brome	Collecte porte-à-porte
Notre-Dame-de-Stanbridge	Collecte porte-à-porte
Sainte-Sabine	Collecte porte-à-porte
Saint-Armand	Dépôt pour apport volontaire
Stanbridge East	Dépôt pour apport volontaire
Sutton	Collecte porte-à-porte

Figure 7- Bilan de la quantité de feuilles mortes récupérées via les collectes spéciales municipales



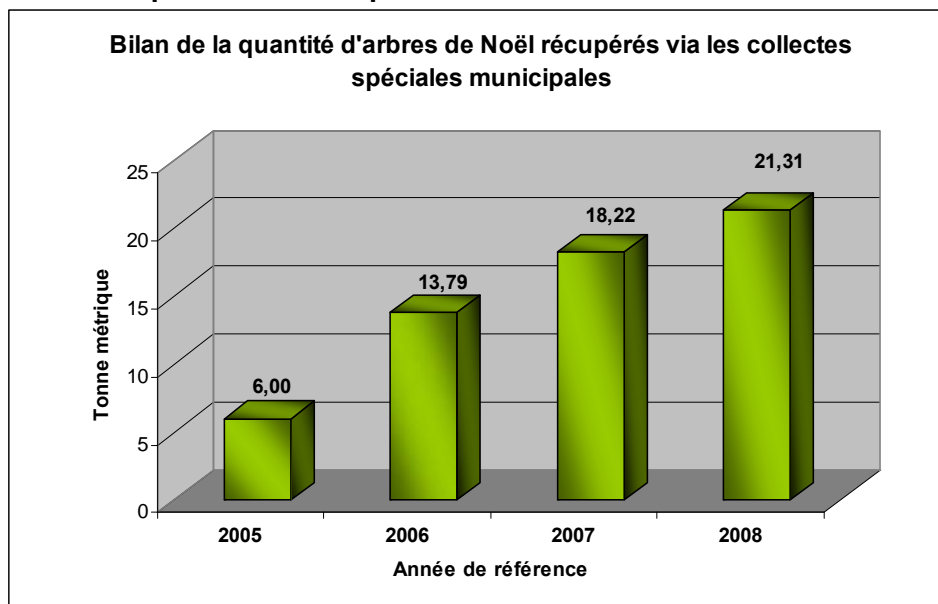
9.3.1.2. SAPINS DE NOËL

Le service municipal de collecte des sapins de Noël soit de porte-à-porte ou par apport volontaire est en place depuis janvier 2005. En 2008, 14 municipalités sur 20 offraient ce service à leurs citoyens comparativement à aucune en 2001 et à 4 en 2005. Grâce à l'implantation de cette collecte, c'est plus de 21 tonnes d'arbres de Noël qui ont été détournées de l'enfouissement en 2008 soit une augmentation de plus de 255 % par rapport à 2005.

Tableau 9- Synthèse des municipalités offrant un service de collecte des sapins de Noël (2008)

Municipalité	Type de service
Bedford (Canton)	Collecte porte-à-porte
Bedford (Ville)	Collecte porte-à-porte
Brigham	Dépôt pour apport volontaire
Brome	Dépôt pour apport volontaire
Cowansville	Collecte porte-à-porte
Dunham	Dépôt pour apport volontaire
East Farnham	Collecte porte-à-porte
Farnham	Collecte porte-à-porte
Frelighsburg	Collecte porte-à-porte
Lac-Brome	Collecte porte-à-porte
Notre-Dame-de-Stanbridge	Dépôt pour apport volontaire
Sainte-Sabine	Collecte porte-à-porte
Saint-Armand	Collecte porte-à-porte
Sutton	Collecte porte-à-porte

Figure 8- Évolution de la quantité de sapins de Noël récupérés via les collectes spéciales municipales



9.3.1.3. AUTRES COLLECTES

Les municipalités de Cowansville, de Dunham et de Lac-Brome offrent un service de collecte des résidus de jardin.

Depuis 2007, la ville de Cowansville met à la disposition de ses citoyens un conteneur où tous les résidus de jardin peuvent y être apportés. De plus, la Ville organise au printemps, depuis 2008, deux collectes porte-à-porte pour les résidus de jardin. En 2008, environ 75 tonnes de résidus de jardin qui ont été valorisées via ce service. La ville de Dunham offre aussi, en période estivale, des collectes porte-à-porte pour ramasser les résidus de jardin dans le secteur du Lac Selby. En 2008, 22,5 tonnes de matières organiques ont été valorisées plutôt qu'enfouies. Les matières ramassées de ces deux villes sont compostées au site de l'entreprise Valoterra à East Farnham.

La ville de Lac-Brome permet de son côté à ses citoyens d'apporter divers résidus de jardin et des branches à un site situé sur la rue Moffat. En 2008, ce site a permis de valoriser environ 1 350 tonnes de matières organiques.

9.3.2. COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Selon un sondage réalisé en mars 2007, 25,8 % de la population disait faire du compostage à la maison. Il est possible d'affirmer que sur les 24 871 logements de Brome-Missisquoi 6 417 d'entre eux faisaient du compostage domestique. Si l'on considère qu'un composteur permet en moyenne annuellement de dévier de l'enfouissement 100 kilogrammes¹⁶ de matières organiques, cela permet d'estimer qu'en 2008 641,7 tonnes de matières organiques ont été valorisées via le compostage domestique.

¹⁶ Source : 100kg/an/composteur = GAP Manual, p. 27, 2003

Dans le but d'encourager la population à faire du compostage à la maison, un programme de distribution de composteurs a été mis en place en 1994. À la fin 2008, c'est plus de 2 540 composteurs domestiques qui ont été distribués sur le territoire de Brome-Missisquoi. De plus, depuis l'entrée en vigueur du PGMR, la MRC Brome-Missisquoi offre à sa population, au printemps et à l'automne, de participer à une formation gratuite sur le sujet, donnée par un spécialiste, afin d'augmenter le taux de réussite.

9.3.3. HERBICYCLAGE

De 2005 à 2007, la MRC Brome-Missisquoi a mis sur pied des campagnes régionales de communication et de sensibilisation afin de promouvoir la pratique de l'herbicyclage. Dépliants, accroches-poubelles, articles dans les journaux, kiosques d'information sont parmi les actions qui ont été réalisées. De plus, tel que prévu dans le PGMR, bon nombre de municipalités ont ajouté dans leur réglementation l'interdiction de mettre les rognures de gazon aux ordures. En 2008, 12 municipalités n'acceptaient plus la mise à la poubelle du gazon.

Avec l'objectif de mesurer l'impact des campagnes de sensibilisation sur l'herbicyclage, un sondage a été réalisé en mars 2007 et il a démontré que 64,6 % de la population de Brome-Missisquoi disait laisser au sol ses résidus de gazon.

Considérant les activités de communication et les modifications réglementaires effectuées à ce sujet, il est légitime de considérer que dans Brome-Missisquoi, en 2008, le tonnage de gazon détourné de l'enfouissement correspondait au minimum à 709,9 tonnes¹⁷.

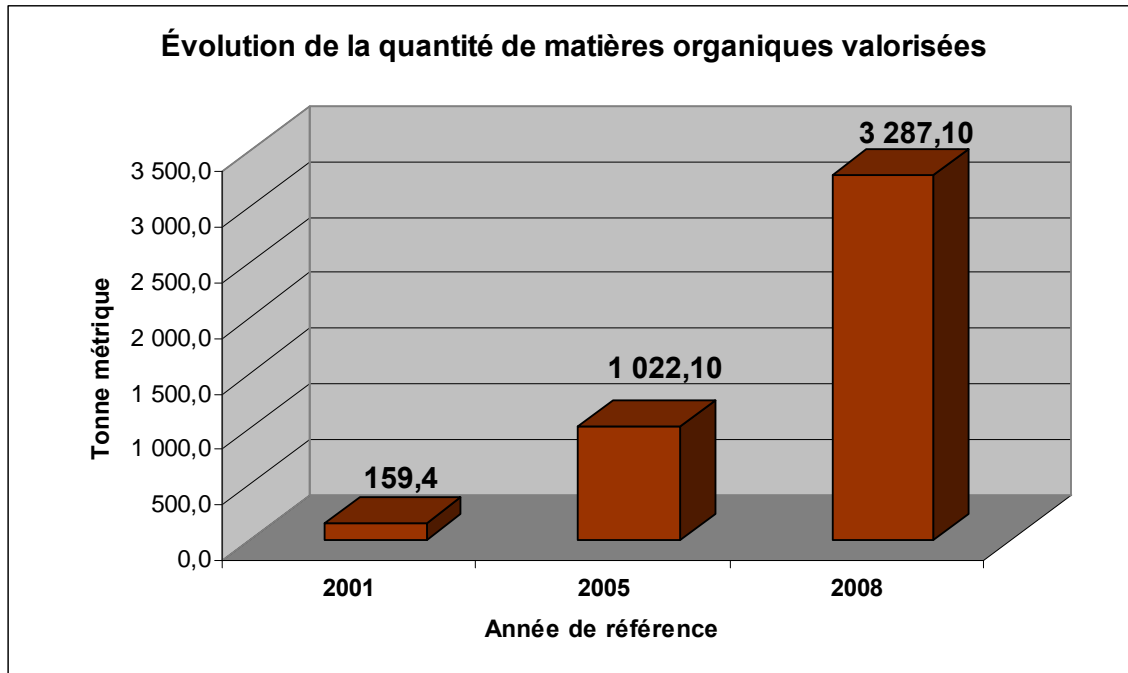
9.3.4. BILAN DES MATIÈRES ORGANIQUES VALORISÉES

Tableau 10- Synthèse des quantités de matières organiques valorisées

Catégorie de matière	Quantité de matières valorisées par année (t.m)			Variation 2001-2008	Variation 2005-2008
	2001	2005	2008		
Feuilles mortes	n/d	252	466,7	n/d	85,2 %
Sapins de Noël	n/d	6,00	21,3	n/d	255,0 %
Autres collectes	0	0	1447,5	n/a	n/a
Compostage domestique	159,4	194,2	641,7	21,8 %	230,4 %
Herbicyclage	n/d	569,9	709,9	n/a	221,6 %
Total	159,4	1 022,1	3 287,1	1 962,2 %	221,6 %

¹⁷ Grille de calcul pour mesurer la performance des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles, Recyc-Québec, juin 2008.

Figure 9- Évolution de la quantité de matières organiques valorisées



9.4. BILAN DES BOUES MUNICIPALES ET DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 et le PGMR de la MRC n'avaient pas établi d'objectifs chiffrés de valorisation pour les boues municipales et de fosses septiques. Néanmoins, le PGMR prévoyait des actions afin que les boues ayant un potentiel de valorisation soient valorisées.

9.4.1. BILAN DES BOUES MUNICIPALES

En ce qui concerne les boues municipales, en 2008, les sites de traitement municipaux de six municipalités en ont générées. Mis à part la Ville de Farnham, dont les boues sont valorisées en partie, les boues municipales vidangées sont enfouies au site d'enfouissement de la Régie. Seules les villes de Farnham et Cowansville génèrent des boues municipales à chaque année. Les installations des autres municipalités nécessitent d'être vidangées aux 10, 15 ou 20 ans.

Tableau 11- Bilan des boues municipales enfouies au site de la RIEDSBM en 2001, 2005 et 2008

Municipalité	2001	2005	2008
	Qté enfouie (t.m.)	Qté enfouie (t.m.)	Qté enfouie (t.m.)
Ville de Bedford	0		29,2
Ville de Cowansville	2 353,9	2 822,2	2 317,8
Ville de Dunham	0		13,4
Ville de Farnham	0	16,6	58,1
Ville de Lac-Brome	0		263,2
Ville de Sutton	0		7,3
Total	2 353,9	2 838,8	2 689,0

9.4.2. BILAN DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Dans Brome-Missisquoi, la collecte des boues de fosses septiques se fait par l'entreprise privée car aucune municipalité ne possède des équipements pour offrir ce service. En 2008, huit municipalités avaient pris en charge la gestion de la vidange des boues de fosses septiques sur leur territoire soit quatre de plus qu'en 2005. Deux systèmes de gestion sont en place soient la vidange systématique aux deux ans ou la vidange à la suite du mesurage des boues. La majorité des municipalités procède selon le système de la vidange aux deux ans.

En 2008, seules les boues de fosses septiques des municipalités du Canton de Bedford, d'East Farnham, Brigham, Saint-Ignace et Sainte-Sabine étaient valorisées au site de Services Sanitaires Campbell de Cowansville. La ville de Lac-Brome valorise les boues de fosses septiques via son étang d'aération. Toutes les autres boues de fosses septiques prennent le chemin de l'enfouissement. Il est à noter que ce n'est pas la majorité des municipalités qui exige dans les documents d'appel d'offres que les boues soient valorisées. Elles octroient plutôt les contrats aux plus bas soumissionnaires sans tenir compte de cette variable.

Il y a un peu plus de 9 000 fosses septiques dans la MRC soit sensiblement la même chose qu'en 2001 et 2005. La quantité de boues de fosses septiques générées représente environ 14 000 tonnes métriques (boues humides). Par rapport au nombre de municipalités qui ont répondu que leurs boues étaient valorisées, cela correspondrait à un taux de valorisation des boues des installations septiques pour l'ensemble de Brome-Missisquoi qui serait autour de 40 %.

9.5. BILAN DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Depuis l'entrée en vigueur du PGMR d'importants efforts ont été mis dans le détournement de l'enfouissement des résidus domestiques dangereux (RDD). Les RDD, à cause de leur caractère toxique, ont un potentiel de contamination très élevé pour l'environnement. Il est donc très important d'éviter de les envoyer à l'enfouissement et de les traiter adéquatement.

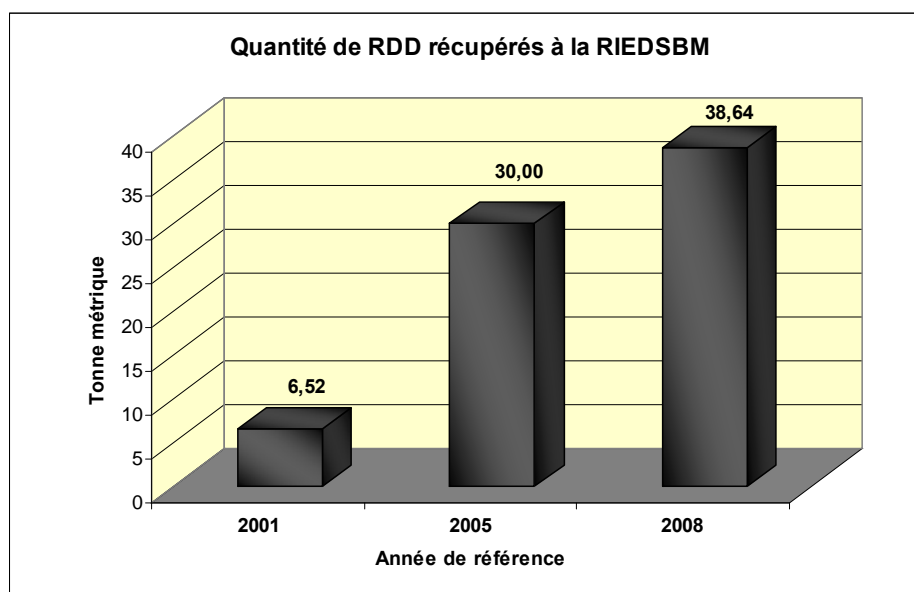
Plusieurs points de collecte existent sur le territoire pour récupérer les RDD. Le plus important lieu de collecte est celui situé à la RIEDSBM. Les citoyens peuvent également apporter des RDD tels que des piles, téléphones cellulaires et des résidus de peinture dans plus de 13 municipalités. Il est à noter que bon nombre de commerçants de Brome-Missisquoi récupèrent plusieurs types de RDD d'origine résidentielle. Il s'avère toutefois difficile d'évaluer avec précision les quantités de RDD récupérés par ses commerces.

Depuis 2005, la Société de gestion des huiles usagées (SOGHU) a mis sur pied au Québec un réseau de points de collecte pour récupérer et valoriser les huiles usagées, les contenants d'huile et les filtres usagés. En 2005, il y avait sur le territoire de Brome-Missisquoi six points de collecte et en 2008 ont en comptait neuf situés dans les villes de Bedford, Cowansville, Farnham, et Lac-Brome. La SOGHU ne tient pas de statistiques régionales, alors il est impossible d'évaluer la quantité des matières valorisées via ce programme. Toutefois à l'échelle du Québec, le taux de valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile et des filtres usagés dépasserait les 90 %¹⁸.

9.5.1. REMISE À RDD DE LA RIEDSBM

Ce lieu régional de collecte des RDD, exploité conjointement par la RIEDSBM et la MRC, offre aux citoyens de Brome-Missisquoi d'apporter leurs RDD d'origine résidentielle de toutes sortes, et ce, gratuitement toute l'année. Ce service gagne en popularité année après année. Le nombre d'entrées est passé de 294 en 2001, à 796 en 2005 et à 1 712 en 2008. Cela correspond à une augmentation de plus de 480 % entre 2001 et 2008. En ce qui concerne les quantités récupérées, c'est une augmentation de près de 493 % qui a été enregistrée entre 2001 et 2008. Les principales matières récupérées sont les résidus de peinture (51 %), les organiques (21 %) et les huiles usagées (8 %).

Figure 10-Évolution de la quantité de RDD récupérée à la RIEDSBM



¹⁸ <http://www.soghu.com/uploads/Rapport%20annuel%202007.pdf>

9.5.2. POINTS DE COLLECTE MUNICIPAUX DE RDD

Au fil des années, plusieurs municipalités ont mis en place dans les bâtiments municipaux des points de collecte pour certains RDD. Ce sont principalement les piles rechargeables et les cellulaires qui sont récupérés dans ces endroits via le programme de la Société de recyclage des piles rechargeables (RBRC). Pour les autres matières dangereuses telles que les piles non rechargeables et les résidus de peinture, les statistiques de récupération sont incluses soient dans les données de la RIEDSBM ou dans celles du programme Peintures récupérées du Québec. (Voir annexe 5 pour la liste détaillée)

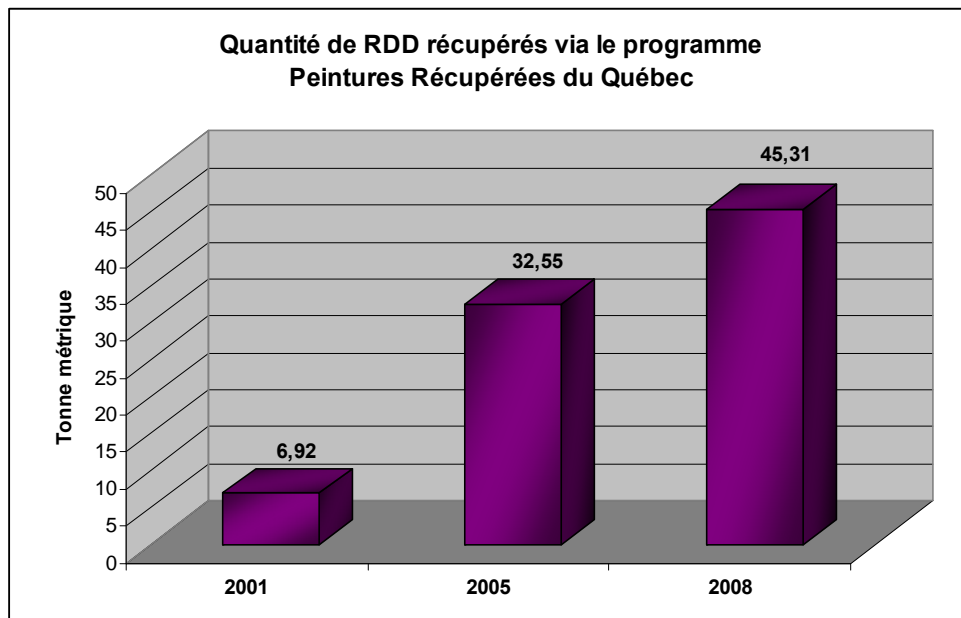
9.5.3. PROGRAMME DE PEINTURES RÉCUPÉRÉES DU QUÉBEC

Peintures Récupérées du Québec Inc. a pour but d'assurer la récupération et la valorisation des contenants et des restants de peinture provenant de la consommation domestique. Son réseau de collecte de restants de peinture est maintenant présent dans toutes les régions du Québec.

Dans Brome-Missisquoi, on retrouvait en 2008, 11 points de collecte actifs situés dans les municipalités de la Ville de Bedford, Cowansville, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Notre-Dame-de-Stanbridge et Sutton. Il est à noter qu'à lui seul le point de collecte situé à la RIEDSBM a récupéré 45 % des résidus de peinture ramassés dans Brome-Missisquoi dans le cadre de ce programme.

Entre 2001 et 2008, la quantité de matières récupérées via le programme de Peintures Récupérées du Québec Inc. a augmenté de 554,6 % et elle a augmenté de 39,2 % entre 2005 et 2008.

Figure 11-Évolution de la quantité de RDD récupérée via le programme Peintures récupérées du Québec



9.5.4. PROGRAMME RBRC

La Société de recyclage des piles rechargeables (RBRC) est un organisme à but non lucratif dont la raison d'être est de recycler les piles rechargeables usées et les vieux téléphones cellulaires. La RBRC collecte les piles rechargeables de types nickel-cadmium (Ni-Cd), accumulateurs à hydrure métallique de nickel (Ni-MH), accumulateurs aux ions de lithium (Li-ion), ainsi que les petites piles scellées au plomb (Pb). Ces piles se retrouvent dans divers appareils notamment les téléphones cellulaires et sans fil, les outils sans fil, les ordinateurs portables, les caméscopes, les appareils radio émetteurs-récepteurs et les jouets télécommandés.

Sur le territoire de Brome-Missisquoi, il existe plusieurs points de collecte (édifices municipaux, commerces, etc.). Il a été impossible d'obtenir des statistiques par points de collecte, mais nous avons obtenus qu'en 2008 près de 550 kilogrammes de piles et de cellulaires ont été récupérées sur le territoire via ce programme.

Tableau 12- Synthèse des quantités de RDD ramassées via le programme RBRC (2008)

Localisation des points de collecte	Quantité (Kg)
Bedford	17,2 kg
Cowansville	528,9 kg
Farnham	1,8 kg
Total	547,9 kg

9.5.5. AUTRES POINTS DE COLLECTE DE RDD

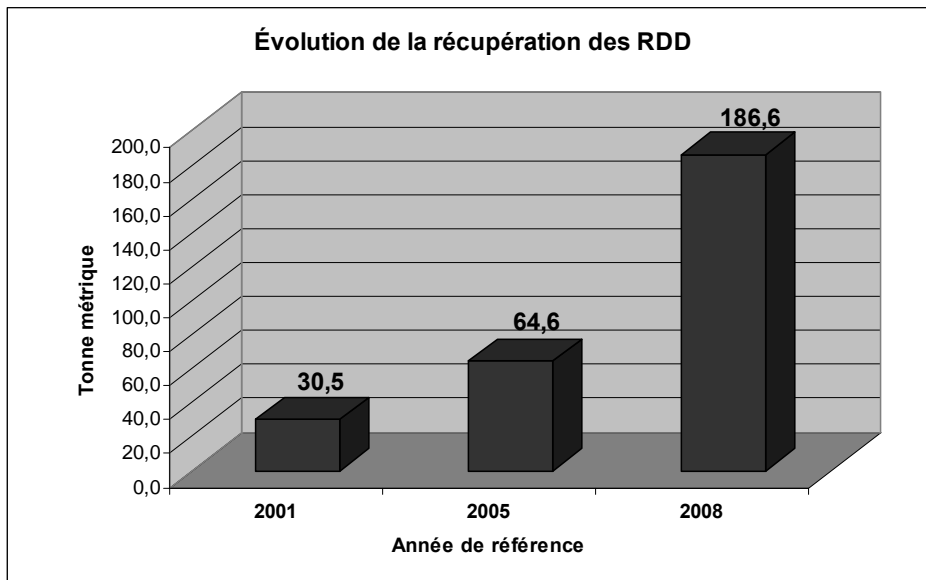
Tel que mentionné plus haut, plusieurs commerces et entreprises de Brome-Missisquoi récupèrent des RDD d'origine résidentielle. Les quantités récupérées sont souvent des estimations des personnes en place car peu d'endroits tiennent des statistiques de récupération de façon systématique. Il se peut que certains endroits n'aient pas été répertoriés ou encore, qu'ils n'aient pas retournés nos appels. Cela laisse croire que des quantités supérieures de RDD pourraient être valorisées sur notre territoire. En 2008, l'ensemble de ces points de collecte aurait permis de récupérer 122,5 tonnes de RDD. L'annexe 5 indique les points de collecte répertoriés et les quantités ramassées par les commerces et les entreprises contactés.

9.5.6. BILAN DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX RÉCUPÉRÉS

Tableau 13- Synthèse des quantités de RDD récupérées 2001,2005 et 2008

Lieux de collecte	Quantité de matières récupérées (t.m)			Variation 2001-2008	Variation 2005-2008
	2001	2005	2008		
RIEDSBM	6,52	30,00	38,64	492,6 %	28,8 %
Peintures récupérées	0,4	13,88 ¹⁹	24,89 ²⁰	6122,5 %	79,3 %
RBRC	0	0	0,55	-	-
Autres	23,61	20,7	122,5	418,8 %	491,8 %
Total	30,5	64,6	186,6	511,8 %	188,9 %

Figure 12-Évolution de la quantité de RDD récupérée



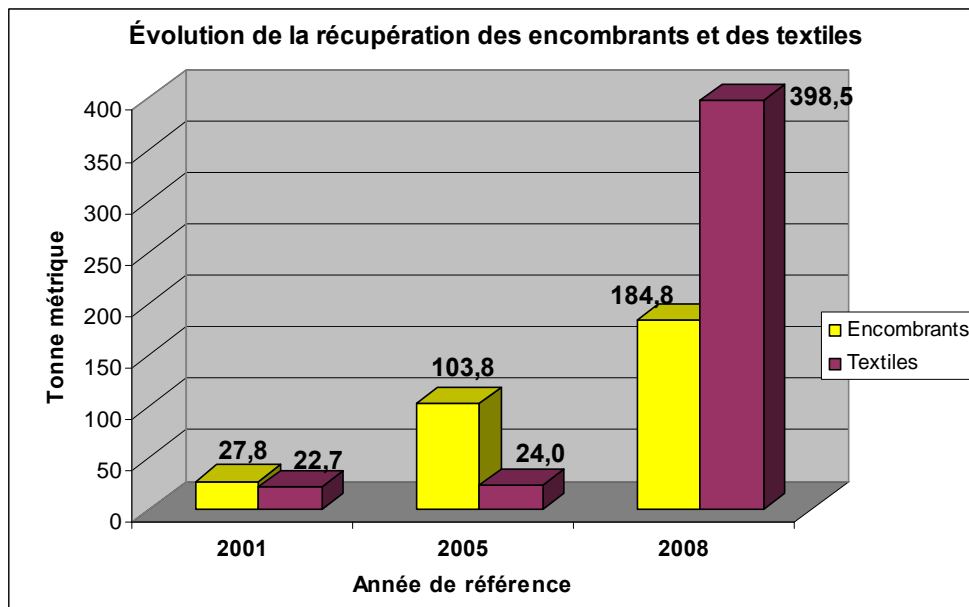
¹⁹ Correspond à 32,55t -18,67t(RIEDSBM) = 13,88 tonnes sans contribution RIEDSBM

²⁰ Correspond à 45,31t – 20,42t (RIEDSBM) = 24,89 tonnes sans contribution RIEDSBM

9.6. BILAN DES ENCOMBRANTS ET DES TEXTILES

Les encombrants et les textiles sont parmi les matières les plus difficiles à comptabiliser. Ces matières sont récupérées majoritairement par des organismes sans but lucratif et ces derniers ne tiennent pas nécessairement de statistiques précises et à jour. Une part d'estimation a donc été effectuée pour ces catégories de matières. Plus d'une dizaine d'organismes ont été contacté afin de dresser un portrait de récupération des plus précis. En 2008, près de la moitié des municipalités de Brome-Missisquoi ramassait les encombrants via la collecte des ordures. Cette façon de faire réduit de beaucoup les possibilités de valoriser certains encombrants. Toutefois, les objets de métal sont en majorité récupérés. (voir l'annexe 6 pour le détail des points de collecte et des quantités récupérées).

Figure 13-Évolution de la quantité d'encombrants et de textiles récupérés



9.7. BILAN DES CONTENANTS CONSIGNÉS

Le système québécois de consignation existe depuis 1984. En 2008, au Québec, près de 1 000 millions de contenants consignés ont été récupérés²¹. Ce système de consignation vise les contenants de bière et les contenants à remplissage unique (ex : boissons gazeuses). Il n'est pas possible d'obtenir de données régionales de récupération précises en vertu de ce système. Néanmoins, grâce à la grille de calcul pour mesurer la performance des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles, élaborée par Recyc-Québec en juin 2008, il a été estimé qu'en 2008 Brome-Missisquoi a récupéré plus de 272 tonnes de contenants consignés. Ce tonnage a été établi en fonction de la moyenne québécoise annuelle de récupération par personne fixée à 5,3 kg²².

²¹ <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/consignation/statistiques.asp>

²² Moyenne établie lors de la caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007, Recyc-Québec et Éco Entreprise Québec en collaboration avec Dessau et NI Environnement.

9.8. BILAN DES MATIÈRES GÉNÉRÉES

Les matières générées correspondent à l'addition des matières résiduelles éliminées et des matières récupérées. Tel que mentionné précédemment, il est difficile de comparer les années 2001, 2005 et 2008 entre elles, car l'analyse statistique s'est précisée avec les années. Le tableau ci-bas permet tout de même de démontrer une tendance de l'évolution de la génération des matières résiduelles sur le territoire. Les matières éliminées ont été ajustées pour les trois années en soustrayant la part de déchets d'origine ICI (voir section 8.1.2 Portrait statistique des matières éliminées). Les matières récupérées ou valorisées comprennent notamment la collecte sélective, les collectes de résidus de jardin et la récupération des RDD. Les données de la collecte sélective utilisées dans le tableau ci-bas incluent la part des ICI puisque cet exercice n'avait pas été effectué en 2001 et 2005 (voir section 8.2.2 Portrait statistique des matières recyclables).

Tableau 14- Évolution de la génération des matières résiduelles 2001, 2005 et 2008

Année	Matières éliminées (t.m)	Matières récupérées ou valorisées (t.m)	Matières générées (t.m)	Taux de récupération sur matières générées
2001	16 366,1	1 461,3	17 827,4	8,2 %
2005	15 870,8	5 489,6	21 360,4	25,7 %
2008	14 473,9	10 083,7	24 557,6	41,1 %

Le tableau ci-haut illustre bien que les actions de récupération et de valorisation ont porté fruit. La quantité de matières récupérées ou valorisées entre 2001 et 2008 a augmenté de 590 %. Bien que les quantités de matières acheminées à l'enfouissement diminuent année après année, on constate que la population consomme de plus en plus puisque les quantités générées ne cessent d'augmenter.

Afin d'avoir un portrait plus juste de la situation au 31 décembre 2008, plusieurs variables ont été prises en considération telles que la présence de matières recyclables attribuables au secteur ICI. Le tableau 15 présente le portrait de la génération 2008 et a été réalisé à partir de la grille de calcul pour mesurer la performance des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles, élaborée, en juin 2008, par Recyc-Québec. Les paramètres de calculs de cette grille de calculs ont notamment été conçus à partir de la caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec réalisé en 2006-2007 et du bilan 2006 de Recyc-Québec.

Tableau 15- Portrait de la génération des matières résiduelles 2008

Domaine	tonnage
Élimination	15 222,5 ²³
Collecte sélective	3 922,6 ²⁴
Matières organiques	3 287,1
Encombrants	184,8
RDD	186,6
Textiles	119,6 ²⁵
Consigne	272,3 ²⁶
Total génération	23 195,5

Au total en 2008, le secteur municipal de Brome-Missisquoi a généré 23 195,5 tonnes de matières résiduelles. Cela signifie qu'en moyenne chaque personne de Brome-Missisquoi a généré, en 2008, 451,5 kilogrammes et que chaque logement a généré 932,6 kilogrammes. En comparaison, la caractérisation de Recyc-Québec 2006-2007, avait établi que chaque personne générerait en moyenne annuellement 404 kilogrammes de matières résiduelles et chaque logement 986 kilogrammes.

9.9. CALCULS DE PERFORMANCE POUR LE SECTEUR MUNICIPAL

Tel que prévu dans le PGMR, la MRC avait prévu de mesurer ses performances de récupération par le biais de différents calculs. La présente section servira à démontrer où était rendue la MRC en décembre 2008 et à établir un comparable par rapport à la situation québécoise. Considérant les difficultés de comparer certaines statistiques entre 2001, 2005 et 2008, seule l'année 2008 a été prise en compte pour dresser le portrait des calculs de performance. Il a plutôt été choisi d'effectuer une comparaison des performances de Brome-Missisquoi avec celles du Québec. (voir l'annexe 7).

9.9.1. CALCULS DE RENDEMENT

Le calcul du rendement moyen annuel permet de connaître les quantités moyennes de matières récupérées ou éliminées par personne par année ou par unité de logement par année.

²³ Ce tonnage inclut 14 473,9 tonnes (déchets de particuliers, déchets résidentiels et rejets de récupération) et 748,6 tonnes de déchets « gros rebuts » pour un total de 15 222,5 tonnes. Voir section 8.1.2 portrait statistique des matières éliminées.

²⁴ La part du secteur ICI a été soustraite à 5 754,1 tonnes de matières recyclables, voir section 5.2.2

²⁵ Au total nos enquêtes avaient déterminé que 398,5 tonnes de matières avaient été récupérées par les divers organismes de Brome-Missisquoi. Recyc-Québec considère que du tonnage récupéré, 30% sera dirigé pour des fins de recyclage et le reste pour des fins de réemploi. Ce qui donne 119,6 tonnes pour le recyclage.

²⁶ Établi selon la moyenne provinciale (5,3 kg x 51 374 personnes = 272,3 tonnes)

Voici comment se calcule le rendement par matière :

$$\text{Rendement moyen annuel (Kg/pers/an)} = \frac{\text{X kilogrammes de matières résiduelles}}{51\,374 \text{ personnes (population totale équivalente)}}$$

$$\text{Rendement moyen annuel (Kg/logement/an)} = \frac{\text{X kilogrammes de matières résiduelles}}{24\,871 \text{ logements}}$$

Tableau 16- Synthèse des calculs de rendement par catégorie de matière- 2008

Domaine	Tonnage	Rendement par personne (kg)	Rendement par logement (kg)
Élimination	15 222,5	296,3	612,1
Collecte sélective	3 922,6	76,4	157,7
Matières organiques	3 287,1	63,9	132,2
Encombrants	184,8	3,6	7,4
RDD	186,6	3,6	7,5
Textiles	119,6	2,3	4,8
Consigne	272,3	5,3	10,9

Tableau 17- Comparaison des calculs de rendement pour certaines catégories de matières par rapport à l'étude de caractérisation de Recyc-Québec 2006-2007

Domaine	Rendement par personne (kg) Brome-Missisquoi (2008)	Rendement par personne (kg) Québec (2007)	Rendement par logement (kg) Brome-Missisquoi (2008)	Rendement par logement (kg) Québec (2007)
Élimination	296,3	278	612,1	678
Collecte sélective	76,4	69	157,7	169
Matières organiques	63,9	15	132,2	36

En comparaison avec la caractérisation de Recyc-Québec, effectuée en 2006 et 2007, la MRC se démarque clairement par son rendement au niveau des matières compostables.

9.9.2. TAUX DE PARTICIPATION

À l'heure actuelle, il est difficile de chiffrer le taux de participation à la collecte sélective dans les municipalités. Un sondage auprès de la population de Brome-Missisquoi, réalisé en mars 2007, avait fait ressortir que 92,4 % des gens participaient de façon générale à la collecte sélective. Toutefois, afin d'estimer le nombre de ménages participants avec précision, il apparaît essentiel qu'une enquête terrain plus poussée soit effectuée en collaboration avec les entrepreneurs.

9.9.3. TAUX ANNUEL DE RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES

En 2008, le taux de récupération pour les matières recyclables était de 43,6 %. Cela signifie que près de 44 % des matières recyclables ayant un potentiel de valorisation ont pris le chemin du bac bleu plutôt que de l'enfouissement. En comparaison, le bilan 2006 de Recyc-Québec avait établi le taux de récupération des matières recyclables à 48 %. Cela signifie que Brome-Missisquoi doit poursuivre ses efforts et améliorer ses performances relatives à la collecte sélective notamment pour les plastiques et les métaux.

$$\begin{array}{l} \text{Taux annuel de} \\ \text{récupération} \\ \text{(collecte} \\ \text{sélective) (\%)} \end{array} = \frac{3\,922,6 \text{ (t/an) (quantité annuelle de matières} \\ \text{recyclables récupérées via la collecte sélective)}}{9\,000,5 \text{ (t/an) (Quantité de matières ayant un} \\ \text{potentiel de valorisation)}} \times 100$$

9.9.4. TAUX ANNUEL DE DIVERSION

Le taux annuel de diversion correspond au pourcentage de matières détournées de l'enfouissement. En 2008, Brome-Missisquoi avait un taux de diversion de 34,4 % comparativement à 31,7 % en 2006 pour le Québec. Brome-Missisquoi a sensiblement la même performance que la moyenne québécoise.

$$\begin{array}{l} \text{Taux de diversion} \\ \text{(\%)} \end{array} = \frac{7\,972,9 \text{ (t) (quantité annuelle de matières valorisées) X} \\ 100}{23\,195,5 \text{ (t) (quantité totale annuelle de résidus} \\ \text{générés)}}$$

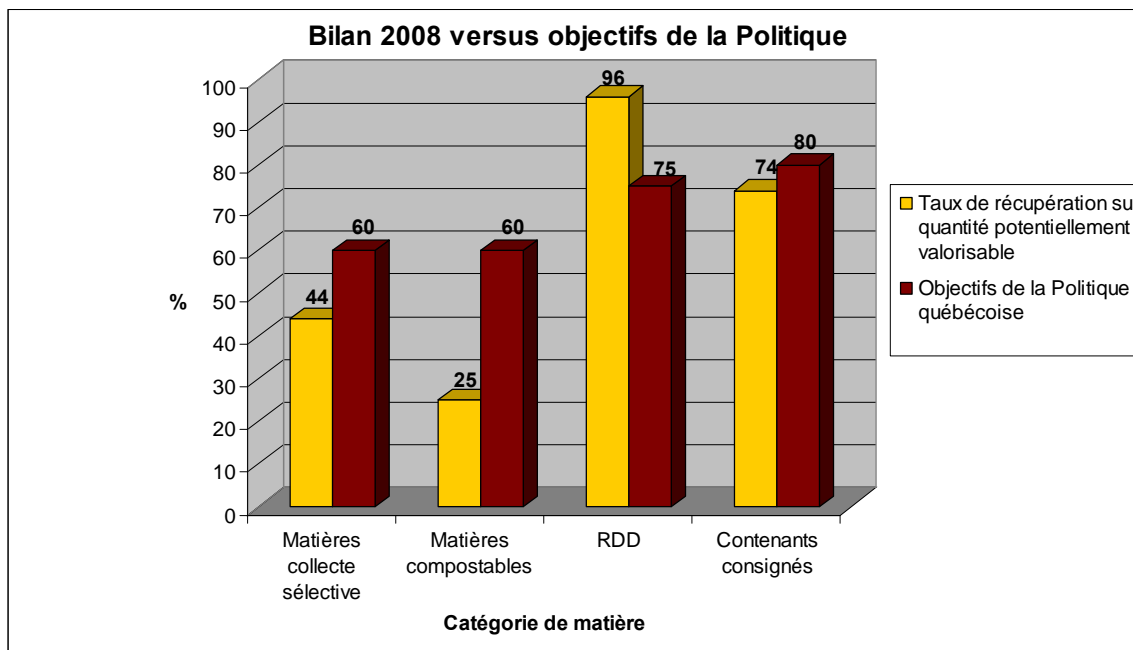
9.10. BILAN DE LA PERFORMANCE 2008 DE BROME-MISSISQUOI

La performance de récupération de Brome-Missisquoi en 2008 par rapport aux objectifs de la Politique québécoise a également été réalisée à partir de la grille de calcul pour mesurer la performance des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles, élaborée, en juin 2008, par Recyc-Québec. (voir l'annexe 7).

Tableau 18 Performance 2008 de Brome-Missisquoi par catégorie de matières versus les objectifs de la Politique québécoise

Catégories de matières	Quantité récupérée en 2008 (tonnes/an)	Quantité éliminée en 2008 (tonnes/an)	Quantité générée en 2008 (tonnes/an)	Potentiel de valorisation (%)	Taux de récupération sur quantité potentiellement valorisable	Objectifs de la politique
Papier et carton	2 595,2	2 962,0	5 557,2	96 %	49 %	60 %
Verre	749,2	833,8	1 583,0	87 %	54 %	60 %
Métaux	178,9	564,4	743,3	100 %	24 %	60 %
Plastiques	399,3	1 633,8	2 033,1	76 %	26 %	60 %
Sous-total- Matières de la collecte sélective	3 922,6	5 993,9	9 916,5	91 %	44 %	60 %
Matières organiques	3 287,1	9 910,2	13 197,3	100 %	25 %	60 %
Encombrants	184,8	2 174,2	2 359,0	100 %	Non déterminé	60 %
RDD	186,6	7,2	193,8	100 %	96 %	75 %
Textiles	119,6	730,0	849,5	83 %	Non déterminé	50 %
Contenants consignés	272,3	95,4	367,7	100 %	74 %	80 %
Taux global de récupération					37 %	60 %

Figure 14- Bilan 2008 de récupération de Brome-Missisquoi versus les objectifs de la Politique québécoise



Bien que de nombreux efforts aient été mis en place au cours des dernières années, en date du 31 décembre 2008, la MRC Brome-Missisquoi avait atteint un seul objectif de récupération de la politique québécoise soit pour les résidus domestiques dangereux. Le taux global de récupération pour Brome-Missisquoi (toutes matières confondues) était de 37 % sur un objectif de 60 %. À titre comparatif, en 2006, Recyc-Québec avait établi que le taux de récupération global provincial était de 32 %. Si l'on rapporte la situation québécoise à l'année 2008, nous pouvons conclure que la performance globale de la MRC se situe dans la moyenne québécoise. Des efforts marqués devront être faits dans les prochaines années principalement en ce qui a trait aux matières compostables. Néanmoins, le taux de récupération pour cette catégorie est nettement supérieur à celui de 2006 pour le Québec (8 %). De plus, la sensibilisation concernant la collecte sélective devra se poursuivre afin d'augmenter les quantités de matières qui sont récupérées via le bac bleu. Le taux de récupération pour les encombrants et les textiles n'a pas été déterminé car selon Recyc-Québec, une partie de ces matières va au réemploi ce qui est difficilement quantifiable. De plus, les données obtenues proviennent d'estimation des intervenants impliqués ce qui réduit la validité des statistiques pour ces matières. Considérant que la représentativité de ces données peut être discutable, la grille de calcul n'établit aucun taux de récupération pour les textiles et les encombrants.

10. BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES- SECTEUR INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)²⁷

10.1. BILAN DES MATIÈRES ÉLIMINÉES

En raison des faibles tarifs à l'enfouissement du site de la RIEDSBM en 2008 et d'après les différents contacts effectués auprès des fournisseurs de services actifs sur le territoire, tous les déchets d'origine ICI générés dans la MRC ont été enfouis au site d'enfouissement de Cowansville en 2008.

Le tableau suivant dresse le portrait détaillé de cet enfouissement.

Tableau 19 Quantités de matières d'origine ICI éliminées en 2008

Secteur	Déchets ICI dans collecte résidentielle (tonnes)	Commercial e (tonnes)	Industriel (tonnes)	Tapis (tonnes)	Institutionn el (tonnes)
ICI	1 476,0	8 700,9	3 598,8	93,6	376,2
			3 692,4		
Total éliminé (tonnes)	14 245,5				

L'analyse du tableau précédent permet de réaliser la faiblesse des quantités industrielles éliminées en 2008, en l'occurrence près de 3 693 tonnes. À titre de comparaison, 13 146 tonnes de déchets industriels avaient été éliminées en 2005 et 12 704 en 2001 (BPR 2006). Il semble que la fermeture ou la baisse notable de production de nombreuses usines d'envergure depuis 2005, dont Consoltex et Collins & Aikman, expliquent en grande partie cette diminution radicale des quantités éliminées. À titre d'exemple, la fermeture de l'usine Collins & Aikman de Farnham a entraîné à elle seule une diminution des déchets industriels (tapis) enfouis en 2008 d'un peu plus de 5 500 tonnes par rapport à 2005 (RIEDSBM 2009). Ces industries semblent par ailleurs avoir été remplacées par de plus petites qui produisent moins de déchets, le nombre d'industries répertorié par Cornerstone étant plus élevé qu'à l'époque du PGMR (140 industries en 2008 versus 134 en 2001).

Le tableau suivant présente les quantités éliminées par le secteur ICI au site d'enfouissement de la RIEDSBM en 2001, 2005 et 2008. Considérant la proportion de déchets ICI inclus dans les déchets résidentiels, une part de 10 % des déchets résidentiels a été ajoutée aux tonnages des années 2001, 2005 et 2008.

²⁷ Tiré du bilan 2008 des secteurs ICI et CRD, MRC Brome-Missisquoi, Transfert Environnement, 2009.

Tableau 20- Comparaison des quantités de déchets ICI éliminés en 2001, 2005 et 2008

	2001	2005	2008	Variation 2001-2008	Variation 2005-2008
Total éliminé (tonnes)	23 957,8	23 860,5	14 245,5	40,5 %	39,3 %

Les déchets enfouis à la RIEDSBM en provenance du secteur ICI ont diminué d'un peu plus de 40 % entre 2001 et 2008. Associée à une hausse conjointe des matières récupérées, cette situation permet d'atteindre un taux intéressant de mise en valeur. Cependant, et malgré cette hausse, il apparaît évident que la baisse marquée des quantités de résidus industriels enfouis a contribué à diminuer significativement le taux de génération pour l'ensemble du secteur.

10.2. BILAN DES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES OU VALORISÉES

Sur 1 537 ICI recensés dans la liste adaptée de Cornerstone, 1 273 avaient accès à une collecte municipalisée des matières recyclables en 2008. Selon les estimations effectuées, 1 831,5 tonnes ont été récupérées par les ICI via la collecte sélective municipale en 2008. En appliquant les pourcentages de répartition des matières récupérées au centre de tri de Sani-Éco en 2008, il est possible de répartir ce tonnage selon les différentes matières (Gagné 2009).

Tableau 21- Répartition des matières récupérées dans la collecte sélective - secteur ICI

Catégorie de matières	Répartition	Tonnage (tonnes)
Fibres (papier/carton)	91,1 %	1 669,2
Métal	3,4 %	61,3
Plastique	4,4 %	80,5
Verre	1,1 %	20,5
Total		1 831,5

Au total, les sondages et calculs réalisés permettent d'évaluer à près de 22 915 tonnes les quantités de matières ICI récupérées par les différents récupérateurs oeuvrant sur le territoire de la MRC. Le tableau suivant présente le détail des activités de récupération.

Tableau 22- Quantités de matières d'origine ICI récupérées et valorisées en 2008

Entreprise	Ville	Matières récupérées et valorisées en 2008 (en tonnes)									
		Papier	Carton	Plastique	Verre	Métal	Carcasses animales	Matières putrescibles	Huiles alimentaires	Matériel électronique	Résidus dangereux
A. Bourque Acier et métaux inc.	Brigham					10 000,0					
Acier & Métaux Doucet inc.	Granby					384,5					
Centre de recyclage électronique de la Montérégie	Ste-Catherine								16,0		
Centre de tri - Sani-Éco Collecte spéciale ICI	Granby	126,0									
Centre de tri - Sani-Éco Part ICI dans collecte résidentielle	Granby	1 669,2		80,5	20,5	61,3					
Chemrec	Cowansville										0,7
Compo-Haut-Richelieu	Saint-Jean-sur-Richelieu		30,0								
Fer et Métaux Saint-Pierre	Granby					25,0					
Guay Jean-Pierre Transport inc.	Saint-Blaise-sur-Richelieu		60,0								
Récupération 2000 inc. *	Cowansville	250,0									
Recyclage de papier Hanna	Saint-Laurent	731,0									
Sanimax (Casavant)**	Sainte-Rosalie						1 947,0		48,0		
TMR inc. - Transformation de matières recyclables	Saint-Sébastien							6 800,0			
Trévipec (Maple Leaf)	Ste-Catherine						649,0		16,0		
SOUS-TOTAL (tonnes)		2 866,2		80,5	20,5	10 470,8	2 596,0	6 800,0	64,0	16,0	0,7
TOTAL RÉCUPÉRÉ (tonnes)		22 914,7									

* Une certaine quantité des matières récupérées en 2008 par cette entreprise est présentement entreposée en raison de la crise récente dans l'industrie du recyclage. De plus, celle-ci a arrêté la collecte des matières pendant une durée indéterminée.

** Les quantités de carcasses récupérées par cette entreprise ont été estimées à partir des informations orales obtenues de la personne-ressource car les données factuelles n'ont pu être obtenues à temps.

L'analyse du tableau précédent permet d'abord de remarquer les quantités impressionnantes de métaux récupérés. D'origine industrielle et commerciale, ces métaux sont des rebuts de procédés, des carcasses métalliques de toutes sortes et autres métaux ferreux et non ferreux divers.

Du côté des fibres (papier et carton), il manque possiblement certaines quantités de matières, notamment en ce qui a trait au carton, certains récupérateurs n'ayant pu fournir leurs données à temps. Bien qu'une bonne quantité soit récupérée dans la collecte sélective et la collecte spéciale réalisée par Sani-Éco, les quantités ne semblent pas représentatives de la réalité. Le carton est généralement la première matière récupérée dans les ICI ce qui laisse croire que cette matière est tout de même récupérée.

Hormis les huiles alimentaires, la récupération des matières compostables est peu répandue dans les ICI. De fait, les 6 800 tonnes récupérées ne proviennent que d'un seul client, à savoir Bonduelle Amérique du Nord inc. de Bedford. Aucune collecte municipale des résidus alimentaires n'est effectuée dans les villes de la MRC. Il est néanmoins probable que certaines quantités de matières compostables soient

détournées de l'enfouissement, notamment via des activités de compostage *in situ* dans certaines institutions, mais les sondages réalisés n'ont pas permis d'en retracer les quantités impliquées.

10.3. BILAN DES MATIÈRES GÉNÉRÉES

Les matières générées par le secteur ICI sont diverses et variées. Il n'a pas été possible, principalement en raison du caractère très général des données collectées auprès des différents récupérateurs, de séparer les données par sous-secteur de génération, à savoir les industries, les commerces et les institutions.

L'addition des quantités récupérées et éliminées permet de conclure que le secteur ICI de la MRC Brome-Missisquoi a généré un peu plus de 37 160 tonnes de résidus en 2008, une quantité différente de moins de 1 % de celle extrapolée à partir des données québécoises de génération projetées pour 2008 et appliquées à la population de la MRC. Cette très faible différence permet de valider, de façon générale, l'ordre de grandeur et la valeur des données colligées sur le terrain auprès des différents intervenants.

Tableau 23- Comparaison théorique des quantités de matières d'origine ICI

Secteur	Total généré (tonnes)	Total théorique	Différence (tonnes)	Différence relative
ICI	37 160,2	37 484,0	323,8	0,9 %

Cependant, et malgré les données du tableau précédent, il importe de rappeler qu'il est possible que certaines quantités de matières, notamment en ce qui a trait au carton et aux matières compostables, aient échappé à la présente analyse.

Étant donné que les données concernant les quantités éliminées à la RIEDSBM semblent relativement exhaustives et fiables, il est toutefois possible de penser que les quantités possiblement manquantes ont été récupérées en 2008 et n'auraient pour effet que d'augmenter la performance globale de mise en valeur du secteur ICI.

10.4. BILAN PAR MATIÈRE VERSUS LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Au niveau ICI, la forte diminution de l'enfouissement de déchets de grandes industries pour des raisons de faillite ou de diminution de production et l'inclusion progressive de quelque 1 273 ICI à la collecte sélective municipale depuis 2001 sont des éléments pouvant expliquer le taux élevé de mise en valeur. De plus, les 10 000 tonnes de métaux récupérés en 2008 par l'entreprise A. Bourque Acier et métaux inc. de Brigham ont eu une influence indéniable sur le taux global de récupération.

Tableau 24- Taux de récupération 2008 versus celui de 2001

Année	Total généré (tonnes)	Total éliminé (tonnes)	Total récupéré (tonnes)	Taux de récupération
2001	37 493,6	25 075,0	12 418,6	33,1 %
2008	37 160,2	14 245,5	22 914,7	61,7 %

Tableau 25- Bilan 2008 versus les objectifs de la Politique québécoise

Secteur	Matière	Objectif de la Politique	Objectif de récupération du PGMR (tonnes)	Résultat 2008 (tonnes)	Performance par rapport à l'objectif
ICI	Verre	95%	114,6	20,5	17,9%
	Métal	95%	3 903,2	10 470,8	268,3%
	Plastique	70%	1 398,9	80,5	5,8%
	Fibres (papier/carton)	70%	5 954,3	2 866,2	48,1%
	Matière putrescible	60%	7 964,0	9 460,0	118,8%

À la lumière du tableau précédent, il est possible de remarquer que le secteur ICI de Brome-Missisquoi atteint deux objectifs sur cinq de la *Politique*, malgré un taux global de mise en valeur de près de 62 %. Il est fort probable que l'objectif pour les fibres soit également atteint pour les raisons mentionnées précédemment. Des efforts devront donc être consentis au niveau du plastique et du verre, deux catégories de matières qui n'atteignent respectivement qu'environ 18 % et 6 % des cibles fixées dans le PGMR.

11. BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES- SECTEUR CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)²⁸

Les matières résiduelles provenant du secteur CRD proviennent essentiellement de l'industrie de la construction et de la rénovation, des activités de démolition des bâtiments et des entrepreneurs qui œuvrent dans ces domaines. Les résultats obtenus pour ce secteur en 2008 dépassent largement ceux des années 2001 et 2005.

11.1. BILAN DES MATIÈRES ÉLIMINÉES

Bien que de petites quantités puissent échapper à l'analyse, les contacts avec les différents récupérateurs et transporteurs actifs sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi permettent d'affirmer que la très grande majorité des matières éliminées en 2008 par le secteur de la CRD ont été enfouies au site d'enfouissement de la RIEDSBM.

Tableau 26- Quantités de matières d'origine CRD éliminées en 2008

Secteur	Démolition (tonnes)	Construction (tonnes)	Conteneurs privés (tonnes)
CRD	2 596,0	3 576,0	1 501,6
Total éliminé (tonnes)	7 673,6		

11.2. BILAN DES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES ET VALORISÉES

Plusieurs intervenants se partagent la récupération des résidus de CRD générés sur le territoire de la MRC. L'importance des quantités récupérées en 2008 démontre bien la progression exceptionnelle de l'industrie de la construction et de la rénovation au cours des dernières années. Le tableau de la page suivante présente le résultat des sondages effectués auprès des récupérateurs de la région. Les quantités présentées sont celles réellement valorisées en 2008 selon les affirmations des différents récupérateurs. Les cellules fusionnées du tableau représentent des résidus récupérés sous forme d'agrégats.

²⁸ Ibid

Tableau 27- Quantités de matières d'origine CRD récupérées et valorisées en 2008

Entreprise	Ville	Matières récupérées et valorisées en 2008 (en tonnes)					
		Métal (tonnes)	Asphalte (tonnes)	Béton (tonnes)	Béton armé (tonnes)	Briques (tonnes)	Bois (tonnes)
Carrière Marchand Inc.	Duham		4 278,0	1 151,0	638,0	35,0	
RMS Ovide Rouillard	Sherbrooke						100,0
Carrière L'Ange-Gardien	L'Ange-Gardien		12 000,0				
TMR inc. - Transformation de matières recyclables	Saint-Sébastien		1 997,0				
A. Bourque Acier et métaux inc.	Brigham	5 400,0					
Récupération 2000 inc.	Cowansville			500,0			2 000,0
Parc à conteneurs - RIEDSBM	Cowansville		240,4				
TOTAL VALORISÉ (tonnes)		28 339,4					

11.3. BILAN DES MATIÈRES GÉNÉRÉES

L'addition des quantités récupérées et éliminées permet de conclure que le secteur de la CRD de la MRC Brome-Missisquoi a généré 36 013 tonnes de résidus en 2008, une quantité différente d'un peu plus 12 % de celle extrapolée à partir des données québécoises de génération projetées pour 2008 et appliquées à la population de la MRC. Cette différence peut être expliquée principalement par le fait qu'il est fort probable que la tendance d'augmentation annuelle appliquée pour 2007 et 2008 ait été sous-estimée. De fait, selon la Commission de la construction du Québec (CCQ), l'industrie de la construction du Québec a connu ses meilleures années depuis 30 ans en 2007 et 2008, ce qui porte à croire que la hausse des quantités de résidus de CRD générés depuis 2006 est nécessairement supérieure à l'augmentation observée entre 2000 et 2006 qui a été utilisée pour estimer le total projeté (CCQ 2008). Notons que le PGMR estimait à 7 194,4 tonnes le total de matières générées en 2001 par le secteur de la CRD, un total qui semble, même pour l'époque, sous-estimé.

Tableau 28- Comparaison théorique des quantités de matières d'origine CRD générées

Secteur	Total généré (tonnes)	Total projeté (tonnes)	Différence relative
CRD	36 013,0	32 057,4	12,3 %

11.4. BILAN PAR MATIÈRE VERSUS LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Le secteur CRD atteint en 2008 l'objectif de 60 % de récupération de toutes les matières pouvant être valorisées avec un taux absolu de récupération de près de 80 %. Cela correspond à une nette amélioration par rapport à 2001.

Tableau 29- Taux de récupération 2008 versus celui de 2001

Année	Total généré (tonnes)	Total éliminé (tonnes)	Total récupéré (tonnes)	Taux de récupération
2001	7 194,4	6 036,0	1 359,4	18,9 %
2008	36 013,0	7 673,6	28 339,4	78,7 %

Tableau 30- Performance du secteur CRD en 2008

Secteur	Matières	Objectif de la politique québécoise	Objectif atteint en 2008
CRD	Toutes	60 %	78,7 %

12. BILAN DE RÉALISATION DES ACTIONS PRÉVUES

Les actions à réaliser dans le cadre du PGMR avaient été établies selon 26 fiches. Ces fiches d'actions décrivaient l'action à réaliser, les intervenants impliqués, l'année d'implantation et les coûts associés. Ces fiches permettaient ainsi de diriger la MRC et les municipalités au fil des ans. Certaines fiches d'actions étaient davantage sous la responsabilité de la MRC ou sous celle des municipalités.

12.1. ACTIONS PRÉVUES AU PGMR SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA MRC

Dans le cadre de la mise en œuvre du PGMR, la MRC Brome-Missisquoi avait la responsabilité de coordonner les actions auprès des municipalités et de mettre en place diverses actions de sensibilisation et de communication régionale.

Fiche d'action	Année d'implantation prévue	Réalisé	Partiellement réalisé	Non réalisé
Fiche 1- Révision et modification des politiques d'achats municipales	2003		X	
Fiche 2- Programme incitatif à la réduction à la source et au réemploi pour les ICI	2004		X	
Fiche 3- Comité de suivi et de contrôle	2003	X		
Fiche 6- Préparation par la MRC d'un modèle de contrat pour l'appel d'offres concernant la gestion de boues de fosses septiques	2004	X		
Fiche 8- Bilan du PGMR	2005 et 2007	X		
Fiche 9- Révision du PGMR	2008			X Cette action sera débutée lorsque la nouvelle politique québécoise sera rendue officielle.
Fiche 15- Mettre sur pied un parc à conteneurs	2004	X		
Fiche 16- Installation de stations multimatières à dépôt volontaire	2003			X
Fiche 21- Promouvoir les systèmes de gestion environnementale auprès d'industries	2005	X		
Fiche 22- Mettre en service une ligne d'info gratuite	2003	X		
Fiche 24- Brochure d'information et de sensibilisation pour les citoyens	2004	X		
Fiche 25- Inclure section sur la gestion des matières résiduelles dans le site web de la MRC	2003	X		
Fiche 26- Mettre sur pied un plan de communication annuel	2003	X Voir détails dans le tableau ci-bas		

Sommaire des actions effectuées dans le cadre des plans annuels de communication 2003-2008 (Fiche 26)	
Publication d'articles thématiques et de communiqués dans les journaux et dans les bulletins municipaux	Programme de sensibilisation à une saine gestion des matières résiduelles dans ICI du territoire
Publication d'articles sur parcs à conteneurs, remise RDD et l'état de la situation de la GMR	Affiche (poster) pour les ICI
Publicité - Collecte des feuilles mortes	Activités et outils s'adressant aux ICI
Publicité- Collecte des sapins de Noël	Organisation des conférences de presse
Campagne régionale d'herbicyclage	Réalisation d'un dépliant "Événement Zéro déchets"
Campagne régionale de sensibilisation à la collecte sélective	Distribuer des outils de communication par Média Poste
Organiser des formations sur le compostage (français et anglais)	Certification ICI on recycle
Impression Panneaux On pense vert on voit loin!	Sensibilisation en milieu scolaire-volet recyclage (Brigade verte)
Brochure: Arrêtez-vous avant de jeter	Élaborer et distribuer un sondage auprès de la population
Guide pratique sur la récupération domestique	Sacs réutilisables
Achat de 60 billets conférence et kiosque Projet Écosphère	Conférence pour toute la famille sur la gestion des matières résiduelles
Effectuer un mémo aux citoyens pour annoncer les réalisations 2007	

12.2. ACTIONS PRÉVUES AU PGMR SOUS LA RESPONSABILITÉ DES MUNICIPALITÉS

Nous pouvons constater sur le tableau suivant, que certaines actions n'ont pas été réalisées, même partiellement au cours du PGMR. Il s'agit de l'action 11 de réviser la réglementation sur l'émission des permis de CRD pour augmenter la valorisation; l'action 17 de faire la collecte des matières putrescibles et l'action 18 de faire la collecte des putrescibles dans les commerces et institutions.

L'action 1 de modifier des politiques d'achats municipales a été réalisée en totalité ou en partie par 15 municipalités. La Ville de Bedford, d'East Farnham, Saint-Armand, Sainte-Sabine et Stanbridge Station sont les seules à ne pas avoir fait cette action. L'action 5 d'avoir un contrat de collecte des ordures et des matières recyclables, est la seule action à avoir été réalisée par toutes les municipalités. L'action 10 de prise en charge de la collecte des matières résiduelles pour les institutions et les commerces a été réalisée par 17 municipalités. Seules Brigham, Brome et Frelighsburg ne l'ont pas fait. L'action 12 de mécanisation de la collecte des matières recyclables a été réalisée en totalité ou en partie par 18 municipalités. Seules Bolton-Ouest et Brigham ne l'ont pas fait.

L'action 14 de collecte sélective porte-à-porte aux 2 semaines a été réalisée par toutes les municipalités à l'exception de Bolton-Ouest. L'action 20 de faire la collecte des branches a été réalisée seulement par 2 municipalités soit Cowansville et Lac-Brome. Puis la collecte des sapins de Noël a été réalisée par 15 municipalités. Le Village d'Abercorn, la Ville de Bedford, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River et Stanbridge Station sont les seules à ne pas en avoir fait. Finalement, l'action 23 de calendrier de collectes a été réalisée en totalité ou en partie par 17 municipalités, sauf Dunham, East-Farnham et Stanbridge Station qui ne l'ont pas fait.

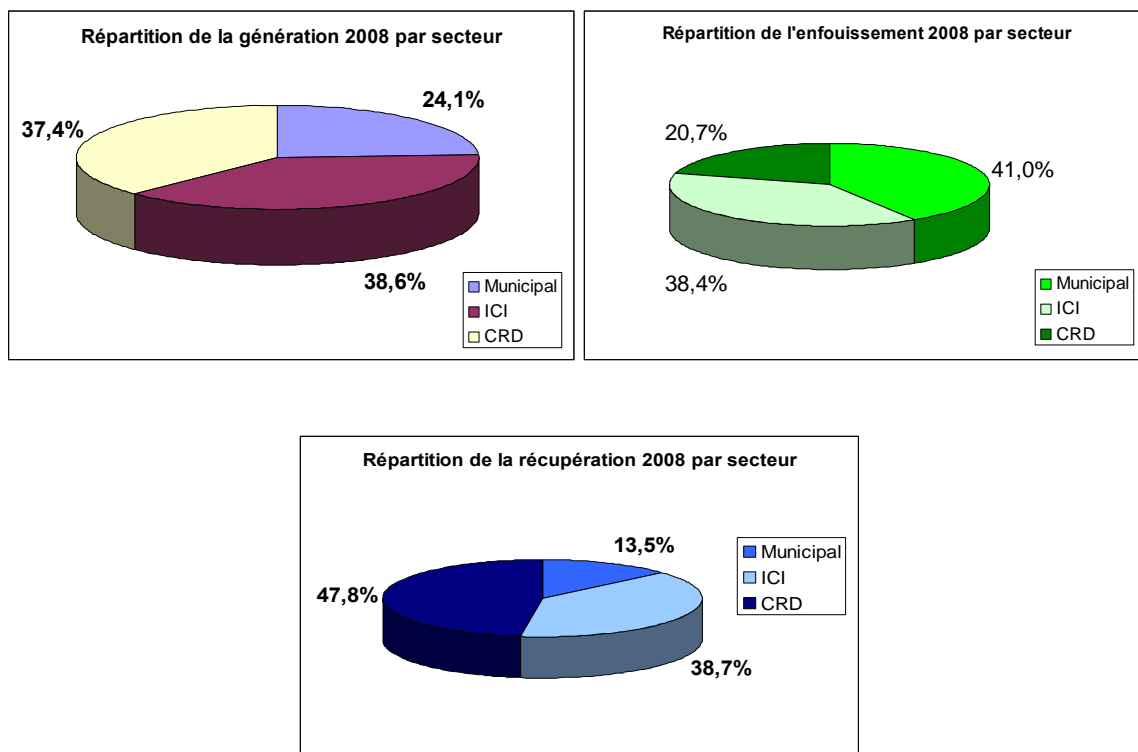
Le détail des réalisations des actions est présenté en annexe.

	Année d'implantation prévue	Total des municipalités ayant réalisé l'action	% des municipalités ayant réalisé l'action	Total des municipalités ayant réalisé et/ou partiellement réalisé l'action	% des municipalités ayant réalisé ou partiellement réalisé l'action
Fiche 1 : Modification des politiques d'achats municipales	2003	3/20	15 %	15/20	75 %
Fiche 4: Conformité de la réglementation municipale (ex: interdire résidus de jardin dans poubelle)	2004	12/20	60 %	13/20	65 %
Fiche 5: Contrat de collecte des ordures et matières recyclables (obligation d'enfouir au site de la Régie)	2003	20/20	100 %	20/20	100 %
Fiche 7: Centralisation des boues de fosses septiques (adoption d'un règlement et prise en charge par la municipalité)	2004	10/20	50 %	10/20	50 %
Fiche 10: Prise en charge des collectes de matières résiduelles des institutions et commerces	2004	17/20	85 %	17/20	85 %
Fiche 11: Réviser la réglementation sur l'émission permis CRD pour augmenter la valorisation	2004	0/20	0 %	0/20	0 %

		Année d'implantation prévue	Total des municipalités ayant réalisé l'action	% des municipalités ayant réalisé l'action	Total des municipalités ayant réalisé et/ou partiellement réalisé l'action	% des municipalités ayant réalisé ou partiellement réalisé l'action
Fiche 12: Mécanisation des collectes (collecte avec des bacs)	Déchets	2005	10/20	50 %	10/20	50 %
	Récup	2005	16/20	80 %	18/20	90 %
Fiche 13: Modification fréquence collectes (aux 2 sem pour 6 mois)	Déchets	2005	11/20	55 %	11/20	55 %
Fiche 14: Collecte sélective porte-à-porte aux 2 semaines		2004	19/20	95 %	19/20	95 %
Fiche 17: Collecte matières putrescibles		2007	0/20	0 %	0/20	0 %
Fiche 18: Collecte putrescibles dans Institutions et commerces		2008	0/20	0 %	0/20	0 %
Fiche 19: Collecte des feuilles mortes		2004	14/20	70 %	14/20	70 %
Fiche 20: collecte branches		2004	2/20	10 %	2/20	10 %
Fiche 20: collecte sapins Noël		2004	15/20	75 %	15/20	75 %
Fiche 23: Calendrier de collectes		2005	15/20	75 %	17/20	85 %

13. SYNTHÈSE DU BILAN 2003-2008

Depuis les cinq dernières années, la MRC Brome-Missisquoi a mis en place plusieurs actions afin d'améliorer ses performances de récupération. Le Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) est arrivé à échéance et un bilan doit en ressortir. Au terme de ce bilan, nous pouvons constater que la génération de matières résiduelles pour les secteurs municipaux, ICI et CRD demeure plus élevée pour les ICI. L'enfouissement est encore fait en majeure partie par les municipalités. Le secteur CRD fait davantage de récupération avec 47,8 %.



13.1. SECTEUR MUNICIPAL

Les matières éliminées au niveau municipal sont en diminution de 9,7 % entre 2001 et 2008 et de 8,8 % entre 2005 et 2008.

Les matières recyclables elles sont en augmentation de 386,5 % entre 2001 et 2008 et de 40,1 % entre 2005 et 2008.

Les matières organiques ont augmenté de 1 962,2 % entre 2001 et 2008 et de 221,6 % entre 2005 et 2008.

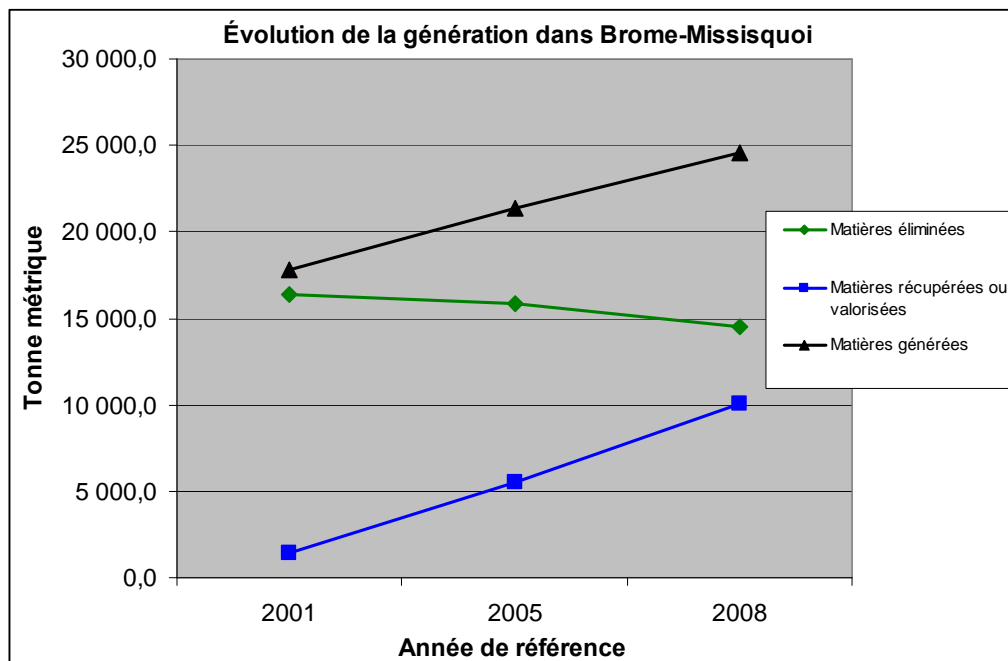
Les résidus domestiques dangereux (RDD) ont augmenté de 511,8 % entre 2001 et 2008 et de 188,9 % entre 2005 et 2008.

Les encombrants ont augmenté de 564,7 % entre 2001 et 2008 et de 78 % entre 2005 et 2008.

Les textiles ont augmenté de 1 655,5 % entre 2001 et 2008 et de 1 560,4 % entre 2005 et 2008.

On peut constater sur le graphique suivant que les quantités de matières éliminées ont tendance à diminuer en 2001= 92,5 %; 2005= 76,1 %; 2008= 61,9 %.

Les matières récupérées ou valorisées sont en pleine progression. Cependant, la quantité de matières générées demeure en croissance. Il y a donc une sensibilisation importante à faire sur la réduction à la source au niveau de la consommation de la population.



13.2. SECTEUR DES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)

Au niveau des ICI, le taux de récupération globale a augmenté. Et si on regarde plus spécifiquement chacune des matières, on peut constater que l'objectif a été dépassé au niveau des métaux et des matières putrescibles. Par contre, au niveau des plastiques, de grands efforts sont à faire.

Année	Total généré	Total éliminé	Total récupéré	Taux de récupération
2001	37 493,6 t	25 075 t	12 418,6 t	33,1 %
2008	37 160,2 t	14 245,5 t	22 914,7 t	61,7 %

Secteur	Matière	Objectif de la Politique	Objectif de récupération du PGMR (tonnes)	Résultat 2008 (tonnes)	Performance par rapport à l'objectif
ICI	Verre	95%	114,6	20,5	17,9%
	Métal	95%	3 903,2	10 470,8	268,3%
	Plastique	70%	1 398,9	80,5	5,8%
	Fibres (papier/carton)	70%	5 954,3	2 866,2	48,1%
	Matière putrescible	60%	7 964,0	9 460,0	118,8%

13.3. SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)

Le secteur de la CRD a aussi dépassé de façon globale les objectifs de la Politique et il s'agit d'une grande augmentation par rapport à 2001.

Secteur	Matière	Objectif	Résultat 2008
CRD	Toutes	60%	78,7%

Année	Total généré	Total éliminé	Total récupéré	Taux de récupération
2001	7 194,4 t	6 036,0 t	1 359,4 t	18,9 %
2008	36 013,0 t	7 673,6 t	28 339,4 t	78,7 %

14. RECOMMANDATIONS

14.1. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR LA DEUXIÈME GÉNÉRATION DE PGMR

Lors de la réalisation de la deuxième génération de PGMR, il faudra tenir compte certains aspects mentionnés ici-bas.

- Les exigences devront être plus importantes pour la gestion des matières organiques;
- Il faudra penser à l'intégration d'objectifs pour les boues municipales valorisables;
- Mettre davantage l'accent sur la réduction à la source (renforcer le principe des 3 RV);
- Intensifier les activités de sensibilisation, information et éducation (surtout auprès des jeunes);
- Augmenter la performance de récupération hors foyer;
- Trouver une solution qui permettra de gérer et valoriser globalement l'ensemble des matières résiduelles de tous les secteurs d'activités;
- Évaluer la question d'implanter un réseau d'écocentres pour augmenter l'accessibilité aux citoyens;
- Penser à faire plus de cueillettes particulières pour les encombrants;
- Valider pour les ICI inclus dans collecte sélective municipale si le nombre de bacs et si la fréquence des collectes sont suffisants;
- Inclure l'usine multifonction de traitement des matières résiduelles qui :
 - ❖ accepte les secteurs résidentiels, ICI et CRD
 - ❖ valorise + de 80 %
 - ❖ a des coûts comparables à l'enfouissement
 - ❖ améliore la collecte sélective
 - ❖ amène à des ordures ménagères plus propres
 - ❖ évalue la collecte 3e voie
 - ❖ éventuellement pourrait faire de la méthanisation

14.2. RECOMMANDATIONS VISANT LE SECTEUR MUNICIPAL

Le secteur municipal est le plus en retard par rapport aux objectifs fixés par la Politique, plusieurs municipalités tardent à mettre en place des actions.

Les campagnes de sensibilisation doivent se poursuivre et voir même s'intensifier particulièrement pour les matières compostables, car les actions présentes sont insuffisantes. Les actions mises en place pour les matières compostables (ex: collectes des feuilles et des sapins) n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés. La caractérisation effectuée par la RIEDSBM démontre que près 50 % de nos poubelles sont composées de matières compostables. Il faudra mettre davantage d'efforts à valoriser les boues de fosses septiques et les boues municipales.

De plus, les actions mises en place par les municipalités sont variables de l'une à l'autre, il faut trouver une solution pour être capable de les évaluer selon les mêmes critères et selon leur degré d'avancement. Il faudrait aussi faire en sorte que toutes les municipalités réalisent les actions du premier PGMR avant de passer au deuxième.

14.3. RECOMMANDATIONS VISANT LE SECTEUR DES ICI ET DE LA CRD²⁹

Plus de 90 acteurs de la gestion des matières résiduelles dans cette région ont été contactés et de nombreux calculs et extrapolations ont été effectués afin d'établir des bilans représentatifs. Une liste à jour des commerces et institutions a également été acquise après plusieurs démarches et pourra servir aux besoins internes de la MRC dans le futur.

Une progression marquée a été réalisée depuis 2001 dans le domaine de la saine gestion des matières résiduelles dans la MRC Brome-Missisquoi. De fait, en 2008 :

- 83 % des 1537 industries, commerces et institutions en activité sur le territoire étaient desservis par une collecte sélective municipale;
- plus de 50 récupérateurs étaient en activité dans la région;
- 67 % des objectifs fixés dans la Politique pour les secteurs ICI et de la CRD ont été atteints;
- 62 % des matières générées par le secteur ICI ont été récupérées;
- 79 % des matières générées par le secteur de la CRD ont été récupérées.

Dans le but de bonifier les nombreuses actions déjà mises sur pied en gestion des matières résiduelles dans la région de Brome-Missisquoi et à la lumière du travail effectué, *Transfert Environnement* recommande à la MRC :

- d'inciter les municipalités à mettre sur pied des actions visant la récupération des résidus alimentaires;
- d'inciter les municipalités à poursuivre la sensibilisation des ICI qui ne sont pas encore desservis par la collecte sélective afin d'augmenter le taux de couverture;
- de travailler avec la RIEDSBM afin d'améliorer le contrôle de la réelle provenance des chargements de déchets acheminés au site d'enfouissement de Cowansville;
- de tenir à jour, dans la mesure du possible, la liste des intervenants en gestion des matières résiduelles œuvrant sur le territoire de la MRC;
- de procéder à une évaluation par échantillonnage représentatif des quantités et de la nature des matières générées dans chaque sous-secteur d'activités des ICI;
- de mettre à jour, aux deux ans, le présent bilan afin de suivre la progression.

²⁹ Tiré du bilan 2008 des secteurs ICI et CRD, MRC Brome-Missisquoi, Transfert Environnement, 2009.

15. CONCLUSION

Le présent document constitue l'aboutissement de cinq années d'effort pour atteindre les objectifs fixés par la Politique. L'achèvement du bilan de la gestion des matières résiduelles pour la MRC Brome-Missisquoi nous a permis de constater les progrès qui ont été faits, mais malgré cela les objectifs n'ont pas été atteints. La barre était trop haute ou la participation pas assez systématique? Chose certaine, il faudra avoir plus de rigueur et d'ardeur pour le prochain PGMR, car certainement les objectifs ne seront pas à la baisse.

La caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel de Recyc-Québec (2007) et celle commandée par la RIEDSBM (2008) ont démontré que les matières mises dans les poubelles sont composées à plus de 80 % de matières ayant un potentiel de valorisation. Ces matières ne devraient donc pas se retrouver à l'enfouissement. Dans la MRC Brome-Missisquoi, c'est près de 50 % du contenu des poubelles qui est composé de matières compostables et près de 20 % qui est composé de matières recyclables.

La réalisation de la prochaine génération de PGMR devra prendre en compte les recommandations de ce document. Il faudra sensibiliser et informer davantage encore pour accroître les efforts de valorisation, malgré ceux déjà réalisés. Avec une gestion plus intégrée des ICI, peut-être que nous y arriverons.

16. TERMINOLOGIE

Les définitions présentées ci-après sont tirées entre autres du *Guide sur la collecte sélective des matières recyclables* de RECYC-QUÉBEC (RECYC-QUÉBEC 2006).

3RV-E	Principe de saine gestion des matières résiduelles pouvant être appliqué par les gestionnaires du milieu environnemental et les citoyens en général. Ce principe consiste à favoriser, dans l'ordre, les actions suivantes à l'égard des matières résiduelles : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation (énergétique ou par compostage) et l'élimination.
Centre de tri	Lieu où s'effectuent le tri et le conditionnement de diverses matières récupérées lors d'une collecte sélective. Les centres de tri se distinguent par la gamme étendue des équipements utilisés pour la séparation et le conditionnement des matières, ce qui les rend aptes à traiter l'ensemble des matières issues de la collecte sélective.
Collecte pêle-mêle	Type de collecte sélective des matières recyclables. Les matières sont mélangées au moment de la collecte. Autre terme utilisé : collecte à flux unique.
Collecte sélective	Mode de récupération qui permet de collecter des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective procède par apport volontaire à un point de dépôt ou par collecte de porte en porte.
CRD	Construction, Rénovation et démolition
Dépôt de matériaux secs	Lieu d'enfouissement des résidus provenant des activités de construction, de rénovation et de démolition. Désigné par l'acronyme DMS.
Écocentre	Lieu d'apport volontaire de matières secondaires. Autres termes utilisés : déchetteries, ressourceries, parcs à conteneurs et écoparcs.
Élimination	Toute opération visant le dépôt ou rejet définitif de matières résiduelles dans l'environnement, notamment par mise en décharge, stockage ou incinération, y compris les opérations de traitement ou de transfert de matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination.
Génération	Production de résidus par divers secteurs et comprenant la somme tant des résidus récupérés qu'éliminés.
ICI	Industries, Commerces et Institutions

Matière résiduelle	Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, tout matériau ou tout produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon.
Mise en valeur	Utilisation de produits issus de matières résiduelles.
Population équivalente	La population équivalente correspond à l'addition entre la population permanente et la moitié de la population saisonnière.
Potentiel de mise en valeur	Ce taux de récupération est exprimé en fonction des matières résiduelles qui peuvent être mises en valeur. Il est important de rappeler que les objectifs de la Politique sont basés sur le potentiel des matières résiduelles pouvant être mises en valeur.
RDD	Résidus domestiques dangereux
Récupérateur	Entreprise effectuant une ou plusieurs des activités suivantes : collecte, tri, entreposage ou conditionnement (mise en ballot, broyage, etc.) d'une ou de quelques matières résiduelles, en vue de leur mise en valeur.
Récupération	Méthode de traitement des matières résiduelles qui consiste à récupérer, par voie de collecte, de tri, d'entreposage ou de conditionnement, des matières en vue de leur mise en valeur.
Recyclage	Utilisation, dans un procédé manufacturier, d'une matière secondaire en remplacement d'une matière vierge.
Recycleur	Entreprise utilisant des matières secondaires récupérées, en provenance d'un générateur, d'un récupérateur ou d'un centre de récupération pour les transformer en matières directement utilisables pour la fabrication de produits finis ou semi-finis.
Réduction	Action permettant d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.
Réemploi	Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.
Réutilisation	Action d'introduire un matériau récupéré dans un autre cycle de production que celui dont il est issu.
RIEDSBM	Régie Intermunicipale d'Élimination de Déchets Solides de Brome-Missisquoi

RBRC	Société de recyclage des piles rechargeables
SOGHU	Société de gestion des huiles usagées
Taux réel de mise en valeur	Quantité de matières résiduelles détournées de l'élimination grâce à l'application du principe des 3RV. Ce taux est calculé à partir de la quantité de matières récupérées sur la quantité totale de matières générées.
Tonne	Équivalent de tonne métrique. Unité de mesure de masse égale à 1 000 kilogrammes.

17. RÉFÉRENCES

- BPR (2006). Bilan 2005 du PGMR. Pour la MRC Brome-Missisquoi.
- CCQ - COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (2008). Communiqués en date du 4 mars et du 19 juin 2008. Site Internet :
http://www.ccq.org/Nouvelles/2008/0304Bilan2007.aspx?sc_lang=fr-CA&profil=Medias
http://www.ccq.org/Nouvelles/2008/0619RevueActivite1Trimestre.aspx?sc_lang=fr-CA&profil=GrandPublic
- CORPORATIONS SUPPORTING RECYCLING (2003). Residential GAP- A Protocol to Measure Municipal Solid Waste. Novembre 2003.
- GAGNÉ J. (2009). Centre de tri de Sani-Éco. Communication personnelle. 30 avril 2009.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006). Population par année d'âge et par sexe, Québec. 1er juillet 2006. Site Internet :
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/201_06.htm
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008). Population par année d'âge et par sexe, Québec. 1er juillet 2008. Site Internet :
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/201_08.htm
- MRC BROME-MISSISQUOI (2003). Plan de gestion des matières résiduelles - MRC Brome-Missisquoi, janvier 2003.
- MRC BROME-MISSISQUOI (2009). Sommaire du rôle d'évaluation de 2006 et de 2009.
- NADEAU, B. (2009). Directrice générale de la Régie Intermunicipale d'Élimination des Déchets Solides de Brome-Missisquoi. Communication personnelle. 27 avril 2009.
- RECYC-QUÉBEC (2008). Grille de calcul pour mesurer la performance des programmes municipaux de gestion des matières résiduelles. Guide d'utilisation et méthodologie. Juin 2008.
- RECYC-QUÉBEC (2007a). Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007 - Rapport Synthèse. Réalisé par RECYC-QUÉBEC et Éco Entreprises Québec, en collaboration avec Dessau et NI Environnement. Site Internet : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/Rapport-Synthese-Caract.pdf>
- RECYC-QUÉBEC (2007b). Bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles au Québec. Site Internet de RECYC-QUÉBEC :
<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/Bilan2006.pdf>

RECYC-QUÉBEC (2006). Guide sur la collecte sélective des matières recyclables. Site Internet : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/publications/MICI/GuideCollSelecSynthese.pdf>

SOCIÉTÉ DE GESTION DES HUILES USAGÉES (2007). Rapport annuel 2007. Site Internet de la SOGHU : <http://www.soghu.com/uploads/Rapport%20annuel%202007.pdf>

STATISTIQUE CANADA (2006). Profil des communautés 2006. Site Internet : <http://ceps.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>, consulté en mars 2009.

THIBAUT D. (2009). Les Carrières Thibault inc. Communication personnelle. 28 avril 2009.

TRANSFERT ENVIRONNEMENT (2008). Rapport de caractérisation des matières résiduelles - Lieu d'enfouissement de Cowansville. Pour la Régie Intermunicipale d'Élimination de Déchets Solides de Brome-Missisquoi. 1^{er} décembre 2008.

TRANSFERT ENVIRONNEMENT (2009). Bilan 2008 des secteurs ICI et CRD, mai 2009.

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE AFIN D'EFFECTUER LE BILAN 2003-2008 DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DANS LES MUNICIPALITÉS DE BROME-MISSISQUOI

Identification de la municipalité	
Identification du répondant (nom et fonction)	
Personne (s) responsable (s) de la gestion des matières résiduelles dans votre municipalité	

Instructions

- À moins d'indication contraire, vous devez répondre aux questions en date de la situation qui prévalait sur votre territoire **au 31 décembre 2008**.
- Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter Nathalie Grimard ou Valérie Nantais-Martin au 450 266-4900 poste 242 ou poste 249.

Section 1 – Collectes des ordures

Questions	Réponses	Autres spécifications
1. Quel entrepreneur effectue la collecte des ordures?		
2. Date d'échéance du contrat?		
3. Durée de votre contrat?		
4. Exigez-vous aux citoyens d'utiliser soit un bac roulant de 240L ou de 360L pour les ordures? Si non, pourquoi et est-ce prévu dans le futur?		
5. Exigez-vous que la collecte soit mécanisée (camion avec bras mécanique)?		

Questions	Réponses	Autres spécifications
6. Est-ce que la collecte des ordures ménagères se fait aux 2 semaines en hiver? Si <u>non</u> , pourquoi et est-ce prévu dans le futur? Si <u>oui</u> , combien de mois dans l'année?		
7. Nombre de portes résidentielles desservies?		
8. Est-ce que toutes les portes résidentielles sont desservies?		
9. Avez-vous inclus les institutions, commerces et industries dans la collecte municipale des ordures? Quelle est la fréquence de la collecte des ordures pour ces établissements ?		
10. Nombre de commerces intégrés dans collecte municipale des ordures? Avez-vous une liste?		
11. Nombre d'institutions intégrées dans collecte municipale des ordures sur votre territoire? (écoles, CLSC, bureau professionnel, etc.) Avez-vous une liste?		
12. Nombre d'industries intégrées dans la collecte municipale des ordures? Avez-vous une liste?		
13. Coût collecte des ordures par porte?		
14. Coût annuel total de la collecte et du transport?		
15. Coût annuel total pour l'élimination?		
16. Coût annuel total pour collecte des ordures?		
17. Quel est le lieu d'élimination de vos ordures?		

Section 2 – Collectes des matières recyclables (bac bleu)

Questions	Réponses	Autres spécifications
18. Quel est votre entrepreneur pour la collecte du recyclage?		
19. Durée du contrat?		

Questions	Réponses	Autres spécifications
20. Date d'échéance du contrat?		
21. Exigez-vous aux citoyens d'utiliser soit un bac roulant de 240L ou de 360L pour le recyclage? Si non, pourquoi et est-ce prévu dans le futur?		
22. Exigez-vous que la collecte soit mécanisée? (camion avec bras mécanique)		
23. Est-ce que la collecte des matières recyclables porte-à-porte se fait aux 2 semaines? <u>Si non</u> , pourquoi et est-ce prévu dans le futur?		
24. Nombre de portes résidentielles desservies?		
25. Avez-vous inclus les institutions, commerces et industries dans la collecte municipale des matières recyclables? Quelle est la fréquence de la collecte du recyclage pour ces établissements ?		
26. Nombre de commerces intégrés dans collecte municipale matières recyclables? Avez-vous une liste?		
27. Nombre d'institutions intégrées dans la collecte municipale des matières recyclables? (écoles, CLSC, bureau professionnel, etc.) Avez-vous une liste?		
28. Nombre d'industries intégrées dans la collecte municipale des matières recyclables? Avez-vous une liste?		
29. Coût collecte des matières recyclables par porte?		
30. Coût annuel total de la collecte et du transport des matières recyclables?		
31. Coût annuel total pour le traitement des matières recyclables?		
32. Coût annuel total pour collecte des matières recyclables?		

Questions	Réponses	Autres spécifications
33. Dans quel centre de tri vos matières recyclables sont acheminées? (Sani-Éco, Compo-Haut-Richelieu, Récupération 2000)		

Section 4 – Collectes des matières compostables

Questions	Réponses	Autres spécifications
34. Est-ce que votre municipalité organise des collectes ou un point de collecte pour les feuilles mortes? A) Si oui, combien de fois par année? B) Quel entrepreneur effectue les collectes? C) Quel est le coût de ces collectes?		
35. Est-ce que votre municipalité organise des collectes pour les branches ? A) Si oui, combien de fois par année? B) Quel entrepreneur effectue les collectes? C) Quel est le coût de ces collectes ?		
36. Est-ce que votre municipalité organise des collectes ou un point de collecte pour les sapins de Noël ? A) Quel entrepreneur effectue les collectes? B) Quel est le coût de ces collectes?		
37. Est-ce que votre municipalité organise des collectes ou un point de collecte pour les résidus de jardin (pelouse, résidus de plate-bande, etc.)? A) Quel entrepreneur effectue les collectes? B) Quel est le coût de ces collectes?		

Questions	Réponses	Autres spécifications
<p>38. Est-ce que votre municipalité organise des collectes ou un point de collecte pour les résidus de table (résidus alimentaires telles pelures de fruits et légumes), etc.) ?</p> <p>A) Quel entrepreneur effectue les collectes?</p> <p>B) Quel est le coût de ces collectes?</p>		

Section 5 – Boues municipales et de fosses septiques

Questions	Réponses	Autres spécifications
<p>39. Est-ce que votre municipalité a pris en charge la vidange des fosses septiques?</p> <p>A) Si oui, depuis quelle année?</p> <p>B) Nombre de citoyens desservis?</p> <p>C) Comment procédez-vous (vidange aux 2 ans ou par mesurage)?</p> <p>D) Les boues sont-elles valorisées ou enfouies?</p>		
<p>40. Est-ce que vous produisez des boues municipales?</p> <p><u>Si oui, répondez aux questions suivantes:</u></p> <p>A) Type de boues (usées ou potables);</p> <p>B) Sont-elles valorisées ou enfouies?</p> <p>C) Nombre de citoyens desservis;</p> <p>D) Nombre d'industries, commerces et institutions desservis?</p> <p>E) Quantités générées (tonnes sèches);</p> <p>F) Quantités de boues éliminées (tonne);</p> <p>G) Quantités de boues valorisées (tonne).</p>		

Section 6– Collecte des autres matières

Questions	Réponses	Autres spécifications
-----------	----------	-----------------------

<p>41. Est-ce que votre municipalité organise des collectes pour les produits dangereux ?</p> <p>A) Si oui, combien de fois par année?</p> <p>B) Quel entrepreneur effectue les collectes?</p> <p>C) Quel est le coût de ces collectes?</p>		
<p>42. Est-ce que votre municipalité organise des collectes pour les encombrants (gros objets)?</p> <p>A) Si oui, combien de fois par année?</p> <p>B) Quel entrepreneur effectue les collectes?</p> <p>C) Est-ce que les encombrants sont valorisés et/ou enfouis automatiquement?</p> <p>D) Quel est le coût de ces collectes?</p>		
<p>43. Offrez-vous sur votre territoire un lieu (dépôt) pour que vos citoyens apportent par exemple des résidus domestiques dangereux, des résidus verts, des encombrants, du recyclage, etc.</p> <p>Si oui, depuis quand, où est-il localisé et quelles matières y sont acceptées?</p>		

Section 7– Questions rattachées aux actions du PGMR

Actions du PGMR	Action réalisée	Action partiellement réalisée ou en voie de l'être	Action non réalisée	Commentaires ou spécifications
<p>44. Avez-vous mis en place ou réviser votre politique d'achats afin de faire des choix plus « verts »?</p> <p>Si oui depuis quand?</p>				

<p>45. Avez-vous modifié vos règlements municipaux afin qu'ils soient conformes au PGMR? (ex : interdire le gazon, les feuilles, matériaux de construction, produits dangereux aux ordures) Si oui depuis quand?</p>				
<p>46. Distribuez-vous à chaque année un calendrier pour informer les citoyens des horaires de collectes? Si oui depuis quand?</p>				

Section 8– Questions diverses

Questions	Réponses	Autres spécifications
<p>47. Est-ce que vous produisez des outils de communication/ sensibilisation sur les matières résiduelles pour vos citoyens? (ex : dépliants, calendrier des collectes, bulletins municipaux, etc.)</p>		
<p>48. À combien estimez-vous le coût annuel du dossier de la gestion des matières résiduelles pour votre municipalité? SVP décortiquer les coûts le plus possible.</p>		
<p>49. Avez-vous des commentaires par rapport aux 5 dernières années concernant le dossier des matières résiduelles (sur les actions mises en place, rôle des municipalités vs MRC, les actions qui devraient être mises en place dans le futur, etc.)?</p>		

Merci encore une fois pour votre précieuse collaboration!

ANNEXE 2
GRAPHES DES TENDANCE POUR
EXTRAPOLATIONS

Graph1- Projection de l'évolution des quantités de matières récupérées et valorisées au Québec par le secteur résidentiel

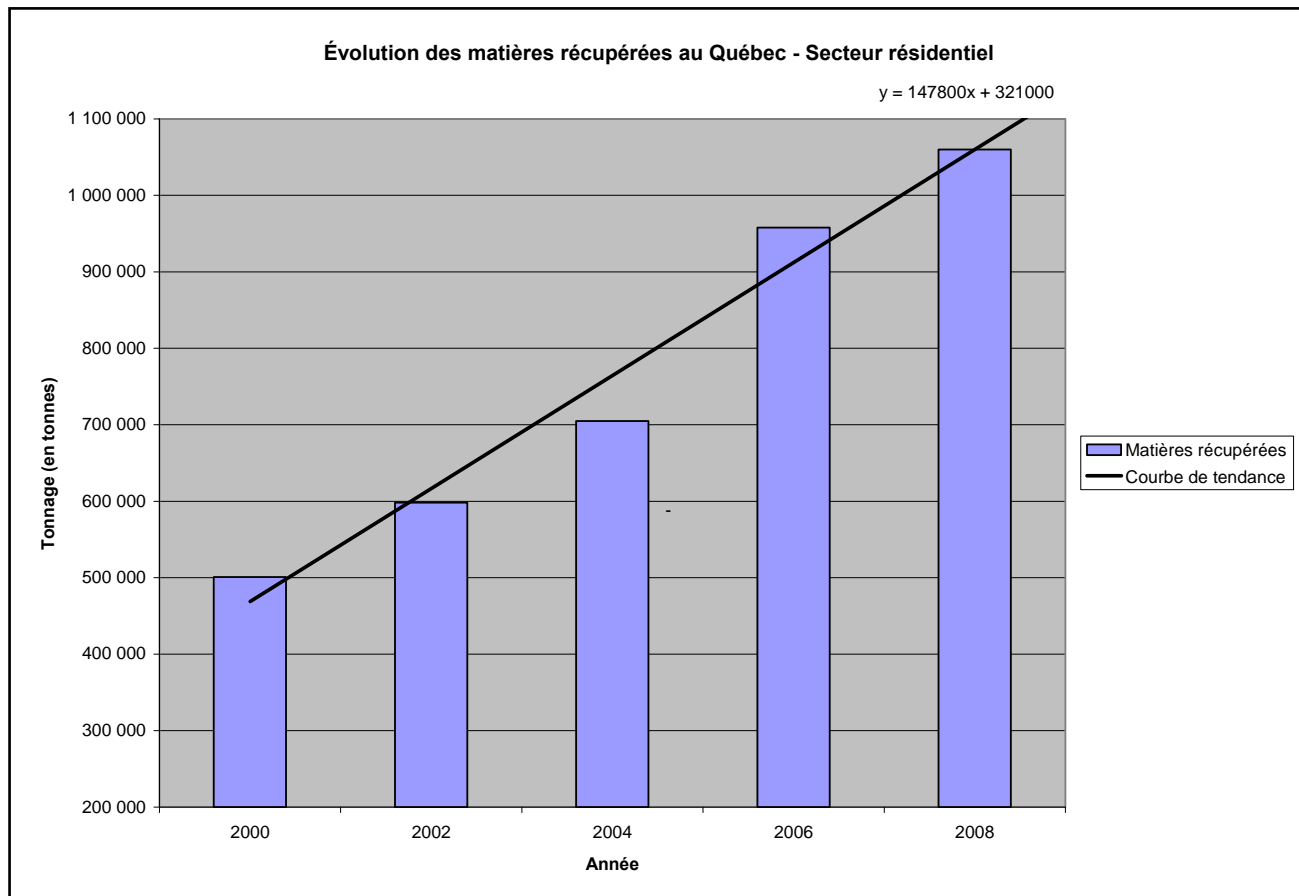


Tableau des données - Graphe 1

Année	Matières récupérées (tonnes)	Δ	Données (kg)
2000	501 000		
2002	598 000		
2004	705 000		
2006	958 000	10,65%	69
2008	1 060 000		76,35

Graph 2- Projection de l'évolution des quantités de matières générées au Québec par le secteur ICI

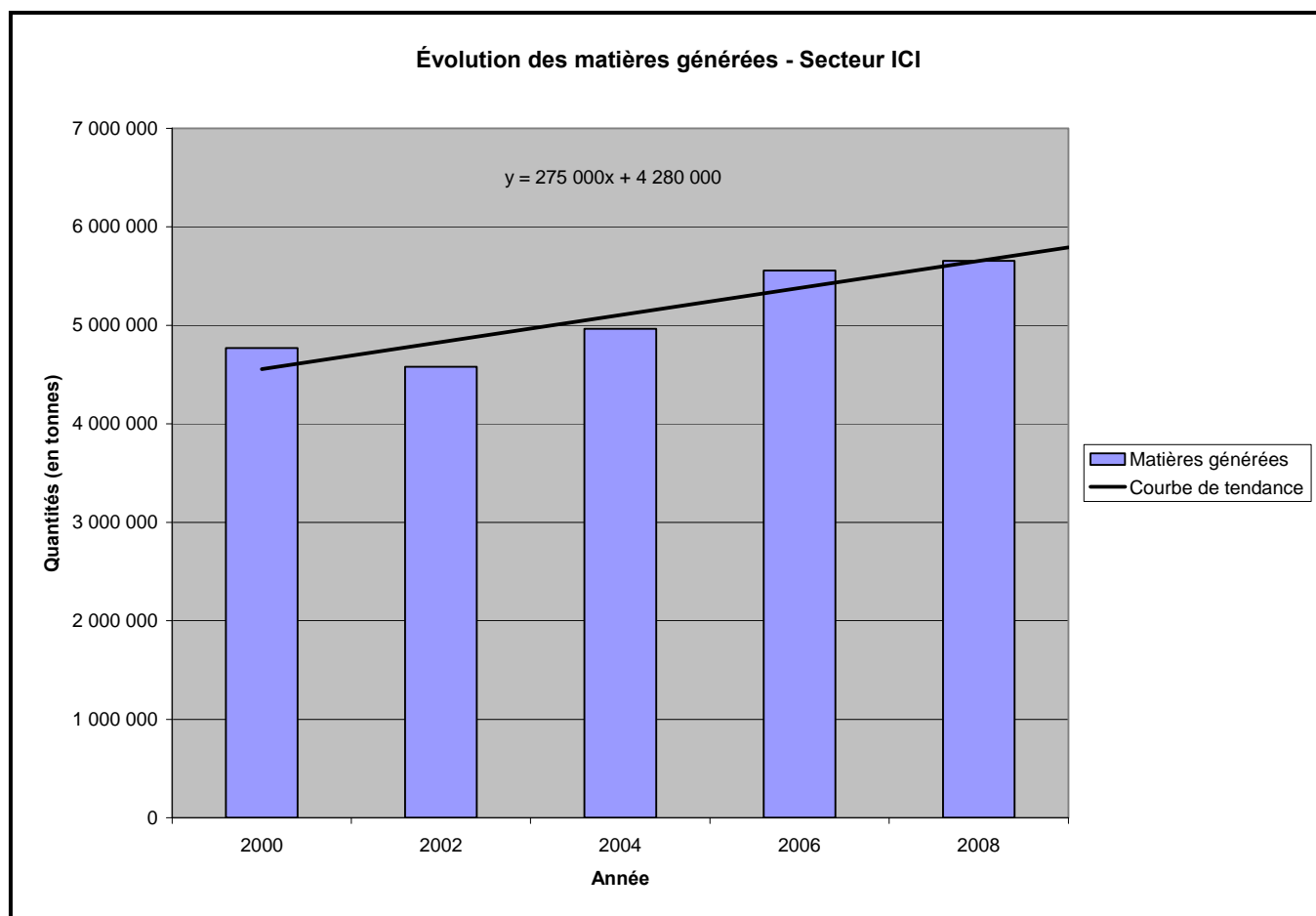


Tableau des données - Graphe 2

Année	Matières générées (tonnes)
2000	4 769 000
2002	4 579 000
2004	4 965 000
2006	5 557 000
2008	5 655 000

Année	Matières générées (tonnes)	Population 2008	Taux de génération (tonnes/habitant)
Québec	5 655 000,0	7 750 504	0,73
MRC	37 484,0	51 374	0,73

Graphe 3- Projection de l'évolution des quantités de matières générées au Québec par le secteur de la CRD

Évolution des matières générées - Secteur de la CRD

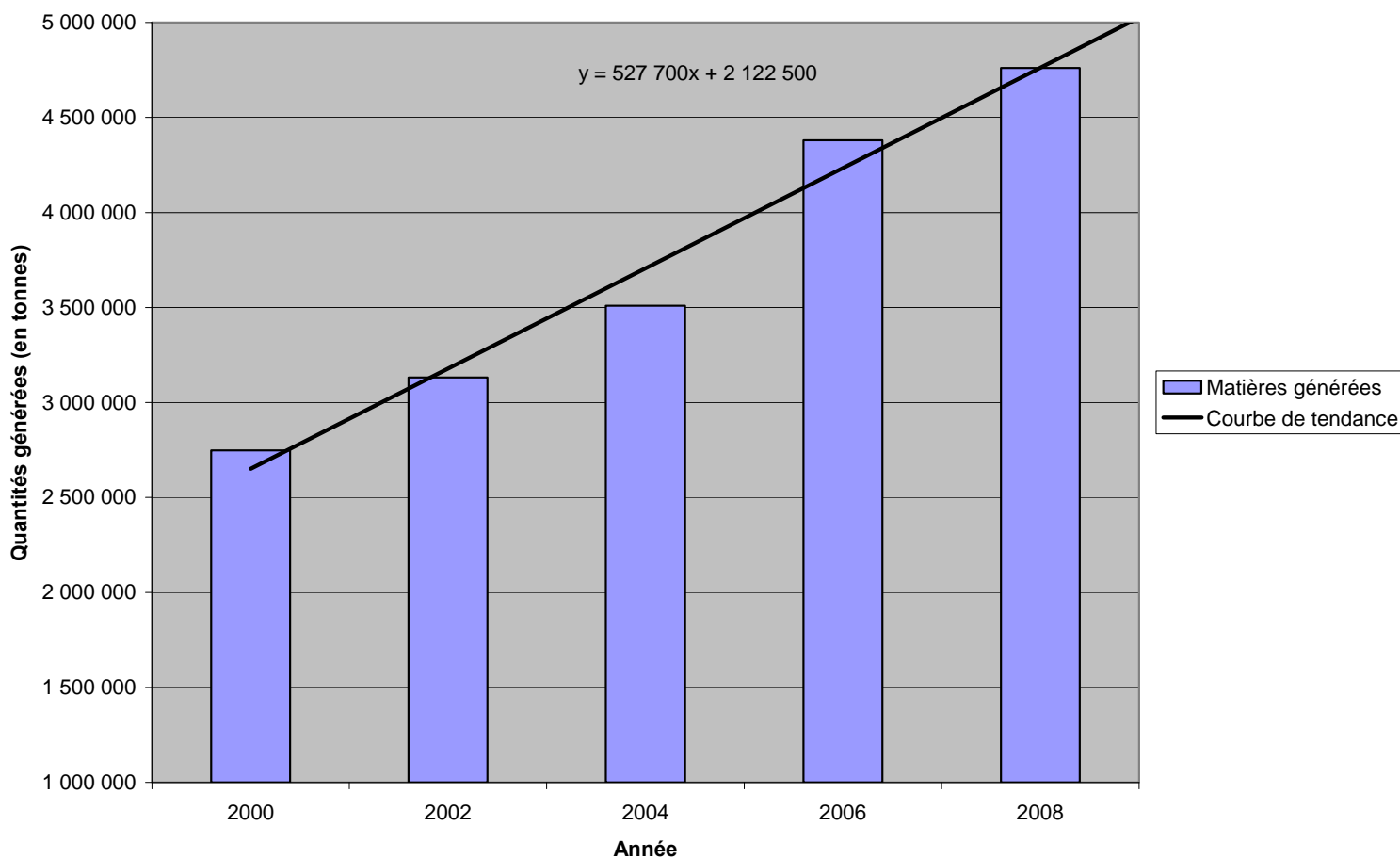


Tableau des données - Graphe 3

Année	Matières générées (tonnes)	Δ	Données (kg)
2000	2 747 000		
2002	3 131 000		
2004	3 509 000		
2006	4 380 000	8,70%	574
2008	4 761 000		624

ANNEXE 3

LISTE DES RÉCUPÉRATEURS- ICI

Liste des récupérateurs contactés - Secteur ICI

Entreprise	Contact	Statut
2M Ressources inc.		Pas de retour
A Bourque Acier et Métaux inc.	Alain Bourque	Concernée
Barabé Isidore Transport inc.		Fermée
Bennett Fleet inc.	Service client	Fermée
Casavant	Éric Pépin	Données non disponibles
Cascades Récupération, une division de Cascades Canada inc. East Angus inc.	Service client	Non concernée
Centre de recyclage électronique de la Montérégie inc.	Jason Tate	Concernée
Centre de Transformation de Matières Recyclables	M. Réjean Duguay ou Patrick Milot	Concernée
CFER Acton Vale (Polyvalente Robert-Ouimet)	Service client	Non concernée
Chemrec inc.	Michel Lemire	Concernée
Compo-Haut-Richelieu inc.	Colette Tessier	Concernée
Écocentre de Sutton	France Brazeau	Fermé
Entreprise Roland Thibault inc./Carrière Thibault	M. Pierre Parent et Daniel Thibault	Non concernée
Fer et Métaux Saint-Pierre	M. Stéphane Saint-Pierre	Concernée
Ferme Bourgea ltée	Mario Bourgea	Refus
Gestion Ressources Richer inc.	Sophie Thibault	Non concernée
GSI Environnement inc. (Bury)	Daniel Bourque	Non concernée
Guay Jean-Pierre Transport inc.	Jean-Pierre Guay	Concernée
Kruger inc. (Usine de Brompton)	Service client	Pas de retour
Les Fibres JC inc.	François Laflamme	Non concernée
Lucien Colmor	M. Lucien Colmor	Non concernée
Matériaux usagés de l'Estrie inc.	Service client	Non concernée
Matrec	Mme Manon Delage	Non concernée
Plastique D.C. inc.	Service client	Non concernée
Polyvalente Jean-Jacques Bertrand	Patrick Côté	Concernée
Récupération 2000	Gabriel Racine	Concernée
Récupération de plastique Cowansville	M. Georges	Non concernée

Entreprise	Contact	Statut
Récupération Tréviébec inc.	Nathalie St-Amand	Concernée
Recyclage de Papier Hanna ltée	Claude Bélanger	Concernée
Régie de Tri et de Récupération de la Région Sherbrookoise	Service client	Non concernée
Sanimax	Éric Pépin	Concernée
Services Sanitaires G. Campbell	Gaétan Campbell	Concernée
Shred-It inc.	Service client	Refus
Solva-rec environnement inc.	Mylène Vivier	Non concernée
Véolia SE	M. Aube	Non concernée

ANNEXE 4

LISTE DES RÉCUPÉRATEURS- CRD

Liste des récupérateurs contactés - Secteur de la CRD

Nom de l'entreprise	Contact	Statut
A Bourque Acier et Métaux inc.	Alain Bourque	Concernée
Acier & Métaux Doucet inc.	Marilyne Doucet	Concernée
Carrière l'Ange-Gardien (Div. Bau-Val)	Poste de pesée	Concernée
Carrière Marchand inc.	M. Marchand	Concernée
Carrière Méthé inc.	Service client	Non concernée
Carrières St Dominique Itée	Jean Dubreuil	Non concernée
Centre de Transformation de Matières Recyclables	Patrick Milot	Concernée
Construction DJL inc.	Service client	Non concernée
Écocentre de Sutton	France Brazeau	Fermé
Entreprise Roland Thibault inc./Carrière Thibault	M. Pierre Parent et Daniel Thibault	Non concernée
Gestion Michel Couture inc.	Service client	Non concernée
Gestion Ressources Richer inc.	Sophie Thibault	Non concernée
Graymont (QC) inc.	Service client	Non concernée
Lafarge	Service client	Non concernée
Les Carrières Régionales (Div. Bau-Val)	Service client	Non concernée
Les Carrières St-Armand Itée	Service client	Non concernée
Ovide Rouillard inc.	Service client	Concernée
Récupération 2000	Gabriel Racine	Concernée
RIEDSBM parc à conteneurs	Pascale Berthiaume	Concernée
Sintra inc. (Estrie)	Service client	Non concernée
Sintra inc. (Granby)	Service client	Non concernée

ANNEXE 5

POINTS DE COLLECTE POUR LES RDD

Synthèse des points de collecte municipaux pour RDD (2008)

Municipalités	Localisation	Matières acceptées
Abercorn	Hôtel de Ville	Piles rechargeables et cellulaires
Bedford (Canton)	Hôtel de Ville	Piles rechargeables et cellulaires
Bedford (Ville)	Garage municipal	Résidus peintures, huiles usagées, piles
Brigham	Hôtel de Ville	Cellulaires, piles, pneus
Cowansville	Bibliothèque municipale	Piles
	Caserne incendie	Cellulaires, piles
	Centre aquatique	Piles
	Chalet centre de la nature	Piles
	Chalet du parc Davignon	Piles
	Garage municipal	Piles
	Hôtel de Ville	Piles
	Maison Bruck	Piles
	Pavillon des sports (aréna)	Piles
	Usine de filtration	Piles
Usine d'épuration	Piles	
Dunham	Hôtel de Ville	Piles rechargeables et cellulaires
Lac Brome	Caserne incendie	Huiles usagées, bonbonnes de propane, filtres de moteur, contenant souillé vide de plastique, résidus de peintures
	Hôtel de Ville	Piles rechargeables et cellulaires
Notre-Dame-de-Stanbridge	Caserne incendie	Piles
	Hôtel de ville	Peinture, bonbonnes de propane
Stanbridge East	Garage municipal	Tout type de matières dangereuses résidentielles
	Hôtel de Ville	Piles rechargeables et cellulaires
Saint-Armand	Hôtel de Ville	Piles rechargeables et cellulaires
Sainte-Sabine	Hôtel de Ville	Piles rechargeables et cellulaires
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Hôtel de Ville	Piles rechargeables et cellulaires
Sutton	Garage municipal	Batteries d'auto, peinture, pneus

Synthèse des autres points de collecte pour RDD (2008)

Entreprises	Municipalités	RDD récupérés	Quantité (Kg/an)
Atelier mécanique Roger Labrecque	Abercorn	Batteries d'auto	358
Rona JO Lévesque	Bedford	Piles rechargeables	227
		Ampoules fluo-compactes	10
Automobile Brookport	Brigham	Batteries d'auto	20 585
Wall-Mart		Batteries d'auto	22 196
		Huiles usées	2 399
Rona JO Lévesque	Cowansville	Piles rechargeables	348
		Ampoules fluo-compactes	22
Canadian Tire		Batteries d'auto, tondeuse, tracteur	41 886
		Huiles usées	20 706
Rona Express	Dunham	Bouteilles de 20 lbs de propane	454
Rona JO Lévesque	Farnham	Piles rechargeables	80
		Ampoules fluo-compactes	5
Rona Gosselin Tradition	Frelighsburg	Ampoules fluo-compactes	2
Rona JO Lévesque	Lac-Brome	Piles rechargeables	2
		Ampoules fluo-compactes	8
Garage Choquette	Ste-Sabine	Batteries d'auto	2 148
		Fréon	6
		Antigel	197
		Huiles usagées	7 190
		Filtres à l'huile	1 497
		Contenants huiles usagées	30
Jos Lavoie Cours Rebuts	Stanbridge East	Batteries d'auto	2 148
	Total		122 504 kg/ an ou 122,5 t/an

ANNEXE 6
POINTS DE COLLECTE POUR LES
ENCOMBRANTS ET LES TEXTILES

Municipalités	Organismes	Encombrants	Textiles
Abercorn	PBFL Récupération	16,7 t/ an	-
	Projet Recyclage	-	5,9 t/ an
Bedford	Filles d'Isabelle	-	20,4 t/ an
	Pompeo's Shoppe	-	106,2 t/ an
Cowansville	Grange du meuble usagé	100 t/ an	-
	Filles d'Isabelle	-	118,0 t/ an
	RIEDSBM	5,2 t/ an	-
East Farnham	Robert Deshaies	2,8 t/ an	-
Farnham	La Solution	60,1 t/ an	-
	CAB	-	136,2 t/ an
Sutton	Friperie Carousselle	-	11,8 t/ an
Total		184,8 t/ an	398,5 t/ an

ANNEXE 7 GRILLE DE CALCUL DE LA PERFORMANCE

Voir aussi le document ci-joint intitulé « Annexe 7 ».

TABLEAU I : Estimation des quantités de matières organiques mises en valeur par l'herbicyclage

Types d'unités d'occupation	Quantité résidus verts générés (kg/log/an) ¹	Quantité de matières organiques déviée par herbicyclage (kg/log/an)			Quantité totale de matières organiques déviée par herbicyclage (t/an) ²		
		Scénario A 2 %	Scénario B 10 %	Scénario C 15 %	Scénario A 2 %	Scénario B 10 %	Scénario C 15 %
Unifamiliales	190	3,8	19,0	28,5	94,7	473,3	709,9
Plex	20	0,4	2,0	3,0	0,0	0,0	0,0
Multi	6	0,1	0,6	1,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	-	-	-	-	94,7	473,3	709,9

Notes

1 - Données selon l'Étude de caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007

2 - Tonnage évalué en fonction du nombre d'unités d'occupation inscrit dans la fiche de renseignements et les scénarios applicables selon le GAP Manual (2003)

Scénario A = Activités de sensibilisation seulement : **2 %** des résidus verts générés (minimum de réalisation, soit : activités de sensibilisation récurrentes, dépliant ou document informatif spécifique à l'herbicyclage et diffusion de l'info sur le site Internet de l'organisme municipal)

Scénario B = Activités de sensibilisation et réglementation interdisant le dépôt du gazon dans la collecte des résidus verts : **10 %** des résidus verts générés

Scénario C = Activités de sensibilisation et réglementation interdisant le dépôt du gazon dans la collecte des résidus verts et des ordures ménagères : **15 %** des résidus verts générés

TABLEAU II : Estimation des quantités de matières organiques mises en valeur par compostage domestique

Nombre de composteurs	Quantité mise en valeur par unité (kg) ¹	Quantité mise en valeur par unité (tonnes)
	100	0

1 - Référence : GAP Manual (2003)

Bilan (année) / Nom de l'organisme municipal

Catégories de matières	Quantité récupérée (tonnes/an)	Quantité récupérée (kg/pers/an)	Quantité éliminée (tonnes/an)	Quantité générée (tonnes/an)	Potentiel valorisable (%)	Quantité potentiellement valorisable (tonnes/an)	Taux de récupération sur quantité générée	Taux de récupération sur quantité potentielle	Objectifs de la Politique 1998-2008 - secteur municipal
Papier et carton (incluant les contenants multicouches)	2 595,2	50,5	2 962,0	5 557,2	96 %	5 334,9	47 %	49 %	60 %
Verre	749,2	14,6	833,8	1 583,0	87 %	1 377,2	47 %	54 %	60 %
Métaux	178,9	3,5	564,4	743,3	100 %	743,3	24 %	24 %	60 %
Plastiques	399,3	7,8	1 633,8	2 033,1	76 %	1 545,2	20 %	26 %	60 %
<i>Sous-total matières collecte sélective</i>	<i>3 922,6</i>	<i>76,4</i>	<i>5 993,9</i>	<i>9 916,5</i>	<i>91 %</i>	<i>9 000,5</i>	<i>40 %</i>	<i>44 %</i>	<i>60 %</i>
Matières putrescibles	3 287,1	64,0	9 910,2	13 197,3	100 %	13 197,3	25 %	25 %	60 %
Encombrants (électroménagers et meubles récupérés à des fins de recyclage)	184,8	3,6	2 174,2	2 359,0	100 %	2 359,0	Non déterminé	Non déterminé	60 %
Appareils de technologie de l'information et de communication (TIC)	0,0	0,0	103,9	103,9	100 %	103,9	0 %	0 %	Aucun objectif
Meubles	Réemploi non comptabilisé	Réemploi non comptabilisé	211,4	211,4	0 %	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	60 %
Résidus domestiques dangereux (RDD)	186,6	3,6	7,2	193,8	100 %	193,8	96 %	96 %	75 %
Textiles (récupérés à des fins de recyclage)	119,6	2,3	742,3	861,9	83 %	715,3	Non déterminé	Non déterminé	50 %
Contenants consignés (boissons gazeuses et CRU)	272,3	5,3	95,4	367,7	100 %	367,7	74 %	74 %	80 %
Autres résidus	S/O	S/O	533,4	533,4	0 %	0,0	S/O	S/O	S/O
Total réel sans CRD récupérés (tonnes/an)	7 972,9	155,2	15 222,5	23 195,4	93 %	21 519,1	34 %	37 %	60 %
Total réel sans CRD récupérés (kg/u.o./an)	320,6	-	612,1	932,6	-	-	-	-	-
Total réel sans CRD récupérés (kg/pers/an)	155,2	-	296,3	451,5	-	-	-	-	-